

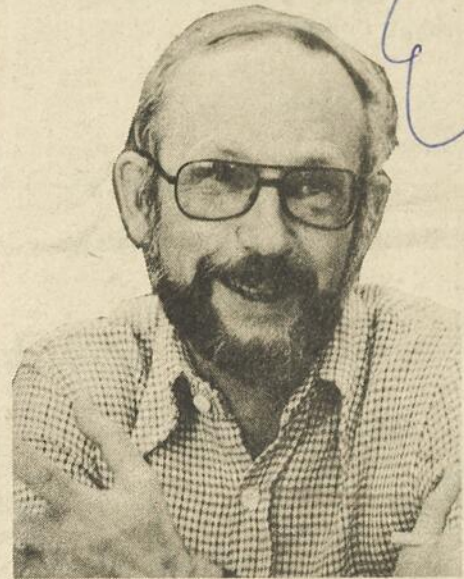
Le

2996

# JOUR

Hebdomadaire national \$1

Volume 1, numéro 29  
du 19 au 25 août 1977



## Claude Sylvestre de Radio-Québec: Plus sensible aux événements

p. 16

## Orages d'été sur la gauche française

p. 13

## L'indépendance de Panama

p. 15

## Postes Canada: l'incompétence d'un patronat

p. 28

Jacques Léonard,  
un super-ministre  
presque inconnu  
page 9

20-07-78 05990 1-H0A 001  
SAUVE LUCIEN  
6845 FABRE  
MONTREAL

# Les cartes du Jour...

**BÉLANGER & BÉLANGER**  
AVOCATS  
5835, boul. Léger  
suite 300  
**MONTRÉAL-NORD 323-9000**

**LG** louis-laurent gauthier  
graphiste-designer  
**studio** 2055 de la montagne  
suite #6  
après 6 h. tél 843-4844

**LUC ALARIE ET**  
**ANDRÉ LEGAULT**  
Avocats  
3431, St-Hubert  
Montréal **Tél: 524-3521**

**bouchard / viau / duhamel & cie**  
comptables agréés  
**Guy Bouchard, c.a.**  
**Paul Viau, c.a.**  
**Paul Duhamel, c.a.**  
59 rue st-jacques  
montréal  
**(514) 284-1117**

**UNTERBERG, BOYER, MAINVILLE,**  
**BONIN & ROBERT**  
AVOCATS  
1980 ouest, Sherbrooke  
Suite 700  
Montréal **Tél: 934-0841**

**Serge Bourdua**  
**Chirurgien Orthopédiste**  
**Saint-Hyacinthe**

694-2543  
notaire  
**Paul-Émile Faucher,**  
225, boul. Hymus  
Pointe-Claire

**DUFOUR & COTE**  
Avocats  
23 est, rue RACINE  
Chicoutimi **549-8150**

**Huguette Viger**  
NOTAIRE  
DERASPE,  
PAIEMENT, VIGER & VERVILLE  
509 EST. BOULEVARD CHAREST,  
QUÉBEC 2 IÈME  
G1K 3J2 **TÉL. BUR.: 418-529-5701**

**ROBERT BASTIEN & ANDRÉ WILLIAMS**  
AVOCATS  
365, rue Laurier, suite 101  
**BELOEIL (514) 467-5849**

**MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU**  
Avocats  
1070, Chemin Ste-Foy  
Québec **(418) 687-5920**  
André Marceau, C.R.  
Micheline Clermont-Marceau, L.L.L.  
Marcel Croteau, L.L.L.  
Claude Gagnon, L.L.L.

**"AU LOTUS NOIR"**  
*Fleuriste*  
91 ouest, boul. Crémazie  
Montréal H2N 1L3 **381-1769**  
OUVERT LE DIMANCHE Sem: de 9 h a.m. à 9 h p.m.  
1600, boul. de la Concorde  
Duvornay, Laval H7G 2E7 **669-3598**

**CENTRE DE DÉVELOPPEMENT**  
**VISUO-MOTEUR**  
CONSULTATION ET RÉÉDUCATION  
Problèmes:  
● apprentissages  
● schéma corporel, spatial, temporel  
7160 St-Denis  
(Métro Jean-Talon) **270-3986**

**à l'indépendance!**

**DES DISQUES**  
avec  
**30%**  
de remise

 <b>CHERUBINI</b> Requiem en do mineur Radio-Télévision bulgare HM-143 (\$8.98) \$6.25	 <b>TCHAIKOVSKI</b> Concerto pour piano no 1 Radio-Télévision bulgare HM-120 (\$7.98) \$5.55	 <b>ANDRÉ PREVOST</b> Sonate pour violon et piano Jacques Verdon - Gilles Manny JA-19002 (\$4.98) \$3.47
 <b>FRESCOBALDI</b> Musique sacrée et profane pour orgue et clavecin. Ber- nard Lagacé MA-401 (\$4.98) \$3.47	 <b>LE PIANO ROMANTIQUE</b> Gagnon - Berg - Haydn - Chopin André-Sébastien Savoie. MAS-416 (\$4.98) \$3.47	 <b>BERLIOZ - RACHMANINOFF</b> Les Nuits d'été - Chants choi- sis. Robert Peters, ténor. André-Sébastien Savoie, piano MA-412 (\$4.98) \$3.47

Exemple  
\$3.47 + .28 + .50 = \$4.25  
\$5.55 + .45 + .50 = \$6.50  
\$6.25 + .50 + .50 = \$7.25

Veillez ajouter 8%  
pour la taxe et \$0.50  
(par disque) pour l'expédition.

**BON DE COMMANDE**  
**LE JOUR INC. 1435, rue Bleury, Montréal H3A 2H7**

**Veillez expédier**

<input type="checkbox"/> HM-143 - Cherubini	<input type="checkbox"/> HM-120 - Tchaikovski
<input type="checkbox"/> JA-19002 - Prevost	<input type="checkbox"/> MA-401 - Frescobaldi
<input type="checkbox"/> MAS-416 - Piano	<input type="checkbox"/> MA-412 - Berlioz - Rachmaninoff

Nom: .....  
Adresse: .....  
Ville: .....  
Code Postal: .....  chèque  mandat (Pas de PSL)

Depuis le 6 Déc. 1976

**LES GRENOUILLES ONT DES AILES.**

**ckoi** FM 96.9

"Femme libre, 34 ans, Montréal, cherche une compagne le "fun" ouverte à tout, y compris le développement personnel, qui aime la vie et qui est équilibrée (si possible)!"  
Ecrire à: **JOURNAL LE JOUR**  
1435, rue Bleury **Montréal H3A 2H7**  
Suite 801 a/s Lise Boulet

**DEMANDE D'EMPLOI**  
Personne mature et responsable, bonne références, prendrait soin d'une personne âgée et/ou invalide. Demeurerait sur place. Position permanente.  
**Informations: 276-5167**

Authentique Québécoise. Terrain 200 x 200. 20 milles de Montréal. À voir.  
**Colette Comeau**  
656-0514 679-1110

**DISCOTHEQUE MOBILE**  
**LE DIAPASON ENR.**  
Pour une soirée de danse, une réception réussie, un mariage, ou tout autre service audio...  
APPELEZ: CLAUDE: 471-4987  
LA MEILLEURE... JACQUES: 471-4501  
... AU MEILLEUR PRIX! ROBERT: 471-1876

Une Carte d'Affaire dans le Jour est un service rendu au lecteur qui recherche confiance et compétence  
**LISE BOULET**  
**842-4821**

**COMMERCE À VENDRE**  
Cause retraite prématurée - Galerie d'art. Situation prestigieuse. A vendre, y compris mobilier, collection, etc... Potentiel de \$90,000 à \$120,000 brut. A céder pour \$40,000.  
Soumettre meilleures offres au soin de:  
**EDITEUR**  
Case Postale 2073  
Dorval  
H9S 3K7

**INSTITUT DE YOGA SILVANANDA INC.**  
"Pour un apprentissage de l'unité"  
3887, ure Saint-Denis  
3e étage  
Montréal.  
Tél: 288-4021

**MAISON BEAUDET**  
CONGÉLATEURS—toutes grandeurs meilleur prix en ville  
SOFAS-LITS confortables prix spécial: \$185.00  
8723, 10e avenue  
St-Michel. **Tél: 729-5217**

design illustration bande dessinée  
**MICHEL FORREST**  
c.p. 422, Mariville  
(514) 466-7555

# le Sommaire du JOUR

Hebdomadaire national

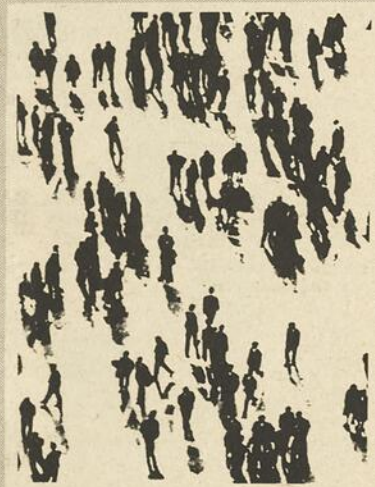
Volume 1, no 29  
semaine du 19 au 25 août 1977



## Notre page couverture

Jacques Léonard, le ministre d'Etat à l'aménagement, a bien voulu lever le voile sur ses projets dans une interview avec Jacques Larue-Langlois. page 9

Conception: Michel Giroux  
Jean Gladu  
TRICYCLE



Gisèle Lalonde fait le portrait de ces travailleurs "parallèles" qui vivent de projets PIL, Canada au travail, etc. page 19



Notre collaborateur Alain Pontaut, qui nous quittera dans quelques jours pour rejoindre le cabinet du ministre Jocelyne Ouellette, a publié au début de l'été un roman troublant. La sainte alliance, dont René Lapierre fait ici la critique. page 24

## Courrier et mots croisés

Nos lecteurs nous écrivent .....pages 4, 6 et 7

Mots croisés .....page 5

## Editorial

Notes en marge de Saint Andrews  
par Evelyn Dumas .....page 8

## Québec

Qualité de vie-décentralisation-déconcentration  
*Une entrevue avec le Ministre d'Etat à l'Aménagement, Jacques Léonard*  
par Jacques Larue-Langlois .....page 9

Le point du Jour  
*Les sabotages de l'Opposition*  
par Pierre Vadeboncoeur .....page 9

Revue de presse .....page 11

*Bon anniversaire, monsieur Lévesque*  
.....page 12

Une entrevue de Claude Sylvestre  
*Radio-Québec: une programmation plus actuelle; une décentralisation qui n'est pas pour demain*  
par Alain Pontaut .....page 16

*Le déclin des cliniques juridiques*  
par R. Laporte .....page 18

*Des expédients qui changeraient la philosophie du travail?*  
par Gisèle Lalonde .....page 16

## Monde

En France  
*L'Union de la Gauche se bagarre: est-ce au fond qu'elle s'embrasse?*  
par Jean-Marie Borzeix, rédacteur en chef des **Nouvelles littéraires**  
correspondance particulière .....page 13

*Impasse en Afrique*  
par la roche Ursule .....page 14

*Chronique du Tiers-Monde*  
par Abdelkader Benabdallah .....page 15

## Chroniques

*Référendum*  
par Pierre Bourgault .....page 19

*La voix de son maître*  
par Pierre Chaloult .....page 20

*Le sombre vilain* .....page 21

## Arts et lettres

La semaine à livre ouvert  
*Charlemagne comme si vous y étiez*  
*L'homme, l'empire, la légende*  
par Alain Pontaut .....page 23

Lettres  
*La sainte alliance* par Alain Pontaut  
par René Lapierre .....page 24

Théâtre  
*Rire à tout prix au Théâtre des Marguerites et apprécier le rire à Saint-Sauveur*  
par Bernard Andrès .....page 25

Le pop  
*Paquet Voleur ou l'Evêché en casino tropical et de la scène au disque avec Plume et Monique Leyrac*  
par Bruno Dostie .....page 26

Cinéma  
*Ben et Bénédic*  
par Anne Constanty .....page 27

Musique  
*Pierre Duval nous fait réfléchir sur l'avenir de l'art lyrique au Québec*  
par Pierre Prévost .....page 27

## Dossier

*Les Postes: une gestion incohérente*  
par Pierre D'Amour .....page 28



**Chez FRENIERE ET FILS INC. tu peintures et tu tapisses à meilleur marché qu'ailleurs**



**le massacre des prix se continue!**

**GRATIS**  
ACHETEZ  
UN ROULEAU DE  
papier tenture  
**ENCOLLÉ**  
(en magasin)  
ET OBTENEZ-EN UN  
DEUXIÈME  
**Gratuitement**  
**272-9743**  
2 stationnements  
À VOTRE SERVICE

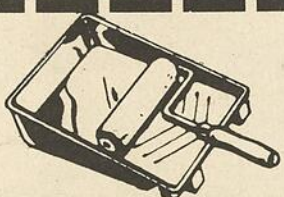
**SEMI-LUSTRE BLANC** SPÉCIAL  
PREMIÈRE QUALITÉ  
REG.: \$12.95 **\$6.95** LE GALLON

EXTRA SPECIAL **LATEX** **\$12**  
3 gallons

SPÉCIAL **GRIS À PLANCHER** 3 Gallons **\$12**

**GRATIS**  
VALEUR DE \$11.50  
AVEC CHAQUE ACHAT DE  
**\$20**  
DE PEINTURE  
ET PLUS

**ROULEAUX**  
**75<sup>c</sup> CH.**



**PEINTURE C-I-L** À DES PRIX **IMBATTABLES**

**FRENIERE & FILS inc.**

**6210, rue Papineau** TÉL. POUR **272-1033**  
PEINTURE SEULEMENT **272-4418**

**A la recherche de nouvelles sources d'énergie**

Face à la pénurie d'énergie qui menace les pays industrialisés, principalement ceux qui doivent lutter contre la froidure d'une saison, plusieurs suggestions nouvelles sont avancées. Je pense principalement à un vaste projet des Américains, qui consisterait à placer en orbite géostationnaire de véritables usines à produire suffisamment d'électricité pour alimenter, chacune, une ville comme New-York.

Pour diverses raisons, cette solution n'est pas réalisable dans les années 70; elle est d'ailleurs tout à fait inabordable pour les finances québécoises. Cependant, une proposition dérivée pourrait l'être.

En effet, quelques recherches élémentaires permettent d'entrevoir la faisabilité et la rentabilité immédiate de la satellisation d'un vaste miroir qui, circulant sur orbite équatoriale haute (36,000 km), en sens inverse de la rotation de la terre, servirait, dès les années 1980-81, à éclairer l'agglomération montréalaise pendant la nuit, économisant ainsi une électricité de plus en plus coûteuse.

Par exemple, pour éclairer quelque 2,500 km<sup>2</sup> de la région montréalaise d'une intensité de 20 lux (soit un peu plus que celle d'un grand boulevard très bien éclairé), un miroir de 12 km<sup>2</sup> suffirait. Constitué d'une feuille de plastique aluminisée de 51 microns d'épais (50 microns de teflon, et un micron d'aluminium par exemple), et maintenu presque plat par un réseau de boyaux concentriques et radiaux, gonflés d'un rien d'azote, ou autre gaz, le miroir pèserait près de 27 tonnes métriques, dont seulement 1,3 tonne d'aluminium. A \$22, le kilo de teflon, et à \$1.20 le kg d'aluminium, les matériaux de base coûteraient en tout un peu moins de \$600,000 (\$ courant). Et ajoutant le travail, et quelques agrès supplémentaires, comme des fusées télé-

commandées pour orienter le miroir selon les besoins et pour contrer la pression des rayons solaires, le miroir pourrait revenir à quelques \$5 millions.

Le coût de satellisation sur orbite basse, selon les données fournies récemment par la NASA pour l'utilisation de la NAVETTE spatiale, pourrait être de \$20 millions. Il faut ajouter un supplément pour faire passer le miroir d'une orbite basse (100 à 200 km) à une orbite haute (36,000 km); cette tâche devrait être effectuée par un "tracteur spatial", que les Européens ont pour mission de mettre au point. Son utilisation devrait coûter moins cher que celle de la navette; ajoutons donc, pour fixer les idées, un coût de \$5 millions.

Au total, le miroir satellisé coûterait une trentaine de millions. Amortis sur 20 ans, à un taux d'intérêt de 10%, cela fait des paiements annuels moyens d'environ \$3 millions. En fait, il faut voir que la part de la région de Montréal pourrait être réduite de moitié, grâce à l'utilisation conjointe du miroir par une ville située aux antipodes de Montréal. En effet, la durée additionnée de leurs nuits, pour n'importe quel jour de l'année, donne 24 heures. On peut donc ramener la part de Montréal à \$1,5 million par année.

Reste maintenant à savoir si cet investissement en vaut la peine. Selon les données de 1974-75, la seule ville de Montréal a déboursé la somme de \$1,1 million pour l'énergie nécessaire à l'éclairage des rues; soit à peu près \$1 par habitant. Ce montant ne tient pas compte: du coût de remplacement des ampoules électriques (qu'on peut évaluer grossièrement, à partir de chiffres du service d'éclairage de la ville de Montréal, à 15% du coût de l'électricité), ni de l'éclairage à la charge d'autres organismes publics (le boulevard métropolitain, par exemple), ni de l'éclairage des propriétés privées (stationnements, maisons, etc.). On peut donc évaluer à plus de \$2 par année par personne le coût de

l'éclairage extérieur public à Montréal; ainsi, l'agglomération montréalaise, qui compte presque 3 millions de personnes, débourse près de \$6 millions par année pour vaincre la nuit.

Compte tenu d'un ennuagement d'à peu près 50% du temps, le miroir pourrait (sous réserve de certaines conditions techniques au sol) faire économiser la moitié de ces \$6 millions, soit \$3 millions par année. (tous calculs aux coûts 75-77). On en conclut à la rentabilité du projet du miroir satellisé, qui nécessiterait des déboursés annuels de \$1,5 million et permettrait des "économies" nettes du même ordre. A noter qu'après la période de 20 ans, le miroir ne coûte plus que son entretien.

Il n'est pas impossible qu'à la fin des années 80, à cause de l'abaissement du coût de satellisation par un facteur 10, grâce à l'utilisation des "camions de l'espace", et de l'augmentation du coût des énergies classiques, il devienne rentable de multiplier par cinq mille la surface du miroir et de réchauffer la région de Montréal de novembre à avril inclusivement, de 6.00 à 9.00 le matin, et de 16.00 à 21.00 le soir. Cette technique permettrait de faire rayonner un véritable soleil d'été en plein hiver, d'élever la température du microclimat montréalais d'une dizaine (?) de degrés centigrades, de diminuer les coûts du déneigement après les tempêtes, d'améliorer le transport routier en général, et de rendre rentable la technique des capteurs solaires: ceux-ci pourraient être de dimensions réduites. Il se pourrait aussi que les Québécois soient alors moins tentés d'aller passer leur hiver au sud...

Le coût de ce projet pourrait être partagé entre quatre ou cinq villes, car le miroir ne servirait à chacune que 8 heures par jour de saison froide. La part de Montréal pourrait s'évaluer à \$10 milliards actuels.

Pour conclure, même si la

LE PLUS IMPORTANT CONCESSIONNAIRE

INDÉPENDANT DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

**PEUGEOT**

OU LE SERVICE PRIME LA VENTE

PEUGEOT 604 SL



DEPUIS 17 ANS SPÉCIALISTE DES VOITURES OFFICIELLES FRANÇAISES CITROEN & PEUGEOT

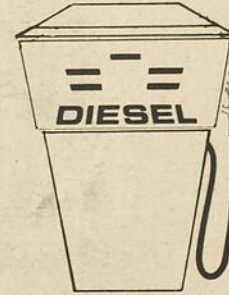
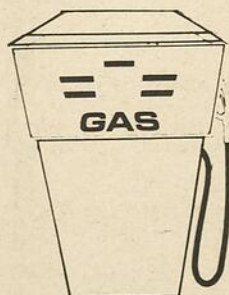
10825 RACETTE, MONTRÉAL-NORD



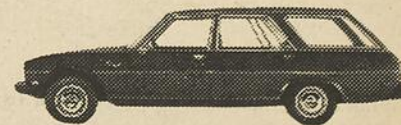
504 SEDAN SL



504 STATION WAGON ESSENCE



504 SEDAN DIESEL



504 STATION WAGON DIESEL

(Entre Lacordaire et Pie-IX)

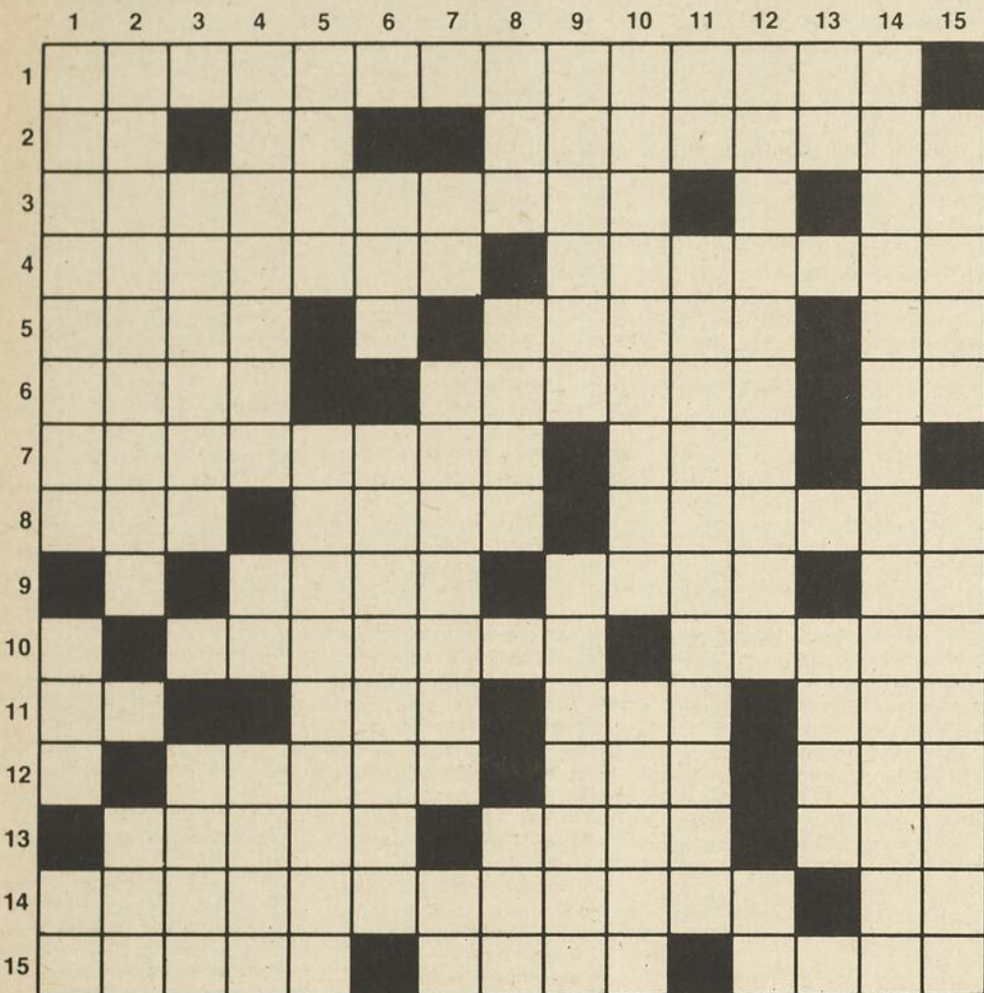
**Biarritz**

323-1900

# La grille libérée

no 28

par René Tellier



**Horizontalement:**

- 1—Film d'un cinéaste de chez nous, présenté sur nos écrans en avril dernier (5 mots).
- 2—Préposition — Fin de col — Verraient dans Le Jour.
- 3—Un cocu célèbre depuis 1660 — Pronom familial.
- 4—Ralentissement de la vente — Elle jaillit du choc des idées.
- 5—Bières — Sa capitulation provoqua la chute du Second Empire — Conjugaison.
- 6—Sa tige fournit une très belle toile (plur.) — Épreuve de l'attrait.
- 7—Genre de statué — Société Internationale des Textiles.
- 8—A trop bu — Sentis mauvais — Mélange de froment et de seigle.
- 9—Joueur de football — Légèrement fendu — Personnel.
- 10—Pas ancienne du tout — Grivoises.
- 11—Conjonction de coordination — Ville du Nigéria (150,000 âmes) — Dans une expression qui signifie: au gré du courant — Trudeau a déjà menacé de LA mettre dans la boîte.
- 12—Brave — Dans le nom du chef de l'Ouganda — Difficulté d'une affaire.
- 13—Le génie parfois la côtoie — Défunts — Manguier du Gabon.
- 14—Notre réalisateur (2 mots) — Ancêtre du PQ.
- 15—Fonder son raisonnement — Celle du Foulon est tristement mémorable — Oublie.

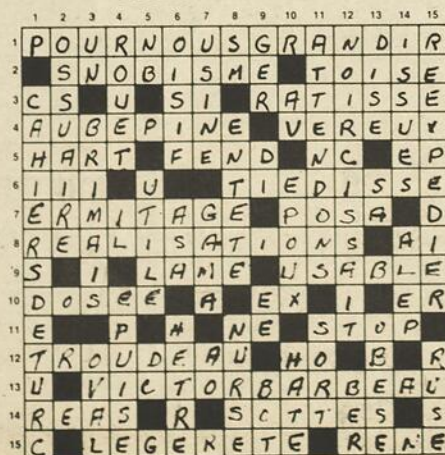
**Verticalement:**

- 1—Film du même cinéaste qui date de 1970 (2 mots) — Film de notre réalisateur qui s'est permis un titre anglais en 1969 — Partie du Royaume-Uni (Abréviation).
- 2—Digne d'un ange — Eut confiance (se...).
- 3—Rue plantée d'arbres — Tromperies.
- 4—Patrie de Philippe-Auguste — Préposi-

tion — Remplace l'éternel féminin.

- 5—"Original" — Bien préciser.
- 6—Office belge des Communications (sigle) — Enflés, gonflés.
- 7—Jumelles — L'épargne des Québécois l'a été depuis des lustres — Avec l'accent, marque l'impatience.
- 8—Consonne triplée — Petit évêché de l'Orne — En êtes-vous un de Diane Dufresne?
- 9—Du verbe aller — Genre de légumineuses (plur.)
- 10—Doctrines à l'origine de la révolution sexuelle — Flatte avec excès.
- 11—Deux voyelles — La mère du roi de Rome ou l'Aiglon (2 mots).
- 12—Petites mains — Sur la rose.
- 13—Personnel — Narcisse demeura insensible à l'amour de cette nymphe.
- 14—Base de notre système économique (2 mots).
- 15—Fera périr — L'inverse du cosinus (2 mots).

**Solution du no 27**



# LE JOUR

**Président du conseil d'administration**  
Bernard Carisse

**Rédacteur en chef**  
Evelyn Dumas

**Directeur administratif**  
Antonio Bertrand

**Rédaction**

Michel C. Auger, Roch Côté,  
Michel Forrest, Jacques  
Larue-Langlois, Lucille Lecompte,  
Alain Pontaut

**Collaborateurs:**

Bernard Andrès, Guy Badeaux,  
Colette Beauchamp, Réjean  
Beaudoin, Laurent Bégin, Gilles  
Boileau, Pierre Bourgault, Pierre  
Chaloult, Anne Constanty, Bruno  
Dostie, Louis Fournier, Pierre  
Fréchette, Lise Gauvin, Pierre  
Harvey, François Hébert, Jacques  
Hurtubise, Louis Jolin, Pierre  
Lamonde, R. Laporte, Pierre  
Prévost, Yves Robillard, Robert  
Saint-Jean, Pierre Vadeboncoeur,  
Jean Vézina.

**Conception de la page couverture:**

Michel Giroux, Jean Gladu.

**Publicité**

Nationale:  
Normand Senay  
Locale:  
Lise Boulet, Yves Courville,  
Robert Pepin

**Service du tirage**

André Lamy, Suzanne Martin

**Comptabilité**

Ginette Couturier

**Secrétaire - réceptionniste**

Francine Girard

Le Jour, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc. qui a son bureau principal au 1435 de la rue de Bleury à Montréal. Il est composé à l'atelier DSC Composition, 385 boul. Lebeau à Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 boul. Lebeau.

Distribution: Messageries Dynamiques, tél. 332-0680.

Abonnement: \$50 par année, \$25 pour 26 semaines. A l'étranger: \$60 par année, \$30 pour 26 semaines. Tarif de l'abonnement aérien fourni sur demande.

Courrier de la deuxième classe, permis no 3299

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

tél. 842-4821

# On s'abonne?

Souscrire un abonnement est une forme précieuse de soutien à votre hebdomadaire

# LE JOUR

1435, rue Bleury  
local 801  
Montréal H3A 2H7  
Québec

NOM

RUE

VILLE

TEL Code postal

N.B.: Les abonnements commencent au numéro courant et ne sont pas remboursables. Prévoir un délai de une à trois semaines avant le début de l'abonnement. Pour recevoir des numéros déjà parus, écrire au service du tirage en incluant \$1. par exemplaire.

Par courrier

NOUVEL ABONNEMENT

RENOUVELLEMENT

\$25.00 pour 26 semaines

\$50.00 pour 52 semaines

(une série de chèques post-datés est acceptée)

## MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds ... etc ...

## MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc ...

207 Beaubien est, Montréal

276-9067

790 Atwater, Montréal

935-6716

## LA CRITIQUE MONDIALE EST UNANIME

...L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU FESTIVAL DE CANNES. JEAN de BARONCELLI • LE MONDE

18 ANS  
Adultes

...dépasse en audace et en talent tout ce que l'on a pu voir jusqu'ici mais qui n'est jamais impur...

ANDRÉ LAFARGUE • LE PARISIEN LIBRE

...s'il y avait malentendu à propos de 'L'EMPIRE DES SENS', il ne pourrait que venir de quelque mauvaise foi. Le film s'adresse à un public adulte.

JACQUES SICLIER • LE MONDE

...c'est le développement d'une passion amoureuse entre un homme et une femme.

MIDI LIBRE

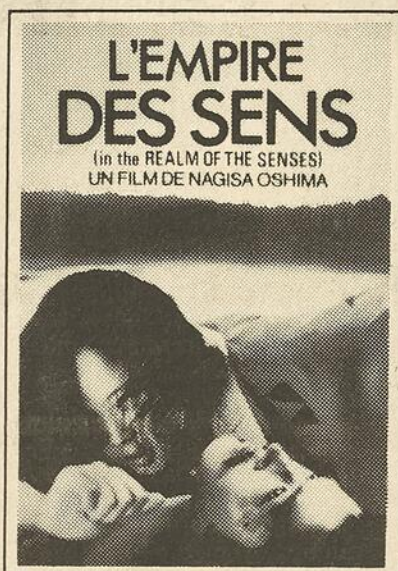
...La première oeuvre authentiquement érotique de l'histoire du cinéma.

MICHEL PEREZ • LE QUOTIDIEN DE PARIS

...Exemple unique au cinéma de l'expression d'une passion érotique absolue...

TIMES LONDRES

## DÈS DEMAIN



## version originale sous-titres français

Horaires Salle 1: 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.15  
Horaires Salle 2: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.35 - 9.40

LAISSER-PASSER ET PRIX SPÉCIAUX NON ACCEPTÉS  
AUCUNE ADMISSESION APRÈS LE DÉBUT DES REPRÉSENTATIONS

## Les cinémas du Complexe Desjardins

150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1

TÉL.: 288-3141



Stationnement \$2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts

technique de l'apport direct d'énergie sous forme de lumière et de chaleur se heurte au problème de l'ennuagement, sa simplicité relative et son faible coût d'opérationnalisation justifieraient que le Québec, seul ou avec d'autres pays, en approfondisse les mérites et les conditions de réalisation.

Jean Rémillard  
Longueuil

## La médecine, de quoi ça traite ?

A cette question, le petit Robert nous répond "qu'elle est la science qui a pour but de conserver et de rétablir la santé". Peut-être, en guise de jeu de société le lecteur sera-t-il tenté de donner sa propre définition de la médecine, lui qui, à coup sûr y a déjà goûté (car, c'est déjà quelque chose, tout le monde y goûte).

Peut-on dire que la médecine est une vocation ? C'est solennel. Mais encore faut-il préciser qu'il s'agirait d'une vocation assez rentable. La Gaspésie manque de médecins; quoi de surprenant à cela? ... De toute manière, à Montréal où il y en a beaucoup, la population n'est pas en meilleure santé. Sous un certain angle, on a d'ailleurs l'impression que le but des médecins n'est pas dans la santé elle-même.

Les maladies les plus meurtrières sont souvent reliées à l'industrie. Où est la médecine qui se bat pour faire assainir les conditions de travail? Où est celle qui ose reconnaître et dénoncer les sources du cancer? Question sans réponse: Prouvez-nous plutôt que c'est bien les industries et non les patates qui donnent le cancer... Sans doute la meilleure définition de la médecine vient-elle encore du petit Robert:

- médecine: médicament, remède, drogue.

Connaissez-vous les représentants des compagnies pharmaceutiques? Non? Eh bien votre médecin, lui, les connaît. Et croyez bien qu'ensemble, ils contribuent à empêcher la régression des marchés. Comme dirait un de mes amis, "le marketing, c'est pas pour les concombres". Mais combien de médecins ont appris à se soucier des effets dépressifs voire suicidaires de tel somnifère, de tel efface-douleur, de tel prend-ça-pi-achale-moi-pus? La question des effets secondaires et de l'importance qu'ils ont dans l'esprit du médecin se pose avec de plus en plus d'acuité. Car lorsque les effets secondaires arrivent, à longue échéance, à dépasser le mal qu'on cherchait à juguler, il y a lieu de se demander si la médecine n'est pas devenue la ((science qui a pour but de conserver et de rétablir la maladie)).

La quantité de soins prodigués aux malades du Québec augmente comme une espèce particulière d'inflation, et ce fait est compréhensible: c'est une question de rentabilisation. Il faut que l'INDUSTRIE MEDICALE croisse comme toutes les autres industries (crois ou meurs). Certains nieront que la médecine soit liée à l'économie de toutes ces façons; par les silences compliqués, la centralisation dans les villes, la rentabilisation du matériel technologique, la croissance des marchés, etc... Certains nieront que le but de certains médecins n'est plus de guérir mais de traiter, mais la question est posée, et elle m'amène à parler de la concurrence.

Aidée par la loi, la médecine tente d'imposer le monopole de ses soins à la population. Tel acupuncteur, tel naturopathe est poursuivi en justice, l'ordre des médecins défend à ses membres de reconnaître les chiropraticiens, tandis que la même médecine se met au service de la CIA pour faire de la "recherche sur le cerveau" (comment faire pour bien le nettoyer?)

Bien sûr, à l'opposé de ce monopole, il y a danger de prolifération de charlatans. Mais il faudrait voir à ne pas mettre tous les oeufs dans le même panier, surtout si c'est dans le but de maintenir des confusions utiles à l'ordre (des médecins) établi et à la "sécurité nationale".

Ceux qui oeuvrent hors de la médecine classique pour **guérir et maintenir en santé**, doivent réagir aux excès de l'INDUSTRIE MEDICALE et exercer une pression politique pour que vienne une société où tous auront le droit de parole en matière de santé.

Jean-Marie Desroches,  
Laval-des-Rapides.

## Lettre ouverte aux pseudologues

## Messieurs les pseudologues

Il me semble que vous avez été dupes de votre propre propagande, une fois employée la Communauté grecque comme votre bouc émissaire et cochon d'Inde.

Vous nous avez enseigné "Quand vous serez à Rome, faites comme les Romains", et tout naturellement, ma première question découle de votre enseignement même: "Quand vous êtes au Québec, pourquoi n'êtes-vous pas comme les Québécois?". Vous me donnez nettement l'impression d'être inadéquatement doués ou qualifiés soit pour apprendre, soit pour enseigner. Dans le passé, le dicton "Au Loup!" a eu bon cours, mais votre dernier cri du 15 novembre est la goutte qui a fait déborder le vase.

Le 30 juillet, le Montreal Star a rapporté, à la page frontispice, un exode massif de la

Communauté Grecque, et il en a été déduit que ceci s'est produit à la suite de la victoire du P.Q.. La page huit du même exemplaire porte un en-tête citant que "Les Grecs renvoient leur argent à Athènes." Messieurs les pseudologues, si vous comprenez bien votre anglais, SEND BACK signifie RENVoyer. Voilà un mensonge à travers lequel perce la vérité! SEND BACK présuppose que les Grecs avaient au préalable apporté leur argent d'Athènes avec eux, s'ils se trouvent maintenant en mesure de le "renvoyer". Comment comprendre clairement ce phénomène? Permettez que j'illustre. Suivez bien mon raisonnement. Comment "r" - entrer dans un lieu si vous n'y étiez pas déjà entré une première fois, pour en sortir ensuite? Comment "re" - descendre si, déjà en haut, vous n'êtes descendu une première fois, pour ensuite remonter et devoir descendre à nouveau? Comment peut-on se "r" - endormir, si endormis, nous ne nous sommes pas éveillés?

Eh bien! mes amis les pseudologues, cessez donc de nous faire des sermons politiques. Par ailleurs, un proverbe Grec énonce: "Ne nous vendez pas des algues pour des rubans de soie". Nous connaissons bien les sophistes, "A l'oeuvre on connaît l'artisan". Les événements du 15 novembre marquant la victoire du Parti Québécois sont aussi le résultat de votre arrogant refus de traiter avec le Lion alors qu'il n'était que lionceau:

"Il est une loi dure de toute éternité  
Vieille comme le monde et, comme la Fatalité,  
Rend douloureux accepter  
Immuable Vérité

Mais ce n'est qu'à ce prix que tout peut être acheté."

Certains de mes compatriotes ont, sciemment et de leur plein gré, contribué au statu quo sans quo guaranto, en usant de la Communauté Grecque comme cochon d'Inde, la ridiculisant aux yeux des francophones, ce qu'ils ont d'ailleurs réussi à faire, Sans aucun doute, ils se reconnaîtront dans le miroir suivant, tout en étant assurés que le miroir réfléchit fidèlement ce qu'on lui présente, et ils pourront, eux aussi, réfléchir-pour qui sonne le glas - :  
**L'Enigme d'Aristote:**  
soit:

"Un homme qui n'est pas un homme, voyant et ne voyant pas un oiseau qui n'est pas un oiseau, perché sur un arbre qui n'est pas un arbre, le frappe et ne le frappe pas avec une pierre qui n'est pas une pierre."

John Kambites  
Montréal

## PRUDENCE!

M. Pierre-Marc Johnson!

Le projet de loi 45, interdisant l'emploi de briseurs de

grève, me semble juste et rationnel, m'en tenant aux renseignements puisés dans les journaux. A l'exception, toutefois, d'un oubli important.

Je pense, en effet, que le Gouvernement peut s'attendre à de sérieuses difficultés et se trouver dans l'embarras devant l'opinion publique si un **article de la loi ne prévoit pas qu'en cas de grève illégale** (c'est-à-dire grève déclenchée avant l'expiration d'une convention collective) l'employeur pourra en toute justice embaucher des travailleurs temporaires tant que les employés ne retournent au travail!

Sans cet article, on risque même d'encourager les mouvements de grèves. A la moindre frustration (et tout travail en engendre de nombreuses), des "têtes chaudes" seront impatientes de faire usage de ce nouvel outil comme d'une baguette magique pour réaliser leurs désirs légitimes ou non.

Tout droit comporte aussi des responsabilités; si on en abuse, il perd de plus en plus de sa valeur.

Les syndicats peuvent rétorquer qu'en cas de provocations patronales, d'insouciance face aux dangers de certaines tâches, d'accélération des charges individuelles et collectives, de "lock-outs", certains droits des employeurs devraient être pareillement retenus. C'est vrai. Et je ne crois pas que les lois existantes soient assez fermes de ce côté. Mais, il ne faut pas non plus que les travailleurs harcèlent leurs employeurs par des ralentissements de travail, du sabotage, de l'indiscipline, afin de provoquer un "lock-out" juste-ment.

Faut-il répéter que ce ne sont pas seulement les personnes directement impliquées qui souffrent de telles situations mais la population et l'économie québécoises.

Espérons que la future loi 45 articule la mesure de précaution suggérée, si nous voulons éviter le choc en retour.

J.L. Cossette,  
Montréal, Qué.

## La Souveraineté-association

"Il y a certes une tendance qui pousse les peuples à se grouper en de plus grandes unités économiques. Mais on ne voit dans le monde aucune tendance équivalente vers des unités politiques plus étendues." Cette citation (selon moi) est bien représentative du courant vers lequel s'engagent ou se dirigeant les peuples en vue d'une plus grande efficacité dans TOUS les domaines de la vie (d'un peuple).

dans TOUS les domaines de la vie (d'un peuple).

A part les trois grandes puissances économiques: la Russie, la Chine et les Etats-Unis (qui ont économiquement tout avantage à se suffire à eux-mêmes), la plupart des autres peuples vont (selon moi toujours) se rendre compte tôt ou tard (pour ceux que ce n'est déjà fait) qu'ils ont tout avantage à être souverains politiquement, culturellement et socialement en s'associant économiquement avec ceux (les nations) qui géographiquement seront les plus avantageuses à s'associer.

Une association économique peut comporter une union douanière, tarifaire et monétaire, comme elle peut aussi se limiter à de simples échanges (de toutes sortes) privilégiés avec les autres pays membres de cette association. Elle peut aussi mettre en commun l'armée, les moyens de transport etc... en étant financée équitablement par les pays associés. Il s'agit au peuple souverain de choisir celle (la sorte d'association économique) qui dans son contexte politique, social, culturel, économique et géographique serait la plus avantageuse dans sa situation. Il serait logique d'affirmer que le Canada est formé de deux nations, le Québec et le reste du Canada (l'un étant majoritairement français minoritaire-

ment anglais, l'autre étant majoritairement anglais et minoritairement français). L'idéal donc serait qu'il y ait une souveraineté-association de ces deux nations.

Dans une de ses déclarations, M. Gad Horowitz (un anglophone) a appuyé fortement cette théorie des deux nations (la souveraineté-association des deux nations): "Il doit y avoir une nation canadienne-anglaise (non pas une simple collection de provinces anglophones) en partnership (en association) avec la nation canadienne-française".

Les autres provinces n'ayant pas voté sur la question constitutionnelle garderont donc un gouvernement fédéral qui lui (logiquement) sera chargé de représenter les neuf autres provinces comme partenaires du Québec dans une association économique lorsque évidemment le Québec sera souverain.

Le gouvernement fédéral sera donc celui avec qui l'on devra négocier en tout temps.

Tout peuple a intérêt à être souverain, car seule cette position constitutionnelle pourrait lui permettre de se gouverner lui-même, afin de définir ses propres priorités et de faire adopter des politiques répondant aux besoins et aux particularités de son peuple. J'ai lu dernièrement une citation (de la revue "Maintenant") qui expliquait bien l'importance

pour un peuple d'être souverain: "L'état structure tout et devient la clé de voûte qui tient en place l'édifice national. Dans ce contexte, se contenter d'un pouvoir parcellaire, c'est se résigner à la paralysie. "Une citation de Normand Girard du (Journal de Montréal) explique bien pourquoi René Lévesque et ses hommes ont choisi comme projet collectif la souveraineté-association: "Si les Lévesque, Morin, Parizeau... sont devenus indépendantistes c'est sûrement que par expérience, ils ont totalement perdu confiance au fédéralisme".

Le plus bel exemple de souveraineté-association est "l'Europe des neuf", neuf pays (peuples) souverains associés économiquement dans un marché commun. En France par exemple (un des pays membres de l'Europe des neuf), **aucun** des partis politiques, qu'il soit capitaliste, socialiste ou communiste, ne préconise de sortir de cette association économique d'ailleurs aucun pays de l'Europe des neuf n'a manifesté d'intérêt à en sortir un jour.

Cette évolution (souveraineté-association) serait tellement normale et naturelle pour un peuple (le Québec inclus) que la **seule** arme possible pour les dénigreur de cette option est LA PEUR. Ils cultiveront toutes les facettes possibles de la peur face à

## Écrivez-nous

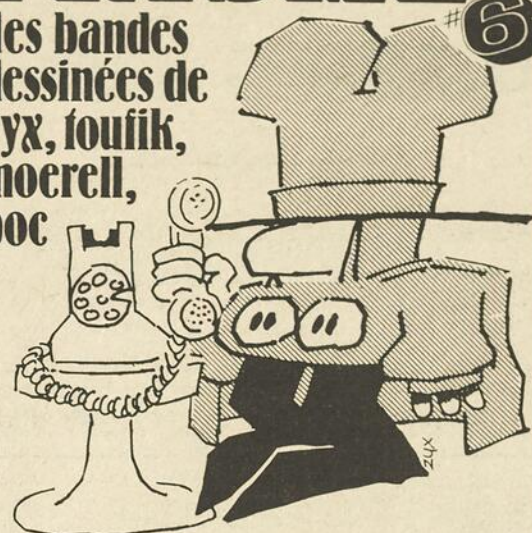
LE JOUR accueillera avec joie les lettres des lecteurs. Elles doivent être écrites à la machine et n'être pas plus longues que deux pages à double interligne. LE JOUR ne s'engage pas à publier les lettres reçues, et ne retournera aucune lettre à son expéditeur. Adressez vos lettres à: Lettres des lecteurs, LE JOUR, 1435 rue de Bleury, suite 801 Montréal H3A 2H7.

cette aventure que provoque un tel changement constitutionnel. En contrepartie les Québécois devraient toujours se rappeler une des pensées historiques de l'ancien président des Etats-Unis Franklin D. Roosevelt: "Nous n'avons RIEN d'autre à craindre au fond que la peur elle-même". Le gouvernement se doit s'il veut vaincre les peurs (créées par ceux à qui ça fait leur affaire) de faire passer une thérapie collective à la population de façon à venir à bout de l'historie de ses adversaires. Espérons que les Québécois ne se laisseront pas prendre à ce petit jeu (celui de se faire compter des peurs pour empêcher temporairement l'inévitable) pour décider lucidement de leur destinée.

François Robillard  
MONTRÉAL

# PRISME

des bandes dessinées de zyx, foufik, moerell, poc



Je désire m'abonner me réabonner à la revue PRISME à partir du numéro \_\_\_\_\_  
Québec et Canada, \$3.00 pour 4 numéros; étranger, \$5.00.  
Je désire recevoir le(s) numéro(s) suivant(s) à \$1.00 chacun.  
Entrez: 1 2 3 4 5 6  
Je désire recevoir la série complète de quatre affiches Saleté de guerre de Grane au coût de \$12.00.  
Un tirage limité de cent séries signées et numérotées par l'auteur, sur papier de luxe.

Ci-jointe, la somme de \$\_\_\_\_\_ payable à l'ordre de:  
Les Éditions Phase Ent., case postale 454, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec H2Y 3H3.  
Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

## LE DOMAINE DES HAUTS-BOIS

SUR LA RIVE SUD  
UNE CITÉ DANS LA NATURE  
CONTIGÛ AU PARC PROVINCIAL  
DU MONT ST-BRUNO

Aux mille demeures personnalisées déjà construites en versant de montagne, s'ajoute maintenant un choix d'immeubles de luxe

### APPARTEMENTS-JARDINS

- Des 2, 3 et 4 1/2 pièces à compter de \$190.
- Structure de béton assurant haut standard d'insonorisation et protection d'incendie.
- Chauffage électrique, contrôle dans chaque pièce
- Lave-vaisselle, cuisine, réfrigérateur.
- Moquette type "Shag"
- Parking: intérieur et extérieur
- Foyer
- Piscine
- Concierges et gardes de sécurité
- Patio 200 pi. car. Balcon aux étages 100 pi. car.
- Potagers
- Terrain boisé et paysagé
- Autobus au métro Longueuil
- S.V.P. pas d'animaux

### VIVEZ AU NIVEAU DES ARBRES

Le mont Bruno  
Site du Domaine des Hauts-Bois est un environnement de forêt et de lacs propice à la détente et aux sports de plein air.

#### APPARTEMENTS MODÈLES

77 boul. des Hauts-Bois.  
Tél. 649-1091 - 649-1551  
Heures de visite:  
Lundi à vendredi: 9:00 à 20:30  
Weekend: 12:30 à 17:30



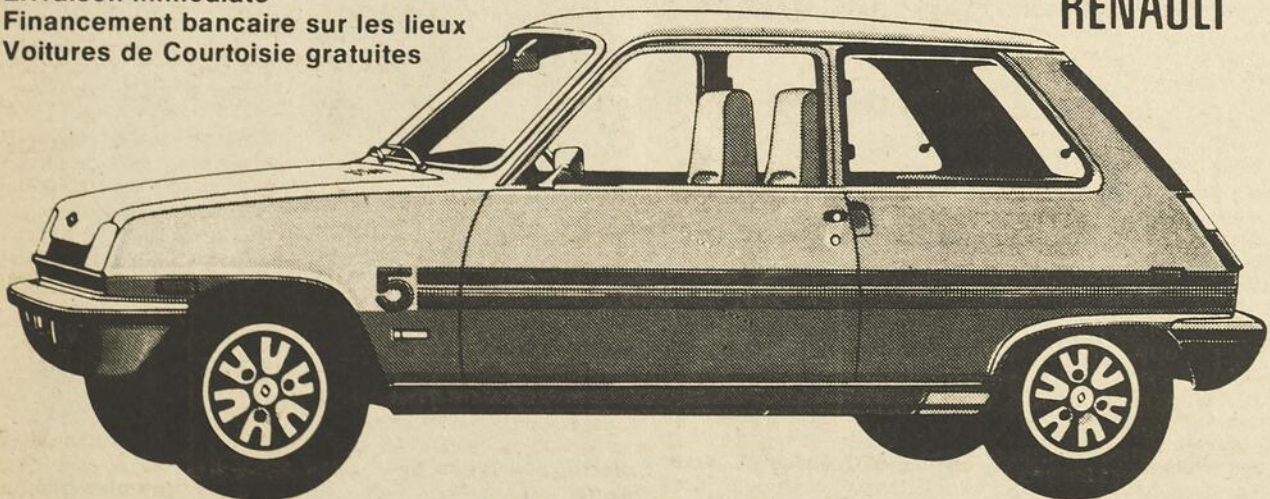
#### ITINÉRAIRE

À 9 min. du pont tunnel Lafontaine, sortie 62 rte 20 Transcanadienne où des enseignes indiquent le Domaine des Hauts-Bois de Ville Ste-Julie.

## DES RENAULT 5L 1977 POUR \$3,495.00\*!

(pneus Michelin et antirouille inclus)

Livraison immédiate  
Financement bancaire sur les lieux  
Voitures de Courtoisie gratuites



Automobiles Renault Ville Marie inc.  
Le concessionnaire Renault des Québécois

2230, rue VIAU  
(Entre Ontario et Hochelaga)

MÉTRO VIAU  
254-9971

\* Certains équipements montrés sur la photo sont optionnels.

# Notes en marge de Saint Andrews

Quelle que soit l'évaluation immédiate de la rencontre des premiers ministres des provinces, cette semaine, à Saint Andrews, qu'on juge ses résultats bons, mauvais ou médiocres, elle est par elle-même un fait politique important. Elle marque une étape dans l'évolution politique de cette partie de l'Amérique du Nord qui s'appelle le Canada et elle rejoint ne serait-ce que de manière tangente des questions d'importance bien au-delà des frontières juridiques dont sont issus ses participants.

L'Amérique du Nord septentrionale (pour reprendre la belle formule de Pierre Vadeboncoeur), sous l'impulsion du mouvement d'indépendance du Québec, est en pleine phase de dé-structuration que certains tiennent à faire passer pour une destruction. Au contraire des prophètes de malheur qui s'occupent davantage à leurs intérêts passés qu'à interroger l'avenir dans le présent, il est permis de voir dans la crise Québec-Canada le germe de solutions authentiquement nouvelles que le Québec et le Canada de demain pourront partager sans honte avec les autres peuples de la terre et pourquoi pas au profit de ceux-ci. La réunion de Saint Andrews n'est pas simples palabres de provinciaux quoi que puissent éventuellement en dire ceux qui préfèrent les rencontres au sommet des empereurs du temps présent.

Le monde actuel, quantité d'experts le disent diversement, est à un moment de fin. Fin de quoi? c'est difficile à dire mais il n'est pas interdit d'espérer qu'elle soit aussi un commencement, comme cela s'est trouvé bien des fois dans l'histoire.

A l'époque moderne, quelques grands traits ressortaient: l'importance accordée à l'individu qu'on a cherché à abstraire de ses particularismes; la course au développement matériel; la croissance et la centralisation des économies et même de l'économie mondiale, avec le corollaire de la centralisation politique, de la création d'empires.

Dans un article pénétrant, l'historien de la culture William Irwin Thompson tournait en dérision les futurologues à la Herman Khan qui ne voient d'autre avenir pour le monde que dans une expansion toujours plus grande. "Craignant que l'avenir ne leur fasse pas une place assez grande, écrivait-il récemment, les futurologues, comme de rusés producteurs d'Hollywood, s'empressent d'acheter tous les droits sur les images publiques de l'avenir". Il plaçait en contrepartie pour une vision de la société "méta-industrielle" (au-delà, plutôt qu'après ou post-industrielle) où renaîtrait quelque chose comme les dèmes, de l'Attique ancienne, les communautés grecques de l'Antiquité: un mouvement qui s'éloigne du gros et grand pour aller vers le petit.

Le mouvement d'indépendance du Québec peut et doit être dans le cadre de cette recherche (qui devient mondiale) de dimensions plus authentiques aux communautés humaines, une poussée vers l'avenir et vers l'an 2000 et non pas, comme certains s'acharnent à vouloir le faire croire, comme un repli sur le passé aux relents de 19e siècle ni, encore moins, comme une répétition des nationalismes fascistes d'il y a quelque quarante années.

Ottawa est, à sa façon médiocre, un exemple de la furie de centralisation et de la rage à gommer les particularismes qui menacent les humains. Ce venin, on tente souvent de le déguiser comme miel par le discours universaliste, juridique, abstrait, que Muriel Garon-Audy et Robert Vandicke démystifiaient bien dans LE JOUR du 8 juillet. Ce n'est du reste pas d'hier que les belles phrases servent les intérêts de l'ordre établi.

Contre ce centralisme réducteur, Saint Andrews n'est certes pas une victoire finale, et même peut-être pas le début d'une victoire.

Mais la réunion des premiers ministres, événement sans précédent depuis que ces rencontres annuelles ont pris un caractère institutionnel il y a dix-sept ans, marque l'actualité sans égard à Ottawa et la marque de manière certaine. Il ne s'agit plus de roder des accords fragiles en vue de présenter quelque front commun bancal pour une confrontation avec Ottawa au sein d'une conférence fédérale-provinciale. Les provinces sont entre elles et avaient le pouvoir indiscutable de traiter entre elles sans souci d'Ottawa. Elles se retrouvent, non pas comme c'était la coutume dans leurs besoins communs de ressources fiscales, mais dans la diversité de leurs populations et de leurs institutions. Si seulement quelques-uns des participants en avaient tiré la

conclusion qu'il est possible de réunir sans uniformiser, de coordonner sans centraliser, un pas aura été fait.

Il importe, ce me semble, dans la lutte pour l'indépendance du Québec, de tenir bien présentes à l'esprit quelques petites idées.

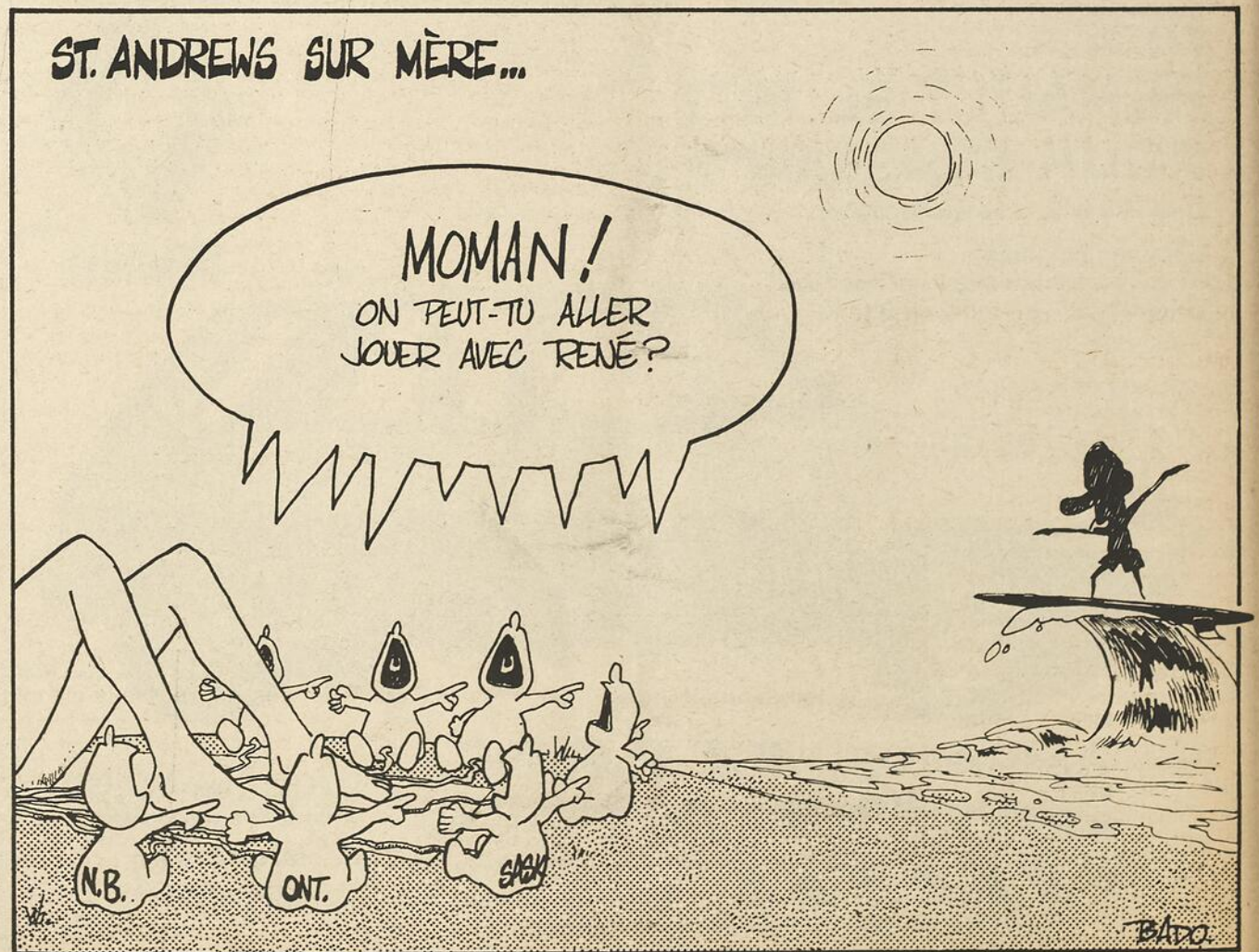
Parmi celles-ci il y a l'idée que ce qu'il faut abattre, c'est tout ce que recouvre le mot "Ottawa", réalité et aussi symbole d'un système étouffant.

Une autre petite idée, c'est que ce combat n'est pas solitaire et qu'en toutes sortes de lieux des humains luttent contre le monstre du centralisme.

Une troisième, c'est que dans la détermination que nous mettons à nous débarrasser du joug fédéral, il faudrait nous rappeler que si Ottawa recouvre la réalité canadienne à la manière d'un masque, il est loin d'en traduire toute la complexité et qu'il nous est utile de connaître cette réalité et de la toucher, dès maintenant, en vue d'associations futures.

Peut-être que la réunion des premiers ministres des provinces sera sans grandes suites mais n'est-il pas plaisant à l'occasion d'imaginer un avenir qui aboutirait à autre chose qu'un cul-de-sac.

Evelyn Dumas



# Québec

## Qualité de vie - Décentralisation - Déconcentration

# Une entrevue avec le Ministre d'Etat à l'Aménagement, Jacques Léonard

par Jacques Larue-Langlois

**Dans la première entrevue de fond qu'il accorde depuis le début de son mandat, le ministre d'Etat à l'Aménagement jette un peu de lumière sur les attributions de ce nouveau ministère dont l'importance est primordiale en ce qu'elle témoigne du souci du nouveau gouvernement d'aménager sur des bases solides une société renouvelée et fondée sur les véritables besoins des citoyens.**

La qualité de la vie repose sur la réduction des écarts entre les aspirations individuelles d'un côté et la satisfaction des besoins sociaux de logement, de transports, de travail et de milieux de vie de l'autre côté. Tel est un des principes directeurs qui gouverne le ministre d'Etat à l'Aménagement, un des super-ministères mis sur pied par le gouvernement péquiste dès son avènement au pouvoir, en novembre dernier. De concert avec les ministres d'Etat au développement social et au développement économique, le titulaire de l'Aménagement participe en réalité à une vaste structure organique de planification en tous genres dont les tâches précises sont encore peu connues de la majorité des citoyens québécois.

L'utopiste qui pourrait demeurer tout en tenant compte de la réalité y verrait sans doute la première voie d'un gouvernement vers les grands changements susceptibles d'affecter la qualité de la vie et de modifier considérablement les rapports exploités-exploiteurs qui marquent surtout les relations humaines en société capitaliste. C'est sans doute là une des ambitions ultimes de l'administration gouvernementale actuelle mais elle en est encore à ses premiers balbutiements dans le genre - qui peut prétendre ne pas balbutier en ce domaine? - et cet esprit se traduit, pour le moment,

dans des définitions d'objectifs plus simples et plus concrets dont nous avons tenté d'obtenir le sens précis à l'occasion d'une rencontre avec le ministre d'Etat à l'Aménagement, Jacques Léonard, député de Labelle, rencontre d'autant plus importante qu'elle constitue la première interview de fond accordée par le ministre en question.

### Un nouveau ministère à définir

"Le ministère de l'Aménagement n'a pas de budget et pas d'employés. C'est une structure administrative très légère comportant un sous-ministre, un chef de cabinet et quelques adjoints mais, comme personnel de

soutien c'est très léger. En réalité, c'est à peine un ministère sauf que je bénéficie pour le moment de l'OPDQ (Office de planification et de développement du Québec) qui se préoccupe des tâches d'aménagement, en particulier au niveau régional." Et l'"aménagement"? Quelle est la conception que vous vous en faites, au ministère?

"Nous, on la définit comme étant l'organisation, par la population d'un territoire, de l'ensemble de ses ressources économiques, sociales et culturelles. Cette définition se distingue d'une perspective uniquement physique de l'aménagement qui laisserait ouverte la possibilité de gérer le territoire selon une vision technocratique dite objective, à partir de Québec. Elle implique un modèle d'aménagement décentralisé, favorable à l'intervention directe des citoyens dans l'organisation de leurs ressources qui suppose que la planification physique, l'aménagement du territoire ou l'urbanisme ne seront que des résultantes des décisions des citoyens eux-mêmes relativement aux équipements collectifs, aux infrastructures et aux affectations des sols."

Les propos de ce ministre ne sont-ils pas d'un sérieux déroutant? En réalité cependant, Jacques Léonard, comme ministre, se prend à peine plus au sé-



Jacques Léonard en conversation avec le correspondant du JOUR, au "Parlementaire", le restaurant du Parlement de Québec.

## le point du jour

### Les sabotages de l'Opposition

Comme bien d'autres, j'ai hâte que se concluent ces discussions sur la langue, qui ont beaucoup duré parce qu'elles étaient délicates et difficiles mais aussi parce que l'opposition libérale, en particulier, a manoeuvré de manière à retarder indûment le travail législatif sur la question, provoquant ainsi une sorte d'embouteillage dans l'exécution de l'oeuvre législative générale du gouvernement. Les libéraux croyaient qu'en étirant démesurément ce débat, ils le rendraient odieux et le feraient paraître secondaire et superflu. Mais c'était un pauvre calcul, peut-être habile dans l'instant même, mais extrêmement trompeur à plus long terme. S'il continue d'apparaître que cette opposition sans envergure se fait système d'empêcher le plus possible le gouvernement de réaliser les changements que la population attend, elle sera jugée pour ce qu'elle est: bavarde, brouillonne, et singulièrement vide, sans vision comme mission. Je n'ai pas de crainte: on a beau faire des grimaces, le fond des choses finit toujours par ressortir.

Le fond des choses, c'est que l'opposition officielle ne veut pas que ce gouvernement légifère, parce qu'il apporterait des réformes et qu'elles feraient la réputation de celui-ci. Le fond des choses, c'est que le gouvernement, lui, veut opérer des réformes: chacun sait cela et commence à très bien voir qui en retarde le processus. Comme tout le monde, les syndicats sont obligés d'attendre. Ils surveillent le gouvernement de près (ce qui est bien leur rôle), mais je suis persuadé qu'ils haïssent l'opposition, ce qui est plutôt inouï. On assistera probablement à un phénomène tout contraire à ce que l'on voit d'habitude: c'est l'opposition officielle qui devra rendre des comptes, plutôt que le gouvernement, et ce sera très étrange. L'opposition officielle descend de Bourassa et, à l'instar de Bourassa, elle est dans le chemin du peuple québécois. Les rôles habituels sont complètement renversés dans ce pays et il y a de quoi parce que tout était à l'envers. Dans et par le gouvernement, le Parti québécois représente paradoxalement et jusqu'à un certain point l'opposition populaire, tandis que le Parti libéral et l'Union nationale, dans l'opposition parlementaire, représentent non moins bizarrement et jusqu'à un certain point les forces anti-démocratiques. Les réformes annoncées, dont quelques-unes sont déjà déposées sous forme de projets de lois, attendent et pèsent comme autant de reproches muets sur cette opposition qu'on dirait chargée de saboter le progrès même.

Des législations sont néanmoins prévues. Certains projets importants sont déposés. D'autres, pour lesquelles les études achèvent, doivent venir. Quand les uns et les autres auront franchi malgré tout les barrages — car cela viendra —, une première étape sera terminée, puis il faudra encore approfondir les choses, soulager d'autres misères populaires, agir davantage sur le chômage, pousser plus loin les lois sur l'hygiène et la sécurité industrielles, prendre mieux en mains la situation des cultivateurs. Du reste, la clé de l'indépendance n'est pas ailleurs que là. Une certaine nécessité de gouvernement populaire est inscrite dans la logique même du projet d'indépendance, compte tenu des contraintes bien entendu. Un poids certain tire le gouvernement Lévesque vers une conception démocratique de son action, non seulement pour les formes mais aussi pour la substance. C'est dans une certaine solidarité du peuple avec le gouvernement et du gouvernement avec le peuple qu'il faut envisager le progrès de notre cause, qui est assez globale. Les syndicats, comme le gouvernement d'ailleurs, ne sont pas sans deviner, je crois, cette espèce de liaison qui existe davantage dans les conditions réelles que dans les intentions tout à fait conscientes, et qui garantit au fond celles-ci.

Mais le parti libéral actuel, au milieu de tout cela, qu'est-ce que c'est? Une variété de rongeurs.

Pierre Vadeboncoeur

(suite de la page 9)

rieux que votre humble serviteur comme journaliste. Nous nous sommes rencontrés à huit heures du matin, au restaurant du parlement, en vue de nous livrer conjointement à une analyse de ce qui se passe dans le ministère dont il a la responsabilité. Jacques Léonard a quarante ans. Il

déjà dix fois trop? Et puis est-ce qu'il n'y a pas déjà 80% des véhicules qui sont la propriété de gens qui n'en n'ont pas besoin et pour qui la voiture ne constitue en fait qu'un symbole de statut social?

"On pourrait dire: Oui, on va continger. Il n'y a rien d'impossible là-dedans. Sauf qu'on est en-

routes coûtent \$700 millions par année et sont surtout conçues en vue du transport d'automobiles presque vides."

Est-ce que certaines démarches ont été envisagées en vue d'encourager le transport en commun, de le stimuler? Et dans quel secteur précis?

"Ça doit faire partie d'une liste d'orientations dont on va devoir discuter au niveau de mon mandat, particulièrement en ce qui concerne la région de Montréal, car s'il y a un endroit où il faut parler de transport en commun, c'est bien la métropole. Une des possibilités consisterait à utiliser au maximum certaines ressources existantes, tels les autobus scolaires, par exemple. On investit beaucoup d'argent dans le transport des écoliers et l'équipement est là qui ne sert à rien pendant la plus grande partie de la journée et toute la fin de semaine. Il est bien évident qu'on pourrait se servir de ces autobus et de leurs chauffeurs, souvent payés à temps partiel, pour transporter d'autres gens que les écoliers. Enfin, c'est une autre des questions que nous étudions présentement."

Pour le moment, le cabinet ne semble pas prêt à freiner sérieusement l'expansion de l'automobile et le ministre n'a pas retenu ma proposition de bannir tout message commercial annonçant la vente d'automobiles et d'écrire sur chaque véhicule: "Cette machine tue chaque année 1946 Québécois."

### Intégration

"Pour le moment, poursuit Jacques Léonard, ce que je trouve le plus important c'est d'assurer une certaine intégration des différents domaines jusqu'ici mal intégrés. Je pense, par exemple, aux spécialisations extraordinaires dans lesquelles on s'est lancé quand on a institué des garde-feu, des garde-chasse, des policiers municipaux, des inspecteurs de l'environnement, des inspecteurs routiers, etc... A mon avis, les mêmes personnes pourraient faire tous ces travaux, ce qui constituerait une amélioration valable dans les territoires ruraux en tous cas. En Europe, tout agent public peut émettre un procès verbal à quiconque est pris, par exemple, en flagrant délit de braconnage... tout agent public, alors qu'ici seul le garde-chasse peut accomplir

cette tâche. En restreignant les limites du territoire de chacun, on pourrait facilement diversifier les tâches et ainsi économiser considérablement."

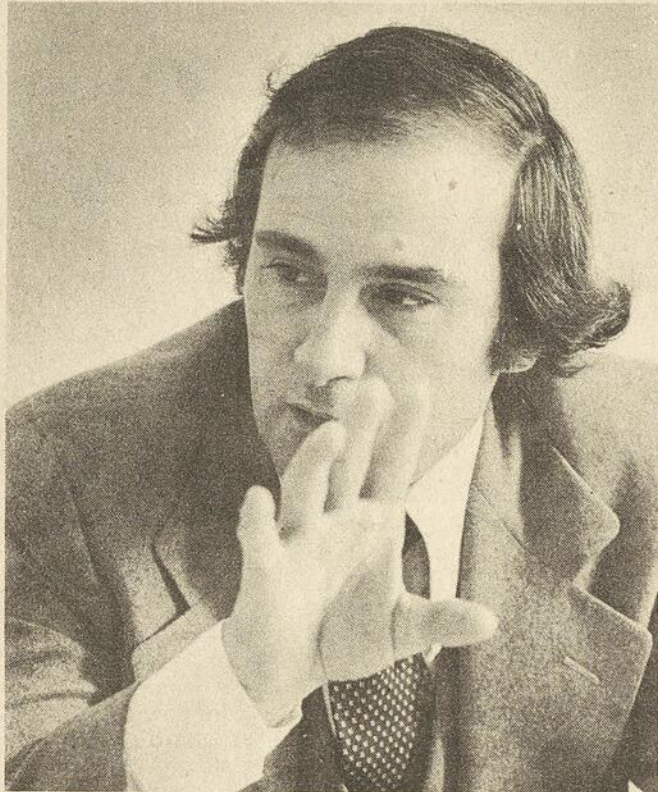
### Une loi-cadre de l'aménagement

En fait, tous ces problèmes, de nature fort variée, doivent faire l'objet du contenu d'une "loi-cadre de l'aménagement" à paraître avant la fin de l'année, selon le ministre, même si elle n'était pas prévue au discours inaugu-

ral de la présente session. Cette loi devra prévoir les schémas et les plans d'aménagement du territoire, des ressources et des équipements en vue d'une meilleure organisation fondée sur la décentralisation. On y légifèrera sur les relations entre le gouvernement et des organismes régionaux susceptibles d'assumer de plus grandes responsabilités dans divers secteurs.

A cet égard, un des projets du Conseil des ministres

consiste à utiliser une structure déjà existante, celle des Conseils de comtés, et à lui donner un rôle précis dans l'élaboration des politiques régionales. Le Conseil de comté, une des plus vieilles structures administratives de notre système politique, comprend les maires des municipalités rurales de chaque comté et est chapeauté par un préfet de comté. Certains fonctionnent au ralenti, mais certains sont déjà très actifs et, comme ils sont formés des



Michel Giroux

**Léonard: "La région de Montréal constitue un des plus grands mandats qui me soient confiés..."**

est militant indépendantiste depuis 1961 et un souvenir commun nous relie: la conférence de presse donnée à cette époque par Marcel Chaput, alors qu'il annonçait sa démission du gouvernement fédéral comme biologiste, afin de se consacrer entièrement à la cause de l'indépendance du Québec. Nous y avons cru tous les deux.

"Tout le monde doit être rendu conscient de la dépollution, de la qualité de l'environnement... et là-dessus, je crois qu'on a fait un bout de chemin, parce qu'avant, les gens ne se préoccupaient pas de jeter leurs papiers un peu partout, alors qu'aujourd'hui je pense qu'il y a une partie de la population assez appréciable qui s'en préoccupe et, graduellement, ça va venir."

### L'automobile

Est-ce qu'à votre avis il serait temps d'imposer des contingentements sur le nombre de véhicules automobiles qui sont vendus dans un pays comme le nôtre?

"Oh! non! On n'est pas rendu là."

Est-ce qu'il n'y en a pas

core dans un pays qui a une certaine notion de liberté. On est mieux de mettre nos investissements dans du transport en commun que de forcer, pratiquement **manu militari**, les gens à ne pas avoir d'automobile. Si on a des transports en commun bien organisés, au lieu de faire des routes qui amènent des automobiles dans les centre-villes, ça serait peut-être plus efficace. Il est bien évident qu'il est absurde de regarder passer vingt automobiles vides en attendant l'autobus, mais il faudrait d'abord que tout le monde se dise: "Le transport en commun c'est bien meilleur."

Il faudrait que ce soit à la portée de tout le monde et presque symbolique comme tarif?

"Certaines gens sont plus pauvres que d'autres, mais, en général, c'est à la portée de tout le monde. Il est bien évident que le transport en commun est moins cher que le transport privé, surtout qu'à l'heure actuelle, le Québec finance les transports à au moins 50% par le biais des routes qu'il construit et qui sont surtout utilisées pour le transport individuel. Les

### Dossiers déjà prévus pour discussion au COMPA durant les prochaines semaines

- Autoroute Dufferin-Montmorency
- Les expropriations du ministère des Transports pour les routes
- Mesures de contrôle de la spéculation foncière
- Politique portuaire québécoise
- Le port de Québec
- Politique d'aménagement des ports de pêche et de plaisance
- Règlement sur les terrains de camping et de caravaning
- Evaluation du programme d'aide aux inondations
- Règlement sur l'exploration minière dans le parc des Laurentides
- Le Mont-Tremblant Lodge
- Le plan d'aménagement de la CRO (Communauté régionale de l'Outaouais)

### Liste des dossiers discutés au Comité ministériel permanent de l'aménagement (COMPA) de novembre 1976 à août 1977

- Les priorités dans le domaine de l'Aménagement
- Gare fluviale des traversiers Québec-Lévis
- Mandat du ministre d'Etat à l'Aménagement sur la région de Montréal
- Projet de loi-cadre sur les parcs
- L'île d'Anticosti
- La réserve des Trois Chaînes
- Accidents naturels en territoire municipalisé
- Règlement sur la sécurité dans les bains publics
- Programme de traitement des eaux usées de la Communauté urbaine de Montréal
- Approvisionnement en eau sur la rive sud de Montréal
- Exploitation minière dans le parc des Laurentides
- Imposition d'une réserve pour fins publiques sur le territoire du futur parc Val-Morin-Val-David
- Projet de règlement relatif à la gestion des déchets solides
- Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueducs
- Le dossier "Un fleuve-un parc"
- Mandat du ministre d'Etat à l'Aménagement concernant la Loi générale de l'Aménagement
- Règlement du ministre délégué à l'Environnement sur les abattoirs
- Utilisation du territoire agricole
- Rapport d'étape sur la loi générale de l'Aménagement
- Aménagement de la colline parlementaire à Québec
- Hydro-Québec: ligne en provenance de LG-2 jusqu'au poste Chénier et mise en disposition des terrains publics pertinents
- Hydro-Québec: poste Chute-aux-Outardes
- Hydro-Québec: ligne Chénier-Châteauguay-frontière américaine
- Projet de loi concernant la sauvegarde des réserves d'eau potable
- Contrôle sur les démolitions d'immeubles
- Modifications législatives en matière d'urbanisme
- Transactions avec le gouvernement fédéral portant sur le domaine public foncier
- Règles concernant la vente et la location de terres publiques pour fins de villégiature ou autres
- Modifications à la loi sur l'évaluation foncière
- Politique de gestion du domaine public foncier
- Déconcentration territoriale de la fonction publique
- Création de la réserve écologique Tantaré
- Corporations municipales et intermunicipales de transport
- L'urbanisation dans la conurbation montréalaise
- La programmation préliminaire de la Société d'habitation du Québec pour l'année 1977
- Règlement sur les carrières et sablières
- Règlement sur les eaux de consommation
- Aménagement des Iles-de-la-Madeleine
- Le centre des congrès de Montréal

élus du peuple, il serait avantageux de leur restituer certains des pouvoirs qu'ils ont peu à peu perdus avec le temps, faute de budgets. "Il faudra, dit encore Jacques Léonard, remettre de l'avant la notion de région qui s'est pratiquement estompée avec les années."

Déjà, aux Iles-de-la-Madeleine, c'est au Conseil de Comté qu'on a confié la tâche de faire l'inventaire des biens et équipements et de planifier l'aménagement de cette région jusqu'ici défavorisée à cause surtout de son isolement géographique. L'OPDQ se chargera de diriger l'équipe technique dépêchée sur les lieux en vue de se mettre au service du Conseil de comté des Iles. Objectifs: coordonner les industries de la pêche et des mines de sel, ranimer l'agriculture en vue d'assurer l'autosuffisance agro-alimentaire la plus vaste possible à ce secteur isolé et faire face aux problèmes écologiques particuliers qui surgissent dans cette région insulaire du golfe St-Laurent.

## Le COMPA

Pour le moment, une des tâches premières du ministre d'Etat à l'Aménagement est de présider le COMPA (Comité ministériel permanent de l'aménagement), un organisme qui se réunit périodiquement et qui regroupe des représentants de plusieurs ministères (Aménagement, Développement social, Développement économique, Environnement, Agriculture, Transport, et le reste...). "Ce n'est pas, professe le ministre, un comité comme les autres qui établit de grandes politiques et où l'ordre du jour se limite à deux ou trois points. Nous, il nous arrive d'avoir dix points à l'ordre du jour dont certains sont fort complexes. Mon rôle en est un de coordonnateur entre les ministères. Un exemple concret du genre de problème dont nous discutons est celui du passage des lignes de l'Hydro-Québec et de la détermination précise de leur emplacement eu égard aux nombreuses terres arables à protéger."

Pour d'autres exemples des sujets discutés au cours des réunions du COMPA, le lecteur peut s'en reporter aux encadrés qui accompagnent cet article.

## L'agriculture

Le zonage agricole

constitue également une des préoccupations premières du ministre d'Etat à l'Aménagement et du COMPA. Sous ce rapport, les agriculteurs québécois attendent depuis des années, une loi qui leur a été promise à plusieurs reprises par l'administration libérale et qui doit régir l'utilisation du territoire agricole. Entre autres choses, cette loi doit empêcher la spéculation sur les terres arables du territoire, particulièrement par les étrangers qui achètent de bonnes grandes terres en culture, les divisent en petites terres ou même en lots et les revendent à des urbains désireux de s'installer à la campagne.

"Quels que soient les spéculateurs, déclare le ministre d'Etat à l'Aménagement, il faut, à un moment donné, protéger la nature agricole. Je pense que c'est là une nécessité absolue, au moins dans certaines régions et en particulier pour les meilleurs terres. Je pense à la région de Montréal où se situent certaines des meilleures terres agricoles du Québec qui sont grugées au rythme de 5,000 acres par année, ce qui équivaut à cinquante terres de 100 acres.

"Dans plusieurs pays, et en particulier en Allemagne de l'ouest, qui n'est pas particulièrement socialiste, on a délimité des périmètres urbains à l'extérieur desquels il est absolument interdit de construire. Nous envisageons des mesures semblables ici quoiqu'aucune décision finale n'ait encore été prise à ce sujet."

## La région de Montréal

"La région de Montréal constitue un des plus gros mandats qui me sont présentement confiés et qui ne se terminera certainement pas avec le rapport que je dois déposer au Conseil des ministres. Il s'agit de coordonner les travaux faits par plusieurs ministères dans la région métropolitaine, incluant l'île de Laval, la rive nord et la rive sud du St-Laurent. Il faut amener le gouvernement à définir avec précision les points d'investissement qu'il entend favoriser dans l'avenir.

"Nous, on veut favoriser le transport en commun, par exemple. Cela comporte certaines implications: on va probablement faire moins d'autoroutes et on va dépenser davantage dans le métro et dans d'autres systèmes de

transport en commun. On veut par ailleurs restreindre l'étalement urbain et on ne va pas installer une bouche de métro dans un champ de la rive sud car il est bien évident qu'un an plus tard, il y aurait là un tas de maisons et de commerces nouveaux.

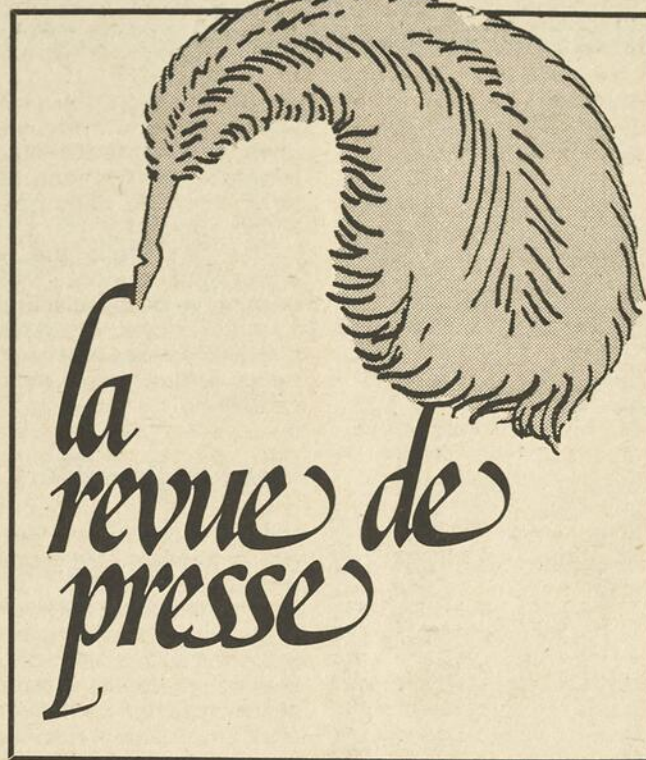
## Décentralisation et déconcentration

**Le Jour:** Quand vous parlez de décentralisation, pensez-vous à installer certaines structures administratives du gouvernement, des différents ministères, un peu partout à travers le territoire?

**M. Léonard:** "Il faut peut-être distinguer décentralisation et déconcentration. La décentralisation implique le pouvoir d'aller chercher, dans les régions, des revenus correspondant aux responsabilités de la structure politique régionale qu'on y a mise en place. A ce moment, la structure a des responsabilités mais elle bénéficie de revenus pour y faire face.

"La déconcentration se situe pour sa part au niveau des ministères. Un ministère peut instituer une direction régionale dans un secteur géographique donné mais ses fonds sont toujours votés par l'Assemblée nationale et viennent du ministère même, en dépit du fait que chaque région jouisse d'une relative autonomie de fonctionnement."

"Dans une conception de développement régional, il faudra peut-être redéfinir ce qu'est le développement et constater qu'il ne s'agit souvent que de choses simples qui existaient auparavant et qui fonctionnaient finalement beaucoup mieux, alors que les gens vivaient plus simplement. A l'heure actuelle, toute l'organisation économique est orientée vers un marché alors que la concurrence joue à sens unique. Peut-être devrait-on viser un certain degré d'autosuffisance à l'intérieur des grandes régions du Québec. Ça serait aussi valable comme développement. Mais ça, c'est une idée que je lance, comme ça..."



**Le président Jimmy Carter en est à son neuvième mois de pouvoir. Aux Etats-Unis et dans le monde, il a pu compter sur une énorme sympathie. Maintenant, toutefois, et de plus, les bilans critiques commencent à se dresser: sur sa politique étrangère, sur sa politique économique, sur ses récentes propositions de sécurité sociale. Deux optiques différentes, moitié de Londres, moitié de New York, serviront ici à illustrer comment la presse internationale évalue en ce moment Carter.**

**En politique internationale, Carter s'est démarqué par rapport à Nixon-Ford, c'est-à-dire par rapport à Kissinger. Malgré les complicités avec l'URSS que les Républicains avaient amorcées sous le nom de "détente", il a fait des sorties remarquables contre le mépris des droits individuels en Russie. Sur l'Europe, il a fait diffuser des propos singulièrement pessimistes sur l'avenir de l'autre continent nord-atlantique, propos rapportés par le NEW YORK TIMES qui, en matière de politique étrangère américaine, est le plus près possible de ce qu'est un journal officieux. Dans l'édition du 7 août du MANCHESTER GUARDIAN WEEKLY, édition hebdomadaire portant des extraits du MANCHESTER GUARDIAN, du MONDE et du WASHINGTON POST, un commentateur chevronné du MG, Peter Jenkins, attaque Carter d'une perspective britannique.**

### MANCHESTER GUARDIAN

"L'Europe vue de l'autre côté de l'Atlantique (NDLR: par Carter et son entourage) était faite de gouver-

nements faibles, de peuples mécontents, et d'élites régnantes craintives devant l'avenir. C'était un portrait d'ancien régime. (...) le président Carter voyait, en jetant un coup d'oeil au-dessus de l'Atlantique, une Allemagne où la croissance économique était trop lente et compromettait la reprise dans le reste du monde industriel; une Grande-Bretagne, une Italie et une France qui étaient chacune dans le marasme économique et le désarroi politique; un Portugal point encore immunisé contre la dictature; et une Espagne dont les progrès politiques sont menacés par ses graves problèmes économiques.

"Ce dossier de problèmes familiers ne me semble pas justifier la manchette "Carter voit une détérioration de l'Europe". Comme on disait naguère à Vienne: "La situation est désespérée mais non pas sérieuse".

"(...) il y a encore un grand pouvoir de rebondissement dans la société européenne, plus peut-être que ne le sentent parfois les Américains. De nouveaux modèles politiques

et sociaux prennent forme qui sont intrinsèquement européens et qui sembleraient avoir peu de pertinence pour les Etats-Unis dont la forme de société politique et industrielle, semble, de ce côté-ci de l'Atlantique, être unique en son genre. (...) Certes l'Europe change, mais je doute qu'elle se désintègre vraiment, à moins qu'on n'accepte les normes provinciales du Nouveau Monde.

"(...) Le président Carter a imposé plusieurs tensions nouvelles aux relations atlantiques. (...) L'une vient de ses tentatives de contrôler l'extension de la technologie nucléaire. Une deuxième découle de son désaccord bilatéral avec la puissance européenne dominante, l'Allemagne, quant aux stratégies de relance de l'économie internationale. Mais la principale divergence de vues dans l'opinion atlantique vient de l'importance qu'il a donnée à l'affirmation des droits de l'homme. (...) Les Etats-Unis (sous Carter) ont une vue de l'URSS à l'échelle du globe, tandis que les pays européens, nécessairement, adoptent un point de vue plus régional à l'égard d'un voisin si puissant.

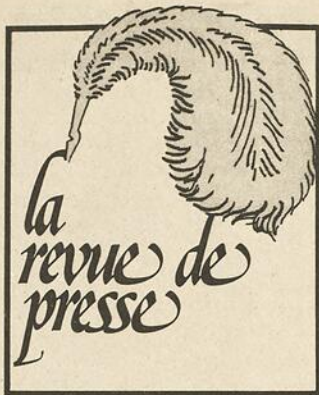
"(...) sans qu'il soit question de rancoeur ou d'isolationnisme, il se peut que le Nouveau Monde et l'Ancien soient en voie de prendre quelques distances."

**A propos des récents échanges Etats-Unis-Israël, et notamment de la visite du secrétaire d'Etat Cyrus Vance au Proche-Orient, THE ECONOMIST, aussi de Londres, dans un éditorial de son édition du 13 août, se moque gentiment du président Carter:**

### The Economist

"Au Proche-Orient, comme en Russie, les solutions que le président américain juge idéales ne sont pas tout à fait des plans indélébiles dont il puisse prendre pour acquis que tout le monde les copiera."

**En politique intérieure américaine, les propositions du président Carter, en matière de réforme de la sécurité sociale et de la fiscalité, ne lui attirent pas que des fleurs des quotidiens américains parmi les plus prestigieux. Le WALL STREET JOURNAL, dans son éditorial du 16 août, s'en prend au président Carter sur sa politique économique presque**



(suite de la page 11)

sur le même ton qu'il s'en était pris, un peu plus tôt, aux "politiques économiques" du premier ministre Trudeau:

### THE WALL STREET JOURNAL.

"La politique économique de l'administration Carter est en un état avancé de dérive. Comme l'indiquent les rapports de la Bourse, nous aboutirons probablement sur les récifs à moins que quelqu'un ne s'empare bientôt du gouvernail.

"(...) Plus on entend parler de la réforme fiscale de M. Blumenthal (secrétaire au trésor/ministre des finances), et plus elle apparaît comme un nouvel en-

couragement aux secteurs productifs de l'économie. Malgré tout, c'est de lui qu'on peut attendre le plus au gouvernail. Mais il faudra qu'il se montre dur avec son Président.

"(...) Les fléchissements à la Bourse font qu'il nous est difficile de partager l'optimisme que les économistes vont chercher dans leurs ordinateurs. La Bourse réagit précisément comme il faut s'y attendre quand elle fait face à des hausses de taxes massives. Et l'impact de ces augmentations de taxes pourrait se faire sentir dans l'économie réelle bien plus rapidement que les ordinateurs ne sont programmés à le croire.

"Le danger immédiat, c'est que le pessimisme du marché ne s'étende aux investissements en équipements, lesquels devraient être la force la plus importante dans la prochaine étape de la reprise. (...) Cela peut être évité au niveau du leadership économique."

**Le président Carter vient de proposer le plus vaste programme de créations d'emplois qui ait été mis de l'avant aux Etats-Unis depuis la crise économique des années trente. Il prévoit la création d'un**

**maximum de 1.4 million d'emplois à plein temps et à temps partiel qui seraient offerts aux personnes qui se trouvent au minimum de l'échelle des revenus. Ceux qui accepteraient de tels emplois cesseraient de recevoir des allocations de bien-être; ceux qui ne pourraient les accepter continueraient de recevoir l'assistance sociale. Sous le titre "Working for Welfare", le NEW YORK TIMES commentait ce projet dans son édition du 16 août 1977:**

### The New York Times

"Le projet Carter est solide à presque tous les points de vue:

- En substance, il est attrayant. Les gens qui sont en bonne forme physique devraient travailler et pour la plupart ils veulent travailler. Ce qui manque en ce moment ce n'est pas la volonté mais l'emploi.

- Le projet a des attraits administratifs. Il fournirait au gouvernement des éléments auto-régulateurs: plus serait grand le nombre de gens mis au travail, plus serait importante l'économie de fonds publics consacrés au bien-être.

- Et le projet a des char-

mes politiques. Malgré toute l'hostilité publique à l'égard des images que suggère l'idée de bien-être, le public reste enclin à aider les pauvres."

Il y a toutefois des *mais* que le NEW YORK TIMES souligne longuement.

La première porte sur la nature des emplois qui seront créés: enverra-t-on une mère qui vit de bien-être défricher des sentiers au fond des bois? Le plan d'emplois présenté par le ministère du Travail satisfait toutefois le journal. Le *mais* le plus important touche aux chances réelles de la création de tant d'emplois nouveaux, en temps de récession, et compte tenu du fait qu'au printemps Carter a promis 725,000 nouveaux emplois dans le secteur public qui sont du reste inclus dans le total de 1.4 million dont il parle maintenant.

"La réforme du bien-être que propose le gouvernement est bien engagée. Mais c'est la réponse à des questions comme celles-ci qui montrera, à la fin, si le bien-être et la réforme et le travail peuvent marcher ensemble.

## les miettes

**M. Serge Joyal a fait une colère fulminante, blâmant ouvertement M. Otto Lang pour avoir prématurément brandi la menace d'une loi spéciale contre les contrôleurs de l'air, mais il a voté ferme en faveur de la loi prématurément présentée...**

J'ai voté pour, mais à mon air ils ont bien vu que j'étais contre...

●●●

**Eugène Forsey, né à gauche et retraité sénateur, comme Jean Marchand, congénère anglo-saxon d'abord et social-démocrate ensuite comme Frank Scott, a l'amabilité de rapprocher le nom de René Lévesque de celui d'Ian Smith de Rhodésie.**

Cher politicologue. Cher et grand philosophe de l'histoire de la domination. Cher Eugène. Il est en effet frappant de voir qu'en Rhodésie, enfin et pour une fois, le pouvoir est entre les mains de la majorité représentée par Ian Smith.

●●●

**Il n'y a pas encore de membres québécois à l'horizon pour la Commission Roberts-Pépin. Jean-Luc est bien embêté.**

Pas tant que ça. Il n'aura qu'à cumuler. Hé! ce serait bien la première fois qu'il aurait refusé une planque!

●●●

**"La Gendarmerie royale du Canada a moins à craindre d'une enquête publique que des critiques exprimées par des journalistes et des politiciens au zèle excessif qui minent la confiance du public à l'égard de ce corps policier", de déclarer le commissaire de la GRC, M. Maurice Nadon.**

C'est justement pourquoi des politiciens et des journalistes au zèle excessif expriment des critiques qui minent la confiance du public à l'égard de ce corps policier.

●●●

**Toujours suivant M. Nadon, les journalistes ne font pas toujours preuve d'exactitude dans leurs écrits au sujet de la GRC.**

Pas facile, pas facile. La GRC est une police secrète, très secrète, M. le

commissaire. Aussi des journalistes, informés comme ils peuvent (comment leur en vouloir?), émettent-ils des hypothèses suivant lesquelles la GRC n'espionne pas la vie privée des hommes politiques, ne fiche pas des milliers d'honnêtes citoyens au Québec, ne commet pas d'erreurs de jugement du genre effraction et cambriolage, n'entretient pas d'agents provocateurs politiques, n'infiltré aucun mouvement ou parti politique légal au Québec, ne se charge d'aucune mission politique fédéraliste et/ou capitaliste, ne brûle jamais de documents susceptibles de la compromettre elle-même, puisque, aussi bien, suivant l'hypothèse de ces journalistes peu responsables et peu exacts, de tels documents n'existent pas et n'ont jamais existé.

●●●

**M. Yvon Valcin animera l'atelier du travail au prochain colloque-jeunesse du Parti libéral du Québec.**

M. Valcin est-il aussi proche du PLQ que le PLQ est loin du mouvement syndical? Probable, puisque le mouvement syndical est aussi loin de M. Valcin qu'il est du PLQ.

●●●

**Un quidam député s'est fait exclure de l'Assemblée pour s'être entêté comme un gamin à vouloir ouvrir une fenêtre, laquelle, quand on l'ouvrait, laissait entrer un tintamarre qui couvrait les voix des parlementaires.**

Mauvaise décision. Il fallait lui laisser ouvrir la fenêtre. Le président a refusé. Par conséquent, le député a été sorti par la porte.

●●●

**Tiens! cette semaine, Claude Rien n'écrit plus rien!**

"Laissez-moi vite, en m'éloignant d'ici, leur ôter tout sujet de m'attaquer ainsi. Je regarde céans quels grands troubles j'apporte, Et je crois qu'il est besoin, mon frère, que j'en sorte".

Molière, Tartuffe

●●●

**Le Petit Poucet**

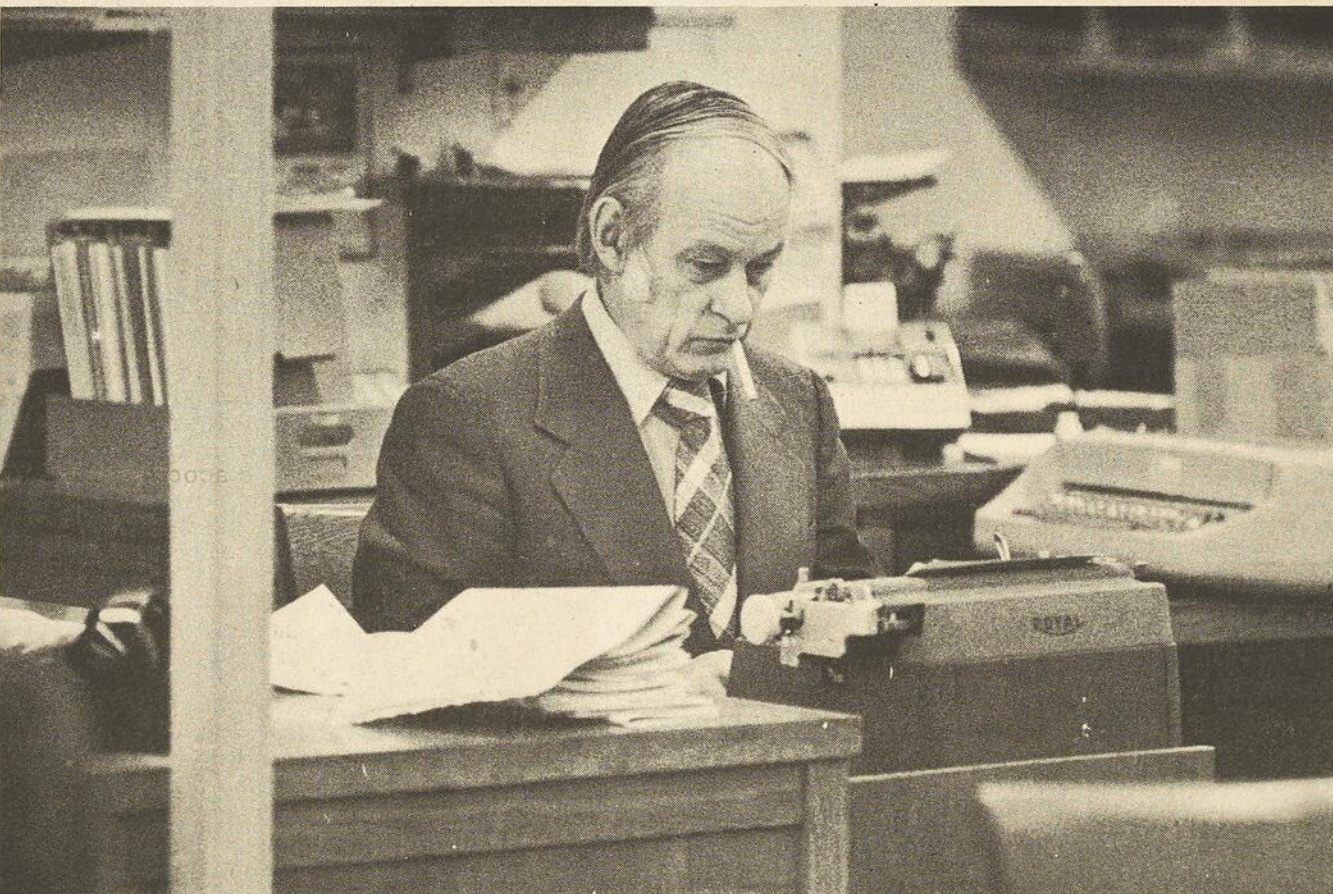


photo Antoine Désilets

*"... C'est à vot'tour de vous laisser parler d'amour..."*

*Le 24 août, le premier ministre René Lévesque aura 55 ans. Nous lui souhaitons bon anniversaire, bonne fête comme on dit chez nous. C'est un jour qui autorise la tendresse un peu exagérée. Pour nous, M. Lévesque est avant tout le camarade, camarade émérite du métier de journaliste, camarade premier parmi les militants. Nous espérons que son 24 août sera meilleur que la même date l'année dernière et moins bien que la même date l'an prochain.*

## En France

# L'Union de la gauche se bagarre: est-ce au fond qu'elle s'embrasse? \*

par Jean-Marie Borgeix  
Rédacteur en chef des "Nouvelles littéraires"  
Correspondance particulière

PARIS — Si les citadins ont comme d'habitude déserté les grandes villes et qu'il est toujours aussi difficile au mois d'août de trouver une boulangerie ouverte à Paris, les hommes politiques n'ont pris cette année que des demivacances. Le transistor à portée de la main, sur les plages ils ne bronzent que d'une oreille. Surtout s'ils sont de gauche.

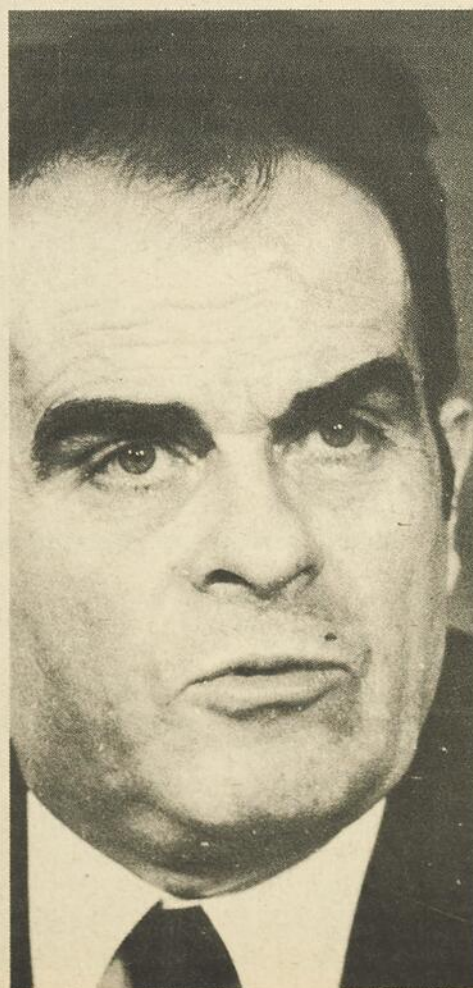
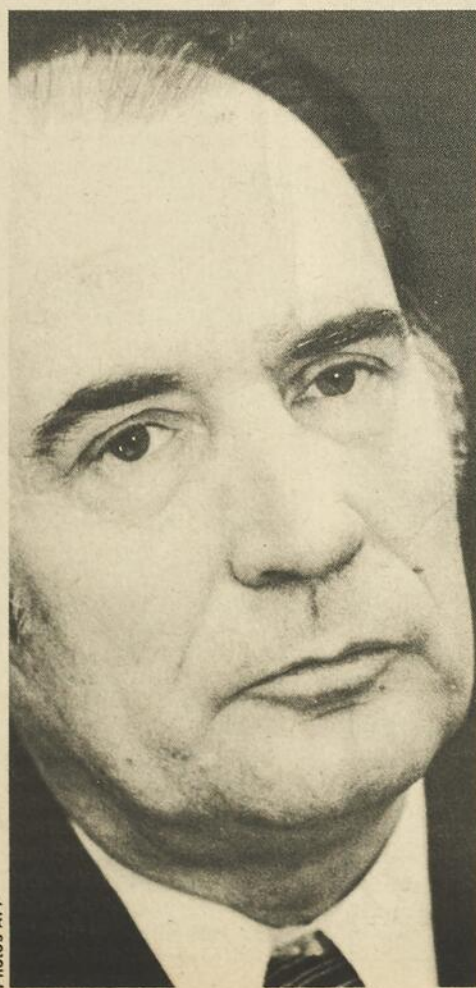
Depuis que Georges Marchais est rentré de Corse, la polémique n'en finit pas en effet de rebondir entre les trois partis signataires du programme commun. Volontiers gouailleur, tour à tour cinglant et bon enfant, le secrétaire général du Parti communiste au mieux de sa forme multiplie les conférences de presse, les interviews et les articles dans les journaux de son parti. "Il faut qu'il fasse attention, Mitterrand!" avait-il lancé le 3 août. Quinze jours plus tard, le ton n'a guère changé: il est encore celui de la mise en garde. Menace imprécise, rodomontade, plus que mise en demeure ("Vous allez voir ce que vous allez voir!"). Mais menace tout de même.

Pourquoi un tel accès de fièvre? Pourquoi un si beau cadeau fait à la droite empressée comme jamais d'exploiter le moindre différend entre les adversaires? Une fois de plus les sceptiques brandissent le spectre de la rupture entre socialistes et communistes. Pierre Bèregovoy, chef de la délégation socialiste aux réunions d'actualisation du programme commun, feint de croire que le Parti communiste s'apprête à "changer de stratégie", en d'autres mots à changer d'alliés et finalement à renoncer au pouvoir. Mais dans ce climat de dramatisation ex-

trême, il faut faire la part de la tactique des uns et des autres. François Mitterrand en tout cas prend bien soin de ne pas succomber à la tentation des excès de langage. Terré dans la petite ferme qu'il possède dans le sud-ouest de la France à deux pas de l'océan, il est avare de paroles. Aux débats internes de la gauche il semble d'ailleurs préférer les idées générales: il ne s'est pas fait prier pour répondre le 13 août à l'invitation de son ami Mikis Teodorakis qui organisait en Crète un débat sur le thème de "Socialisme et Culture".

Mais ce n'est qu'apparence: attentif aux moindres péripéties de la politique parisienne, le leader de la gauche sait qu'il convient de ne pas être trop bavard pour être écouté. De temps en temps il accepte donc de rompre le silence pour se livrer à des considérations détendues à la manière de Roosevelt, au coin du feu sur la santé d'une gauche qui ne va pas si mal que ça: avec humour, il exprime seulement le regret sibyllin que certains confondent les divergences qui existent et celles qui n'existent pas...

**François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste de France, et Georges Marchais, secrétaire du Parti communiste français.**



Photos AFP

Après avoir raté le pouvoir de si peu (5,5% des voix en 1974) François Mitterrand s'interdit de jouer le rôle d'un chef de parti comme les autres. Pour mieux mettre, au moment qu'il choisira lui-même, un terme aux polémiques actuelles, il ne s'y mêle pas directement. Il se veut à la fois chef et arbitre, il souhaite rester le symbole de l'union, père au-dessus de la mêlée.

## La défense

Pourtant, ce qui oppose aujourd'hui socialistes et communistes, c'est un sujet capital: la politique de défense et, à travers elle, l'ensemble de la politique étrangère. Au printemps dernier, le Parti communiste qui avait jusqu'alors combattu avec la plus farouche détermination la bombe atomique française a effectué l'un des tournants les plus spectaculaires de son histoire en devenant soudain l'un de ses partisans les plus zélés. Divisés mais favorables dans leur majorité à l'élabora-

tion d'une nouvelle politique de défense - plus responsable, disent-ils - les socialistes semblent eux aussi ne plus vouloir jeter la bombe atomique aux orties ainsi que le programme commun le prévoyait en 1972. Reste à préciser les conditions d'utilisation éventuelle de l'arme nucléaire. Et dès qu'on entre dans les détails tout se gâte.

Les communistes estiment que "le président de la République dispose d'un pouvoir exorbitant en étant seul maître d'appuyer sur le bouton" et ils prônent la collégialité de la décision. Les socialistes n'ont pas de mal à leur rétorquer qu'une arme de dissuasion perd toute raison d'être si son utilisation doit être décidée par les représentants de plusieurs partis réunis en conclave. Les socialistes affirment également pour leur part que les fusées françaises doivent rester pointées vers l'Europe de l'Est, puisque la gauche ne songe pas à sortir de l'Alliance atlantique. A quoi Georges Marchais répond que la France socialiste aura un bien étrange visage si sa défense n'est tournée vers aucun pays capitaliste.

Ces problèmes de défense débattus au grand jour avec plus ou moins de sérieux et avec des hypothèses d'écoles pour le moins téméraires prêteraient à sourire si l'enjeu n'était pas aussi considérable. Chacun sent bien en effet que le pouvoir politique réel passe par le pouvoir de décider de la guerre et de la paix. Le chef de l'Etat français qui ne disposerait pas de ce pouvoir-là serait un président fantôme. Chacun sait aussi que la direction vers laquelle seront les fûts des fusées stockées en Provence renseignera mieux sur la politique étrangère de la France "socialiste" que les plus belles déclarations démocratiques.

## Un référendum

Mais ces débats surgissent malencontreusement au sein de la gauche au moment même où une grande partie de la jeunesse se reconnaît dans la lutte que les écologistes mènent contre le nucléaire. Les affrontements violents qui se sont produits devant

la centrale nucléaire de Malville ont récemment bouleversés l'opinion. L'heure est donc fort mal venue pour discuter de l'utilisation de la bombe atomique. Conscient de ces difficultés, François Mitterrand propose que le futur gouvernement de gauche organise un référendum sur la politique de défense. Wolinski, maoïste de mai 68 devenu communiste et dessinateur sans pitié, résume dans une caricature féroce à la première page de *L'Humanité* l'attitude du leader socialiste. On y voit celui-ci sur une plage interrogé par un journaliste: "M. Mitterrand, que pensez-vous de la force nucléaire française? - On pourrait faire un référendum... - Et que pensez-vous du référendum? - Il y a le pour et le contre". Là-dessus peut-être un atout politique: les dirigeants du Parti socialiste aimeraient bien s'attacher en même temps les faveurs des électeurs partisans de l'armement nucléaire et ceux qui y sont hostiles. Les communistes de leur côté espèrent gagner des nouvelles voix gaullistes en se livrant à une surenchère nationaliste et en redécouvrant les vertus de la défense "tous azimuts" chère au général De Gaulle.

## Les questions sociales et économiques

Les problèmes de défense ne sont pas d'ailleurs les seuls sur lesquels le PC et le PS ne sont pas encore parvenus à se mettre tout à fait d'accord. Reste notamment en suspens la question de nationalisation (faut-il oui ou non nationaliser toute la sidérurgie?), le salaire minimum, l'éventail des salaires, l'impôt sur les grosses fortunes, etc. Mais au cours d'une réunion du sommet prévue pour la mi-septembre, les trois leaders de la gauche établiront la version nouvelle et définitive du programme commun. Celle-ci comptera cinquante pages de plus que la version originale. Ce qu'il perdra en éloquence et poésie, il le gagnera, dit-on, en précision et réalisme. Car personne n'en doute vraiment: quelles que soient les divergences au sein de la gauche, on trouvera bien



(suite de la page 13)

finalement le moyen d'en venir à bout par quelques-unes de ces formules de compromis dont les vieux partis ont le secret. Jusqu'à l'ultime seconde des négociations, les uns et les autres chercheront à imposer leur point de vue selon les règles d'un marchandage très savant. Echaudé par les "leçons" de l'histoire et par les exemples de tant de "trahisons" des sociaux-démocrates d'autrefois, le Parti communiste veut tout bonnement obtenir aujourd'hui, noir sur blanc, le plus d'engagements concrets possible de la part des socialistes. De l'orage dès cet été. Mais un orage pour nettoyer le ciel.

### Moins sérieux qu'il ne semble

Parce qu'il est trop tard pour reculer, il serait absurde de prendre les querelles intestines de la gauche trop au sérieux. Elles expriment bien sûr des divergences très profondes que la pratique du pouvoir ou l'épreuve de la défaite feront resurgir en 1978. Mais elles ne portent guère atteinte à l'alliance électorale signée autour du programme commun.

Les Français d'ailleurs ne s'y trompent pas. D'après un sondage publié mardi 16 août par le quotidien **Le Matin**, 54% d'entre eux affirment être disposés à voter pour la gauche, contre 46% pour la droite. Malgré les cris, les colères et les équivoques qui subsistent dans son programme, la gauche fait mieux que consolider ses positions, elle les améliore. Sans doute les électeurs sont-ils plus sensibles à la nouvelle augmentation du nombre des chômeurs enregistrée cet été (il y a désormais un million trois cents mille demandes d'emploi insatisfaites en France selon les chiffres officiels) qu'aux derniers avatars d'une vieille polémique à propos d'un avenir irréel comme un conte de fée.

Mais en mars 1978 voter à gauche ne sera pas seulement voter contre la droite, ce sera aussi engager la France dans une expérience politique sans précédent. En somme il reste huit mois aux électeurs de gauche pour s'habituer à leur audace. A moins qu'ils ne préfèrent secrètement aller au pouvoir les yeux fermés...

★ Le titre est du JOUR



# Impasse en Afrique

Est-ce la faillite des diplomaties occidentales?

Une vieille amitié s'est depuis longtemps nouée entre Africains et Québécois. Aussi voyons-nous avec inquiétude monter les menaces.

### Solidarité Québec-Afrique

Le Québec, qui a retrouvé les chemins de son identité, de sa croissance et de ses libres choix, est spontanément solidaire de l'Afrique, celle de l'authenticité et du développement. De plus, grâce à une langue commune, nous participons avec l'Afrique francophone à une coopération prometteuse: éducative et culturelle, scientifique, technique et économique. Par le Commonwealth, le Québec se reconnaît également des liens particuliers avec l'Afrique de tradition anglophone. Il souhaite tout naturellement que l'Afrique tout entière assume la responsabilité de ses affaires et de son développement et cela, si possible, sans déchirement violent, sans intervention extérieure tendue. Mais les pronostics ne sont guère favorables.

### Les diplomaties s'effilochent

En Afrique australe, la diplomatie anglo-américaine menace de se défaire. Elle visait essentiellement à la solution pacifique des problèmes du Zimbabwe (Rhodésie), de la Namibie (Sud-Ouest africain) et de l'Afrique du Sud. Les difficultés sont énormes. En Rhodésie, une minorité coloniale s'accroche au pouvoir, sous un leader dont l'habileté tactique égale l'aveuglement stratégique. En Namibie, en Afrique du Sud, une minorité blanche persiste dans la névrose raciste la plus enracinée.

Du côté africain, on affirme volontiers qu'il n'y aura de solution que violente. Mais on mesure les risques qu'engendrerait la

guérilla à outrance. Porte ouverte aux interventions de puissances non-africaines. Affrontements, éventuellement guerre civile entre factions nationalistes, notamment au Zimbabwe. Coups durs portés à des économies assez avancées. Aussi était-on prêt, malgré beaucoup de

moins de difficulté). Deuxième élément: traiter l'Afrique du Sud comme un partenaire pour résoudre les impasses rhodésiennes et ensuite namibiennes. Il faut reconnaître à cette stratégie toutes sortes de mérites, sauf le succès. Les divisions entre nationalistes africains, la mauvaise

Photo CP



Le président Carter: une stratégie différente

scepticisme, à laisser un peu de temps la bride au cou aux diplomaties occidentales.

La stratégie de Kissinger n'était pas sans mérite. Son concept premier était de viser un problème à la fois: Rhodésie d'abord, ensuite Namibie, puis éventuellement Afrique du Sud. (Certains diront, avec raison peut-être, qu'il eût été plus logique de commencer par la Namibie, qui présentait

volonté de Smith menèrent rapidement au cul-de-sac les négociations de Genève.

### Au bord de la faillite

On en est venu graduellement sous Carter à une stratégie assez différente. On agit sur tous les fronts à la fois. Pour la Rhodésie, on n'envisage plus une solution négociée, mais une nouvelle

formule britannique, à prendre ou à laisser. Pour la Namibie, on lance une initiative de cinq membres du Conseil de sécurité, dans l'espoir que ce territoire puisse devenir indépendant dans des conditions négociées, acceptables à la communauté internationale. Quant à l'Afrique du Sud, la doctrine Carter sur les droits de l'homme lui est nettement signifiée: sans évolution vers la règle de la majorité, ce régime ne peut s'attendre qu'à une hostilité durable des Etats-Unis. Admirable dans son contenu, cette nouvelle politique a peut-être pourtant l'inconvénient de mener à une confrontation rapide.

En effet, pour Kissinger, la clé était en Afrique du Sud. Le président Vorster devait logiquement souhaiter que l'avenir du Zimbabwe et de la Namibie se règle à l'amiable. D'abord il y gagnerait du temps. Et puis, mieux valait pour lui, autour de son pays, une ceinture d'Etats pacifiques plutôt que de territoires radicalisés par de longues guerres civiles, déchirés peut-être par des guerres civiles, ruinés économiquement, profondément dépendants d'intervenants extérieurs comme l'URSS. Donc les diplomaties occidentales pouvaient compter sur une coopération sud-africaine tant qu'il s'agissait uniquement des territoires adjacents. Mais quand Carter met directement en cause l'Afrique du Sud, Vorster se rebiffe et cesse d'exercer toute pression utile sur Smith en Rhodésie.

Avec l'agilité simiesque qu'on lui connaît, Smith s'ingénie à exploiter cette situation. Il écarte les propositions britanniques et se cherche des alliés africains en Rhodésie. Or l'Organisation de l'unité africaine, en reconnaissant le Front patriotique comme véhicule des aspirations du Zimbabwe, a rejeté d'autres leaders africains dans les ténèbres extérieures c'est-à-dire dans les prés de Smith: c'est ceux-là qu'il courtise. A moins d'une relance convaincante de la diplomatie anglo-américaine, la compression règne en Rhodésie. C'est l'impasse.

En Namibie, la diplomatie des Cinq dépend de la volonté de coopération du mouvement nationaliste SWAPO, des Nations-Unies et de l'Afrique du Sud. Au

mieux, équilibrisme difficile, qui peut devenir écartèlement. Ici encore, ça sera peut-être bientôt l'impasse, si l'Afrique du Sud en décide ainsi.

De toute façon, quoiqu'il advienne à la longue de la Rhodésie et de la Namibie, on n'évitera pas le problème d'Afrique du Sud, infiniment plus difficile. Le régime, qui écrase à présent la majorité par la force, saura-t-il évoluer? Tout fait craindre que non. Ainsi, tôt ou tard, les Etats occidentaux devront remettre en cause leurs rapports avec l'Afrique du Sud, y compris leurs rapports économiques, pour lui imposer les solutions dont elle serait incapable. Ainsi s'annonce une longue et pénible agonie des racismes en Afrique australe, qui pourrait compromettre les rapports de l'Occident avec l'Afrique et exposer celle-ci à des interventions extérieures plus faciles à déclencher qu'à terminer. Il n'en demeure pas moins que ces racismes sont des espèces malades et dépassées, des fossiles politiques de demain.

### Afrique déchirée

Encore s'il ne s'agissait que de l'Afrique australe. Mais les conflits et les clivages semblent se multiplier. Le Zaïre a montré récemment combien vulnérables pourraient se révéler bien des régimes à la moindre poussée de l'extérieur. Algérie, Maroc, Mauritanie demeurent figés dans le conflit sahraoui. Accrochages libyens avec le Tchad, la Tunisie; avec l'Egypte, presque la guerre. La corne de l'Afrique est dans la plus incroyable tourmente. Ethiopie, Djibouti, autour de quoi s'agitent la Somalie et les rebelles érythréens; et plus loin le Soudan, l'Egypte, l'Arabie séoudite; et plus loin, mais plus dangereuses, les grandes puissances. Afrique déchirée qui pour être elle-même, risque de se diviser, pour s'appartenir risque de s'aliéner.

Mais, l'Afrique dispose d'une grande ressource, avec laquelle il faut compter: une admirable faculté de composer ses différends, une volonté profonde de les résoudre à sa façon, à l'africaine. Voilà sur quoi tablent ses amis.

La roche Ursule

# Chronique du Tiers-Monde

par Abdelkader Benabdallah

Pressentant une vague de mécontentement et d'exaspération un peu partout dans le Tiers-Monde, le gouvernement américain veut se faire concilier avec tous: Il s'empresse de négocier le nouveau statut du canal de Panama, il envisage des négociations entre Arabes et Israéliens en dépit de l'échec retentissant de Cyrus Vance, il tente de trouver une solution au problème d'Afrique Australe, il incite les pays asiatiques modérés à s'unir autour du Japon pour se préserver des inévitables révolutions. Bref, il prend ses dispositions.

Le canal de Panama, colonisé pendant plus 74 ans par les Etats-Unis, a été remis au gouvernement panamien. D'aucuns diront que le Panama vient d'hériter d'un "cadeau empoisonné" et qu'il aurait mieux fait d'attendre que la conjoncture lui soit favorable pour mettre réellement les Américains à la porte. Car dans leur nouveau traité avec le Panama concernant le canal, les Etats-Unis "conserveraient leur pouvoir d'intervention militaire advenant une menace quelconque". En d'autre terme, les Etats-Unis refusent encore de reconnaître la souveraineté du territoire panamien. Une telle situation ne saurait donc durer longtemps.

Mais c'est surtout dans le continent asiatique que les Américains s'empressent d'entreprendre leur "retrait stratégique". Leur présence physique ici étant de plus en plus mal supportée, ils tentent de créer des "ententes régionales" entre leurs "pays-clients" et par le biais desquelles ils voudraient intervenir dans ce continent où leurs intérêts économiques sont encore considérables. C'est du moins dans cet esprit que s'est tenu le 6 août dernier à Kuala Lumpur, (Philippi-

nes) le deuxième sommet de l'ANSEA (Association des Nations du Sud-Est asiatique), regroupant cinq pays membres (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) ainsi que trois pays développés de la région: le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

D'inspiration américaine, l'ANSEA se veut une organisation économique régionale. Elle a été créée en 1967 pour renforcer les liens économiques et politiques entre les pays asiatiques pro-américains. Mais elle n'a jamais trouvé bonne presse dans le Tiers-Monde où elle est toujours qualifiée d'"organisation militaire téléguidée par les Américains". Les Etats-Unis possèdent, il est vrai, dans certains de ces pays des bases militaires à partir desquelles, il n'y a pas si longtemps, ils ont agressé les peuples d'Indochine.

C'est sans doute pour effacer ce mauvais souvenir que les pays de l'ANSEA ont voulu manifester au cours de leur dernière réunion un certain esprit de réconciliation avec les pays voisins d'Indochine et ont déclaré vouloir oeuvrer pour la "neutralité". Ils s'aperçoivent aussi que les pays socialistes asiatiques, loin de s'isoler, s'intègrent fort bien dans la famille du Tiers-Monde où ils sont très bien accueillis et où ils trouvent de nombreux avantages tant du point de vue diplomatique qu'au niveau économique. Au lendemain de sa victoire sur l'agresseur américain, le Vietnam a, on s'en souvient, bénéficié d'importantes livraisons gratuites de pétrole de la part de certains pays progressistes arabes. Cette aide fournie sans publicité, ni tapage a été d'un précieux secours pour l'économie de ce pays dévasté par vingt ans de guerre.

Pour ce qui est des pays de l'ANSEA, ils viennent de recevoir une aide financière des trois pays riches de la région (Japon, Australie et Nouvelle-Zélande) qui espèrent ainsi les soustraire du "syndicat des pays du Tiers-Monde" où l'on exige de plus en plus des droits et non de l'aumône. L'Indonésie, pays pétrolier membre de l'OPEP, intéresse au plus haut point le Japon qui voudrait se doter d'une source d'approvisionnement sûre au cas où le monde arabe dans son conflit avec Israël décide encore une fois de fermer le robinet du pétrole. Il espère aussi modérer, par le biais de ce pays, les décisions de l'OPEP en matière d'augmentation du prix de l'or noir.

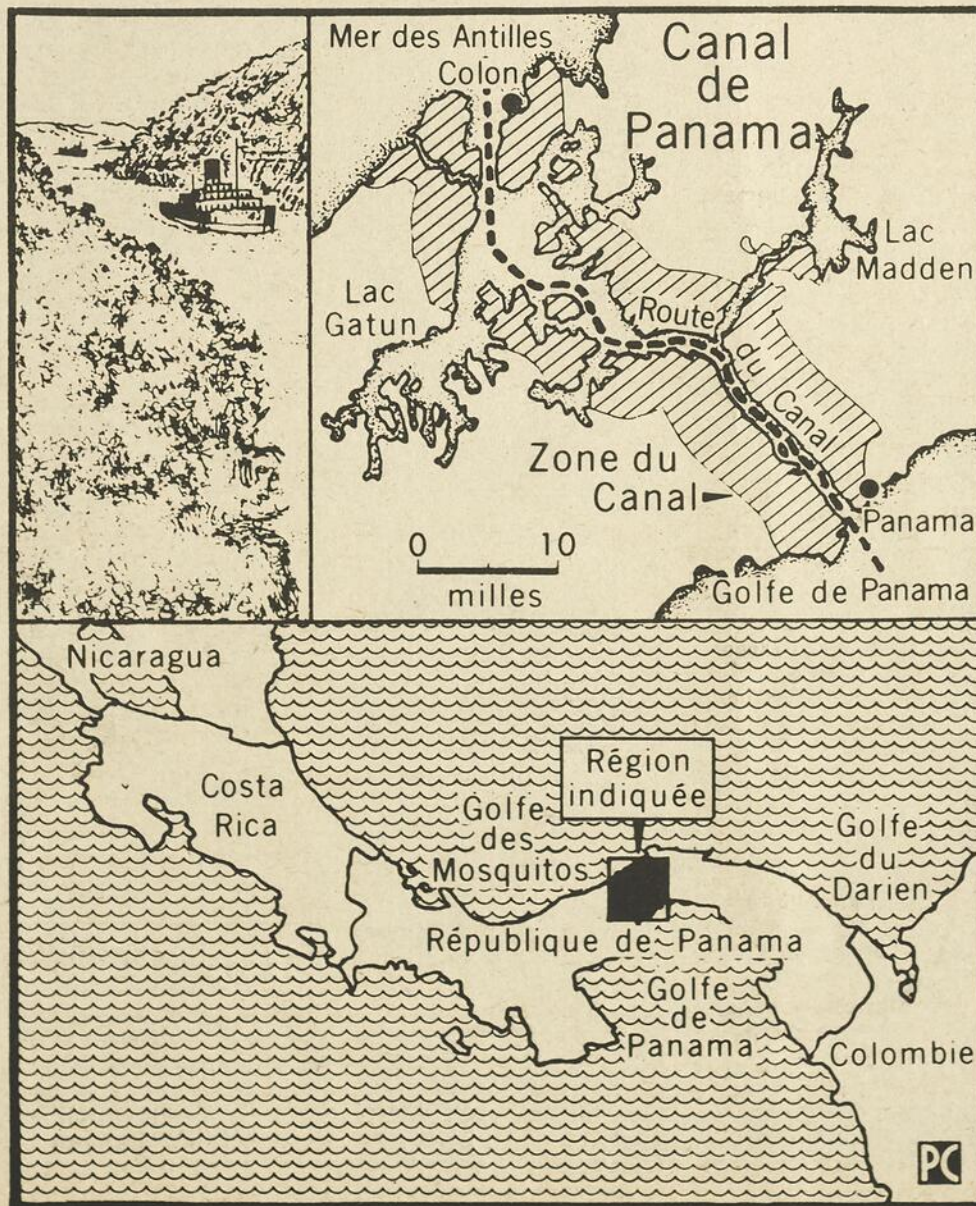
Mais en décidant de soutenir financièrement les pays de l'ANSEA, le Japon ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande visent sans doute à empêcher que

ces pays ne tombent dans le camp socialiste car les conditions s'y prêtent de plus en plus. Le chômage touche un nombre sans cesse croissant de gens du fait notamment des mesures protectionnistes tarifaires dans les pays occidentaux; et la politisation des jeunes rend encore plus intolérable et plus révoltante cette situation de crise dont la solution ne peut être apportée par une quelconque aide occidentale aussi importante soit-elle. L'Asie ne veut plus être l'éternelle "assistée", elle veut prendre son destin en main et compter sur elle-même. A ses problèmes économiques, elle ne voit qu'une seule solution adéquate: la mise en place d'un Nouvel Ordre économique qui empêcherait l'Occident de continuer à piller le Tiers-Monde.

Le dernier sommet des pays de l'ANSEA n'est en fait qu'une manœuvre des Etats-Unis en vue de décharger sur le Japon, l'Aus-

tralie et la Nouvelle-Zélande une grande part de leur rôle de gendarme dans cette région. Cette stratégie, qui avait été tracée par Kissinger, est aujourd'hui mise en application par le gouvernement américain dans chaque continent du Tiers-Monde, mais son efficacité est fort douteuse car en utilisant ainsi des "pays-mercenaires" les Etats-Unis ne seront jamais aussi bien servis que par leurs propres "boys".

Au Panama et en Asie une victoire vient d'être ainsi remportée par le Tiers-Monde: désormais l'ère de l'intervention directe est révolue. Une nouvelle preuve que le temps joue en faveur des peuples opprimés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Il ne reste plus aux puissances impérialistes qu'à continuer à lâcher du lest, encore du lest et toujours du lest... jusqu'à ce que justice soit rendue aux peuples du Tiers-Monde.



## Une vie de chien en prison

Le directeur d'une prison près de Catane, en Italie, a été touché par la fidélité d'un chien et a autorisé son incarcération... pour qu'il retrouve son maître.

L'homme avait été séparé de son compagnon le jour de la fête des rois où il avait été arrêté pour ivresse et port d'arme prohibée. Il avait été condamné à un an et demi de prison par un tribunal des flagrants délits.

Depuis cette époque, son chien se tenait en permanence devant la prison essayant d'y entrer chaque fois que la porte s'ouvrait. Il pourra désormais voir son maître tous les jours pendant son heure de promenade.

●●●

## Une chaussure révolutionnaire pour les Allemands

AFP) — "Avec elle, on réussit les tirs les plus vicieux", a déclaré le capitaine de l'équipe R.F.A. de football, Franz Beckenbauer, parlant de la nouvelle chaussure qui équipera désormais l'équipe ouest-allemande.

Cette chaussure en cuir de kangourou recouverte sur les côtés de revêtement à aspérités, doit permettre de donner au ballon les effets les plus inattendus et constitue une arme redoutable dans les tirs arrêtés.

●●●

## Les maladies dans les lignes de la main

(AFP) — En analysant les anomalies relevées dans la paume des mains d'enfants en bonne santé et d'enfants leucémiques, deux praticiens australiens de l'hôpital infantile de Sydney, en sont arrivés à la conclusion que certaines affections de l'homme pouvaient peut-être être décelées dans les lignes de la main.

Ce serait la chiromancie appliquée à la médecine, en somme.

C'est le très sérieux "Lancet", le journal médical britannique qui rapporte les résultats des travaux des deux savants australiens. Ceux-ci ont retrouvé dans les mains des enfants malades des constantes qui n'existent pas ou presque pas chez les enfants sains.

Une interview de Claude Sylvestre

# Radio-Québec: Une programmation plus actuelle; une décentralisation qui n'est pas pour demain



par Alain Pontaut  
photos de Guy Turcot

L'annonce que Radio-Québec commencerait à diffuser à Hull lundi dernier a fait resurgir les questions que pose chroniquement la décentralisation, ou, si l'on veut, la régionalisation, des activités de cette télévision publique québécoise qu'est l'ORTQ.

L'ouverture officielle du poste de Hull, c'est pour plus tard, probablement courant septembre. Radio-Québec a pourtant décidé de diffuser dès maintenant, et sans tapage publicitaire, de façon à résoudre en cours de route, et en tous cas avant l'inauguration officielle, les difficultés éventuelles d'ajustement et de rodage. On se souvient en effet que Radio-Québec a récemment acheté le studio, le transmetteur et l'antenne de CFVO-TV, cette première station de télévision coopérative qui, après avoir fait naître beaucoup d'espoirs, a finalement fait faillite il y a cinq mois.

On sait à Hull que Radio-Québec, avec l'aide du gouvernement, s'est porté acquéreur de CFVO-30 pour la somme, relativement peu élevée, de \$540,000, mais l'on apprécie moins que l'Office québécois affirme ne pas avoir en outre les moyens d'organiser la production de programmes locaux. Les anciens employés de CFVO en sont fort déçus, qui espéraient être réemployés à Hull même par Radio-Québec. Cette polémique rouvre le débat: la mission de l'ORTQ consiste-t-elle seulement à produire à Montréal, en envoyant éventuellement des animateurs de Montréal dans les régions, ou bien à faire aussi en sorte que les régions elles-mêmes créent, produisent, s'organisent de façon autonome?

Il y a donc, qu'il s'agisse de l'Outaouais ou des sept autres régions administratives du Québec, ce problème de la régionalisation du potentiel producteur de Radio-Québec, comme il y a le problème de l'actuelle et future politique de programmation de l'Office, le type de télévision qu'on veut y faire, la concurrence, ou au contraire la complémentarité, la cote d'écoute, les moyens de rejoindre la population, etc...

Pour discuter de tous ces problèmes, *Le Jour* a rencontré M. Claude Sylvestre, qui, après une longue et prestigieuse carrière à Radio-Canada, est entré à Radio-Québec le 1er avril dernier à titre de directeur de la programmation. Avant d'aborder les grands axes de celle-ci, M. Sylvestre fait l'historique des conceptions et des propositions de Radio-Québec en matière de décentralisation.

## Un scénario rejeté

Il y a déjà longtemps que Radio-Québec a établi un plan triennal à ce sujet, une projection d'implantation régionale qui embrassait les années 1977-78, 1978-79 et 1979-80. Ce scénario de développement avait été remis au gouvernement du temps où M. Hardy était ministre des Communications. On se souvient qu'il l'a rejeté et que c'est resté lettre morte.

"Ce scénario avait pour objet de doter Radio-Québec d'un réseau d'antennes lui permettant de couvrir tout le ter-

ritoire québécois, et non pas un secteur extrêmement limité comme aujourd'hui. Après tout, Radio-Québec est à tous les Québécois. Des comités régionaux temporaires avaient été formés à la suite de la tournée du Président Yves Labonté et des audiences publiques qui avaient eu lieu dans les huit régions du Québec. On jugeait que Radio-Québec devait être en mesure de répondre aux aspirations, aux besoins, aux priorités de chacune des régions sans que tout, à chaque fois, décisions, productions, vienne de Montréal. Ce scénario a donc été rejeté.

"Depuis le nouveau gouvernement a décidé, selon les moyens disponibles, de privilégier deux régions dans cette amorce de décentralisation: l'Outaouais et l'Abitibi. C'est le premier ministre qui l'avait d'ailleurs annoncé lors de sa visite à Radio-Québec et c'est dans cette perspective que fut achetée l'antenne de CFVO à Hull.

"Cette politique ne pouvait faire autrement que d'avoir des débuts modestes. On a donc implanté huit bureaux régionaux, étroitement liés à nous, et on a établi que, dans une première phase, chaque région produirait demi-heures par saison, ce qui fixe à 2 demi-heures par saison la production régionale. Cela veut dire que les bureaux régionaux décident entièrement du contenu, prévoient l'embauche, produisent comme ils l'entendent. On leur assure naturellement tout l'appui nécessaire mais on préserve intégralement l'autonomie de leur production. Personnellement, je vous assure que ne me viendrait pas à l'idée, sauf éventuellement extraordinaire, de mettre un veto sur quelque émission ou parti d'émission que ce soit en provenance de ces bureaux de production.

## La cuisine et la véranda

"D'accord, c'est peu et on conçoit fort bien que les régions soient déçues. Même s'il y a des rencontres fréquentes des présidents régionaux avec le PDG de Radio-Québec, même si leurs demandes sont précisément étudiées: c'est vrai que la régionalisation, c'est plus que ça. Il faudrait d'autres types de collaboration: il faudrait au moins, par exemple, que toute la programmation de la maison soit pensée avec ce représentant des diverses parties du pays.

"Mais déjà, et comme il n'y a pas eu d'argent supplémentaire, on a pris sur le budget courant pour réaliser ce début de régionalisation. On a eu une aide gouvernementale pour acheter CFVO mais il est clair que nous ne sommes pas encore en mesure d'entreprendre le vrai développement régional. Les gens de Hull sont déçus de ça, ça se comprend. Mais on ne peut pas tout de suite démunir et risquer de désorganiser une affaire aussi jeune et qui commence à se structurer productivement, à marcher bien, au profit d'une extension qui s'avérerait dangereusement prématurée: on ne peut pas mettre la hache dans la cuisine pour donner les moyens de construire une petite véranda ailleurs.

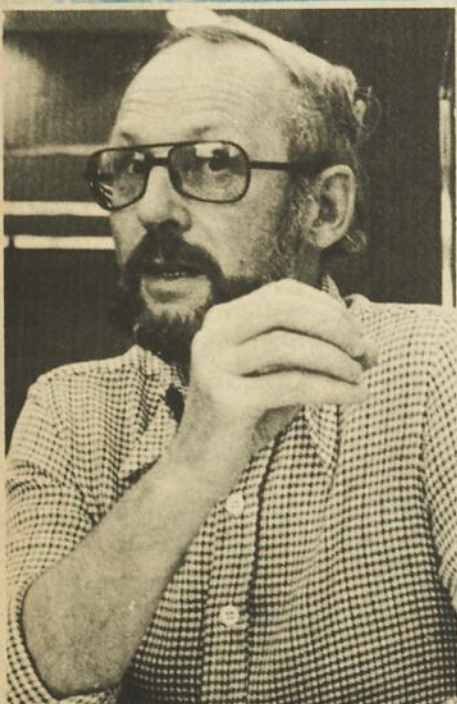
"Il y a aussi l'expérience mondiale qui incite à être prudent en ce domaine on connaît bien peu de télévisions dans le monde qui aient vraiment réussi ce processus de décentralisation. On n'

veut pas non plus refaire les erreurs de Radio-Canada: ces stations, comme Ottawa, implantées à coups de millions et qui ne produisent presque rien, avec toutes les structures de direction de la maison-mère qui se reforment dans les organigrammes soufflés de la station locale.

### C'est tout ce qu'on peut faire...

"Ce qu'il faudrait, c'est trouver d'autres mécanismes. Mais c'est aussi un mode de décentralisation qu'un service public véritable, et véritablement imprégné de la pensée des gens qui représentent l'existence, la réalité vécues dans les régions. Un lieu central et ouvert où l'on s'assoit avec des gens pour penser la programmation. Au stade actuel, on ne veut pas se mettre à bâtir des centres de production avant de posséder les moyens et de déterminer comment les utiliser.

"Ce qui peut justifier l'optimisme, c'est que le gouvernement actuel est favorable à la philosophie de nos scénarios de développement: les déclarations du ministre O'Neill l'ont confirmé. Et, bien sûr, si on a à engager quelqu'un, un concepteur, un caméraman, pour une émission dans une région, on va donner la priorité aux candidats de la région, mais c'est, hélas, tout ce qu'on peut faire. A Hull, dans des réunions, les gens nous ont dit: "C'est trop peu, ça ne ressemble à rien. Ce n'est pas 3 demi-heures par semaine que nous voulons faire, c'est 3 heures par semaine!" Il faudrait se rappeler que, après avoir produit des émissions éducatives en vase clos pendant quelques années, Radio-Québec n'a vraiment débouché sur l'antenne (3 heures par jour), et sur la production publique, qu'en janvier 1975. Ce n'est pas assez vieux pour songer à une vaste expansion immédiatement possible. Par rapport aux 3 heures par semaine réclamées par une seule région, rappelons qu'actuellement nous diffusons au total 28 heures par semaine,



Claude Sylvestre: "Qu'il n'y ait pas de commandite à Radio-Québec, c'est un immense avantage..."

dont 7 heures seulement (exactement 7,2) de production originale...

### Etre présent à l'événement

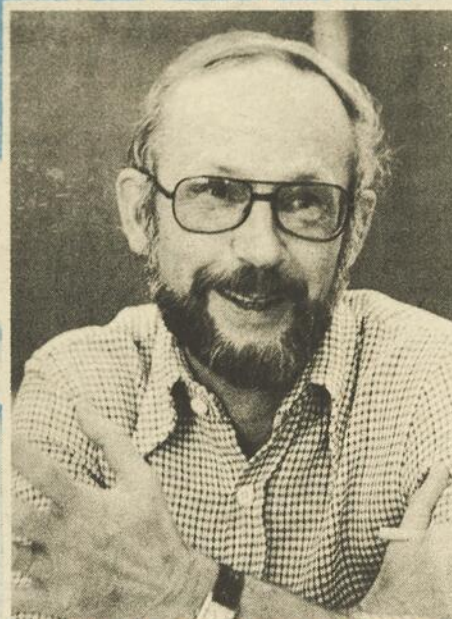
Parlons de cette programmation. Vous êtes entré à Radio-Québec pour la diriger, ce qui veut dire sans doute la transformer, le 1er avril 1977...

Trois mois seulement avant la fermeture annuelle du mois de juillet. La grille horaire débutant le 18 septembre 1977 était établie avant mon arrivée, ce qui n'empêchait pas qu'on puisse travailler sur le détail, la repenser même partiellement, la figoler. D'abord il m'a paru qu'il fallait être beaucoup plus attentif à la couverture des grands événements. Il était par exemple curieux que, lors des élections du 15 novembre, Radio-Québec choisisse de passer ce soir-là une émission sur les jouets, qui n'a probablement pas fait le plein de l'auditoire populaire... Même s'il n'est pas question de couvrir les nouvelles, il y a des événements dont on ne peut pas être absent, qu'il s'agisse des fêtes du 24 juin ou d'un sommet économique de l'importance de celui qui a eu lieu à La Malbaie. D'autant que de tels événements, pour Radio-Québec, c'est une bonne alternative aux chaînes conventionnelles. On n'a pas les contraintes qui leur sont imposées par les feuilletons ou d'autres émissions régulières. On peut ainsi couvrir sans difficulté, et de façon exclusive, les débats de la Commission parlementaire sur la langue, par exemple.

"Désormais, Radio-Québec est donc plus sensible aux événements qui ont un impact particulier sur la communauté. Le lundi soir, à raison de trois lundis par mois, une émission d'une heure sera consacrée aux affaires publiques: on va analyser un événement, le décanter, greffer une réflexion sur, par exemple, la publication d'un livre blanc sur le référendum, ce que, auparavant, les cadres de la grille ne nous permettaient pas de faire. On le fera en toute objectivité: en n'étant pas plus sensibles a priori aux positions du gouvernement qu'à d'autres points de vue. Si, par exemple, Trudeau annonçait une refonte en profondeur de la confédération, bien sûr que nous en ferions état.

### L'avenir est de notre côté

"Et quant à la fameuse mission éducative... Il y a d'une part un mandat scolaire, oui, mais l'éducatif, c'est extrêmement large. Ça n'est presque délimité que par la qualité. Et ça nous empêche heureusement de faire autre chose: un championnat de golf aux Bermudes ou des émissions sportives qui s'avèrent si souvent au service du commerce. Qu'il n'y ait pas de commandite à Radio-Québec, c'est énorme comme avantage! Ça nous permet de jouer avec cette souplesse que nous avons et qui est unique. Ici, les moyens ne sont pas spectaculaires mais on a des avantages inouïs. D'ailleurs l'impact des autres télévisions peut être grand, cela ne les empêche pas de ressentir déjà le besoin d'aller chercher des moyens différents, moins



"On ne peut pas mettre la hache dans la cuisine pour se donner les moyens de construire une petite véranda ailleurs..."

usés, moins conventionnels. Aux Etats-Unis, il y a une chaîne quasi éducative qui, à plusieurs reprises, a distancé récemment les trois principaux télédiffuseurs. Je dirais que l'avenir est probablement de notre côté, à condition qu'on veuille vraiment faire de Radio-Québec une télévision de service public pour les Québécois.

### Trois centres d'intérêt

"En ce qui concerne la programmation future, j'ai mis sur pied un comité de programme composé de réalisateurs, de chercheurs, de concepteurs visuels, de chefs de service, de représentants régionaux. Il est un peu tôt pour en juger: la première session véritable de travail s'est tenue il y a quelques jours. On va programmer pour septembre 1978 et ce ne sera pas une grille en vase clos. Le budget et la diffusion ne sont pas augmentés. On joue avec la même machine. On peut beaucoup l'améliorer.

Globalement, est-ce qu'il y a des centres d'intérêt qui retiennent particulièrement votre attention?

"Au moins trois. D'abord on a constaté qu'on était beaucoup trop discrets par rapport à la culture et aux arts: le point est rapidement sorti. D'où la nécessité d'établir un inventaire vivant dans le domaine du jeune théâtre, de la musique, des arts plastiques, etc... Un autre point d'importance: la santé. Cette opinion communément admise que les Québécois sont généralement en très mauvaise forme physique. Le problème peut être pris de bien des façons. Il y a aussi le défi de trouver une façon de parler d'une certaine tendance à se regarder le nombril, à le trouver peut-être exagérément beau comparé à celui des autres, d'un recul quelquefois vis-à-vis des nouveaux venus, d'une xénophobie relative... Bref des secteurs, comme ça, qui ont été abordés, donc des directions qu'on va prendre.

"Mais généralement, pour nous, il ne

s'agit pas du tout de chercher à concurrencer le 2 ou le 10. Il ne peut pas s'agir de compétition: nous voulons occuper un terrain qui n'est pas couvert. Mais on veut aller chercher de l'écoute, même s'il s'agit parfois de démarches que nous savons à auditoires restreints. Pour cela, il y a la publicité: en ce qui concerne les postes de radio, le budget dont on dispose est assez correct. Sans doute faudrait-il porter plus d'attention à la publicité dans les journaux. Mais il est sûr que plus on va coller à de gros événements (le 24 juin, le Parlement, les discours du Sommet, etc...), plus il sera loisible de forcer vers Radio-Québec un courant de population.

### Les Jeux d'été

"Aujourd'hui, sur le plan interne, il y a des problèmes normaux, il n'y a plus de faux problèmes: la sélection des participants est bien meilleure; les réalisateurs se voient à l'antenne, donc se jugent et sont jugés; certain patronage du début, les conflits de juridiction avec des producteurs similaires, tout cela appartient au passé. Il y a de bonnes ou de mauvaises émissions, il n'y a pas d'intention de mauvaises émissions.

"Un exemple du pas qu'on a fait: la couverture des VIIèmes Jeux d'été de Québec, qui ont commencé hier à Sherbrooke, qui vont se prolonger jusqu'au 28 août et qui suscitent un grand intérêt de la part du public. Ces Jeux, c'est la plus grosse production de l'histoire de Radio-Québec, un événement sportif et culturel capté dix jours, sur place, une heure et demie par jour. C'est le type d'événement qui est fait pour nous, que l'on peut présenter en pleine heure de pointe. Ce serait trop onéreux pour le 10 et Radio-Canada ne le fera pas comme nous. On va faire les Jeux d'hiver à Amos en mars prochain.

### Des rapports sains

"Personnellement, pourquoi j'ai quitté Radio-Canada? Je pense, quand je regarde le passé, que je me suis toujours recyclé à tous les trois ans: c'est toujours le temps que j'ai fait comme réalisateur, ou directeur des programmes, à Paris, au siège social, ou comme producteur-délégué au début du Format 60. J'ai toujours été un peu mobile, même dans la réalisation. Après trois ans de *Dossiers*, je commençais à tourner un peu en rond et il n'avait jamais été exclu dans mon esprit que je décide un jour de couper le cordon ombilical. A condition de continuer à faire de la télévision, et de préférence sur un type ni plafonné, ni décadent, ni fonctionnarisé. Ici, le climat est agréable, dynamique, les rapports sont sains, que ce soit avec Claude Caron, mieux qu'actif, qui en mange, ou Yves Labonté, cultivé, humaniste, président pas manipulé-manipulable. C'est parfait. La ligne courte en diable. Dans dix ans, est-ce que je serai assis sur cette chaise-là? Je vous l'ai dit, je ne planifie généralement que sur trois ans. Ça dépend des tempéraments..."

# Le déclin des cliniques juridiques

Le 28 juin dernier, le conseil d'administration de la Clinique juridique Saint-Louis apprenait avec consternation la décision des dirigeants du Centre communautaire juridique de Montréal de fermer définitivement leurs bureaux situés rue Saint-Hubert, juste au nord de la rue Sherbrooke. Pourtant, depuis sa fondation en 1971, la Clinique juridique Saint-Louis avait fourni, le plus souvent avec un personnel insuffisant, ses services à plus de 6,000 citoyens accessibles à l'Aide juridique. Pourquoi une telle décision alors que ce bureau, solidement implanté au coeur du quartier, desservait admirablement bien une population d'environ 55,000 résidents répartis entre les rues Sherbrooke et Mont-Royal ainsi que Parc Lafontaine et Université? Selon les dirigeants de la Clinique Saint-Louis, la réponse à cette question est très simple. Pas plus que l'ancien gouvernement libéral, l'actuel gouvernement péquiste ne favorise l'existence de cliniques juridiques contrôlées par les citoyens.

par R. Laporte

## Un coup d'oeil en arrière

L'actuelle loi d'Aide juridique fut promulguée en 1972 par le gouvernement Bourassa qui ne faisait ainsi que répondre à un besoin de plus en plus pressant des citoyens québécois les plus défavorisés et donc les plus démunis lorsqu'ils devaient se frotter à notre appareil judiciaire. A cette époque, quand on était financièrement démuné, il était souvent impossible de retenir les services d'un avocat et l'injustice qui en découlait saute aux yeux. Avant 1970, il y avait bien ce qu'on nommait l'Assistance judiciaire, une sorte de charité offerte par le Barreau québécois à nos "pauvres", mais cette aide circonstancielle et paternaliste ne faisait que poser des cataplasmes sur les plaies les plus béantes d'une situation injuste et aux racines plutôt sociales et politiques. Situation d'une classe sociale éco-

nomiquement et politiquement exploitée et complètement défavorisée face à un appareil judiciaire coûteux et complexe.

Cette exploitation devait donner naissance à la première clinique juridique contrôlée par les citoyens, celle de la Pointe Saint-Charles et de la Petite Bourgogne, en 1970. Désormais, les résidents avaient les moyens de combattre les saisies illégales, les évictions arbitraires effectuées par des propriétaires peu scrupuleux, les pratiques commerciales frauduleuses et les arrestations injustifiées. Cet exemple joua le rôle de stimulant pour de nombreux autres groupes de citoyens défavorisés, un peu partout en province, et l'on compta bientôt plus d'une douzaine de ces cliniques. Composés en majorité de gens du milieu, les conseils d'administration des cliniques populaires embauchaient eux-mêmes les avocats, définissaient leur rôle et mettaient sur pied, en collaboration avec ceux-ci, des programmes d'information et d'éducation plus globaux qui vi-

saient à combattre à sa base même le cancer social dont ils étaient victimes.

## La loi d'Aide juridique

La loi d'Aide juridique, le bill 10, fut la conséquence directe de la création de ces cliniques juridiques. Le gouvernement Bourassa ne pouvait plus se permettre de faire fi du succès d'une telle formule et de ne pas se soucier des besoins criants qui la soutenaient. Paradoxalement, l'avènement de la loi devait sonner le signal du déclin des cliniques populaires. En effet, bien que la loi, dans un de ses chapitres, favorise en principe l'existence de cliniques contrôlées par les citoyens, la toute nouvelle Commission des services juridiques préféra une politique d'implantation de bureaux locaux entièrement dépendants administrativement et financièrement et coiffés par des organismes régionaux. La pratique révéla qu'on optait pour une centralisation et une bureaucratisation à outrance. Fait encore plus grave, le bill 10 permettait aux bureaux locaux de référer les citoyens à des avocats de pratique privée s'ils en faisaient la demande. Comme pour l'assurance-santé, on introduisit le principe de la rémunération à l'acte, au profit des avocats de pratique privée. C'était donc l'instauration d'un système parallèle à celui des bureaux locaux et des cliniques populaires où les avocats étaient payés à salaire.

Derrière cette mesure, il est facile de voir le puissant "lobbying" corporatiste du Barreau qui voyait d'un très mauvais oeil l'existence de bureaux et de cliniques où des avocats salariés auraient drainé une part trop importante de ce "nouveau marché".

## Les cliniques populaires disparaissent

Alors qu'en 1972, on dénombrait plus d'une douzaine de cliniques populaires, on n'en compte plus aujourd'hui que deux; celles de la Pointe Saint-Charles et de Hull. Comme nous l'avons déjà dit, le bill 10 permettait l'existence de cliniques populaires. Cependant, elles devaient se transformer en corporations locales sous condition d'une accréditation délivrée par la Commission des services juridiques elle-même. De façon probablement délibérée, la loi n'établissait toutefois pas, pour l'obtention de cette accréditation, de procédures et de critères bien précis. Le résultat fut que la Commission ne délivra finalement que deux permis: ceux de la Pointe Saint-Charles et de Hull. La toute dernière clinique à se voir refuser son permis et à disparaître fut celle de Saint-Louis. Nous y reviendrons plus loin. Quant aux deux seules cliniques encore existantes, il semble qu'on veuille également les éliminer de la carte, particulièrement celle de la Pointe Saint-Charles, qui a récemment crié au secours, en butte aux tracasseries financières et administratives de la Commission des services juridiques.

## De très très sombres desseins

La disparition de presque toutes les cliniques juridiques populaires, en l'espace de quelques années, n'est certainement pas l'effet du hasard. Il s'agit clairement d'un plan concerté dont s'est rendu complice l'ancien gouvernement Bourassa mais aussi, de façon apparemment surprenante, l'actuel gouvernement péquiste. Si l'on gratte un peu, il est cependant facile de constater pourquoi. Il y a plusieurs raisons.

De façon pratique, il est évidemment beaucoup plus facile, pour la Commission, de gérer une multitude de bureaux locaux financièrement et administrativement dé-

pendants. On garde ainsi toujours le contrôle parfait de l'orientation du réseau. Il en irait tout autrement de corporations gérées par les citoyens. En effet, chacune des cliniques populaires pourrait orienter son développement et son fonctionnement de façon autonome, puisque les besoins des citoyens divergent souvent d'un endroit à l'autre. On risquerait même de se retrouver à subventionner des cliniques "révolutionnaires", beaucoup plus orientées vers la défense et la promotion d'intérêts collectifs que vers la traditionnelle et réactionnaire pratique de la défense, un par un, de citoyens socialement et politiquement défavorisés. Si l'on y pense bien, la solution des problèmes des citoyens admissibles à l'Aide juridique passe beaucoup plus par une réforme en profondeur des structures de notre société.

## Encore le Barreau?

Un autre motif de la disparition graduelle des cliniques populaires est également patent et les chiffres sont là pour le prouver. Pour l'exercice financier 1975-76, par exemple, les cliniques populaires, à l'opposé des bureaux locaux de la Commission, ont référé très peu de cas aux avocats de pratique privée. Pour bien illustrer cette réalité, prenons le cas de la clinique populaire de la Pointe Saint-Charles n'a son budget total d'opération, qui est de \$157,390, Pointe Saint-Charles n'a payé que \$10,030 aux avocats de pratique privée, soit seulement 6% de son budget. Pour les bureaux locaux administrés par la Commission dans la région de Montréal, le pourcentage des budgets affectés aux avocats de pratique privée varie en gros de 20% à 40%. Il y a toute une différence et la raison en est fort simple. Les citoyens ont beaucoup plus confiance dans des avocats qui appartiennent à des cliniques qu'ils contrôlent. Les cliniques populaires ne sont donc pas payantes pour les avocats privés et le Barreau doit probablement effectuer un "lobbying" acharné auprès de la Commission afin que celle-ci abrège l'existence des dernières cliniques populaires exist-

tantes. Il est raisonnable de le penser lorsqu'on se rappelle son attitude corporatiste envers l'Aide juridique, la Cour des petites créances et le projet d'assurance-automobile préparé par le ministre Lise Payette.

L'actuel ministre de la Justice, Marc-André Bédard, n'a encore donné aucune indication de sa volonté de protéger les dernières cliniques populaires. Pourquoi? M. Bédard allègue qu'en tant que ministre responsable, il n'a pas le pouvoir de s'immiscer dans le fonctionnement interne de la Commission des services juridiques. Officiellement, l'excuse est valable. Cependant, il faut se rappeler qu'il a le pouvoir de nommer le président de la Commission et que c'est le président et son conseil d'administration qui dirigent les orientations de la Commission. M. Bédard, s'il favorise l'existence de cliniques populaires et la participation des citoyens au sein d'organismes qui les servent, n'a qu'à nommer à la présidence de la Commission un homme convaincu de ces idées. La chose serait d'autant plus facile qu'il n'a pas encore remplacé le juge Robert Sauvé qui a quitté, au mois de janvier dernier, la présidence de la Commission des services juridiques pour celle de la Commission des Accidents du Travail.

Heureusement, le caucus montréalais des députés du Parti québécois s'est prononcé pour la survie des cliniques populaires et tente avec acharnement de rescaper la dernière disparue, celle du quartier Saint-Louis; en plus de tenter d'éviter l'étranglement de celles de la Pointe Saint-Charles et de Hull. Le député de Sainte-Anne, Jean-Marc Lacoste, doit d'ailleurs organiser d'ici peu une rencontre entre les députés du caucus montréalais et les responsables des cliniques populaires. Le temps presse.

## Prochain article:

## Autopsie de la mort de la Clinique juridique Saint-Louis.

# X référendum

(Chaque semaine, Pierre Bourgault explique pourquoi il faut répondre "oui" au référendum.)



**Si je répons "oui" à l'indépendance du Québec, c'est qu'elle permettra enfin à tous les Québécois, de quelque origine qu'ils soient, de choisir leur pays.**

Il est rare qu'on puisse choisir son pays. On naît quelque part et on prend habituellement la nationalité du lieu.

Or le référendum permettra à tous les Québécois de toutes origines de le faire.

Il faut d'abord souligner la générosité du geste: ce sera en effet la première fois dans l'histoire du monde qu'au cours d'une lutte de libération nationale les conquérants, de même que les nouveaux arrivants, auront le privilège de s'associer aux conquies pour déterminer le sort de la nation tout entière. On avait plutôt été habitué à voir les conquies libérés bouter hors du pays les conquérants. Je tiens à le souligner parce qu'on a trop tendance, en certains milieux, à nous accuser de mesquinerie alors qu'au contraire c'est nous qui, parfois, devrions nous accuser de complaisance.

Cette générosité est même un peu absurde quand on sait, selon une étude du **Toronto Star**, que plus de 54% des anglophones du Québec refusent de se considérer comme Québécois. Quand on sait, d'autre part, qu'ils voteront à peu près tous contre l'indépendance du Québec.

Quand on sait encore que les Franco-Québécois, pour leur part, au lieu de faire front commun, diviseront leurs forces.

Mais c'est là le pari

que les indépendantistes ont fait: dégager une vraie majorité parmi tous les citoyens québécois nonobstant le racisme dominateur de la minorité anglophone.

Ainsi le référendum placera tout le monde sur un pied d'égalité. Tous les citoyens du Québec, de quelque origine qu'ils soient et quels que soient leurs espoirs, leurs aspirations, leurs craintes, leurs préjugés, leurs appartenances, leurs langues, pourront choisir entre le Canada et le Québec.

J'ai déjà entendu certains immigrants affirmer qu'ils avaient déjà choisi le Canada en venant s'installer ici et qu'il n'était pas question pour eux de changer d'option. Or ils auront le droit de ne pas changer d'option et ils pourront de nouveau choisir le Canada, si le coeur leur en dit, tout comme n'importe quel autre Québécois installé ici-depuis cent, deux cents ou trois cents ans.

Nous serons également tous sur un pied d'égalité devant l'avenir. Quand les Anglais ou les immigrants nous disent que l'indépendance du Québec leur fait peur, il ne faut pas hésiter à leur répondre qu'elle nous fait peur à nous aussi. Nous partageons la même crainte de l'inconnu et il serait vain de tenter de nous le dissimuler. Je crois, pour ma part, que l'indépendance est

la meilleure chose qui puisse nous arriver et je crois pouvoir appuyer cet espoir sur des raisonnements valables mais cela ne m'empêche pas d'entretenir un certain nombre de doutes. Il faudrait être stupide pour n'en pas avoir.

En même temps, il faudrait bien que nos compatriotes anglais comprennent que cette égalité de tous devant le choix de notre avenir collectif leur commande de cesser de se considérer comme des étrangers au Québec. Ils ne pourront pas constamment jouer les martyrs tout en refusant de se considérer comme citoyens québécois au même titre que les Ontariens se considèrent comme citoyens ontariens.

Autrement dit, ils doivent cesser de remettre en cause la légitimité québécoise, quelque forme qu'elle prenne, quand elle cesse de servir prioritairement leurs intérêts et leurs privilèges.

Ils doivent apprendre que la règle de la majorité vaut autant pour eux que pour nous et qu'ils ne sauraient toujours s'appuyer sur leur majorité écrasante en Amérique du Nord pour mieux asservir une majorité québécoise avec laquelle ils refuseraient de partager l'avenir.

Ajoutons encore que le référendum, s'il leur permet de choisir le

Canada, leur permettra également de choisir le Québec. Il serait anormal et malsain que, par leur propre faute, ils laissent aux seuls Franco-Québécois le soin de choisir le Québec. S'ils le font, comme on peut le craindre, ils auront fait la preuve qu'ils préfèrent se servir de la démocratie plutôt que de la servir. Ils auront fait la preuve qu'ils ne veulent pas être considérés comme des individus aux choix différents mais comme une collectivité qui ne se

meut toujours que par des décisions collectives pour tenter de faire échec aux choix démocratiques des majorités. Dès lors nous n'aurons plus qu'à éclater de rire quand ils nous parleront de droits individuels et nous n'aurons plus qu'à constater qu'ils se seront placés eux-mêmes dans la situation d'une minorité linguistiques autour de son petit ghetto raciste.

Le référendum, en plaçant tous les citoyens du Québec sur un pied d'égalité, permet à chacun de voter **non pas** selon son origine ou sa langue, non pas selon son passé, mais selon son avenir et ses aspirations.

La plupart des peuples n'ont pas le choix. Ils habitent le pays de leur passé. Mais nous aurons le choix, nous, de déterminer le pays de notre avenir.

## Des expédients qui changeraient la philosophie du travail?

par Gisèle Lalande

**Notre collaboratrice Gisèle Lalande montre que, passant du chômage aux "projets PIL" ou inversement, les jeunes font des expériences plus ou moins forcées qui finissent par transformer dans une société l'idée traditionnelle du travail.**

Si la majorité des gens veut encore un travail qui leur fournit la sécurité et l'argent, il semble qu'une minorité grandissante voit la chose d'une autre façon... Une nouvelle génération de travailleurs serait en train de renverser les vieilles normes établies...

Marie C. termine en 74 un baccalauréat spécialisé en communication. Quelques mois plus tard elle occupe un poste d'agent d'information dans un organisme para-gouvernemental. Le poste est permanent et le salaire élevé. Selon les normes établies, Marie C. est chanceuse, elle a réussi à se placer.

Or, en 75 Marie C. démissionne de son poste. Aujourd'hui elle travaille sur un projet "Canada au Travail", elle touche un salaire de \$130.00 pour une semaine de travail de plus de quarante heures. Dans six mois, à la fin du projet, elle sera en chômage.

Pourquoi?

Jocelyne G. est diplômée en orthopédagogie pour l'enfance exceptionnelle. Après des expériences de travail plus ou moins concluantes dans son domaine, elle décide de se recycler. De 1970 à 1973 elle travaille comme bibliothécaire, son poste est permanent.

Or, en 73, Jocelyne G. décide de démissionner. En quatre ans elle connaît des périodes de chômage totalisant 26 mois... Le reste du temps elle travaille dans des projets PIL pour un salaire proche du salaire minimum...

Pourquoi?

Pour plusieurs la réponse est vite trouvée. Les uns disent que ce sont des exceptions, donc inutile de s'y arrêter plus longtemps. Les autres, plus agressifs, disent que ce sont des paresseux et des parasites,

qu'il faut leur couper les vivres, les forcer à travailler ou mieux encore instituer le service militaire obligatoire...

Mais peut-on sérieusement parler d'exceptions? Peut-on sérieusement traiter de paresseux des gens qui comme Diane N. ont choisi de travailler 60 heures par semaine pour un salaire de \$100.00 "parce qu'au moins avec ce travail je ne suis pas obligé de renier mes convictions personnelles"?

"Nous on n'accepte pas tellement de faire des concessions", dit André M., "pour qu'on accepte une job il faut qu'elle soit "le fun" et si le salaire est pas bon, tant pis..."

La réponse est peut-être dans ce pari que certains ont fait: choisir un travail qui leur plaît et ce en dépit du taux élevé de chômage; ne plus choisir un travail en fonction du salaire ou de la sécurité mais en fonction de l'intérêt de ce travail...

Le pari est parfois difficile à tenir: "Des fois t'hésites, admet André M., tu te demandes si tu serais pas mieux de te trouver une job avec un bon salaire et renoncer à ce qui t'intéresse". Vouloir renverser des normes établies n'est pas toujours une sinécure...

D'ailleurs, si les cas de Marie C. ou de Jocelyne G. sont exemplaires, ils n'en sont pas moins extrêmes. S'ils expriment une certaine réalité, ils ne représentent pas toute la réalité... Les participants aux projets "Canada au Travail" ne sont pas tous d'anciens travailleurs réguliers qui ont tourné le dos au marché du travail traditionnel. Bien au contraire plusieurs d'entre eux n'ont jamais eu d'emploi permanent et se perçoivent tout simplement comme des "victimes du chômage".

(suite de la page 19)

En 71, au Canada, le chômage atteignait un nouveau niveau record: 6% de chômeurs... (on a vu mieux depuis...) En guise de cataplasme (et non pas de solution) le gouvernement lance une série de programmes de créations d'emplois: c'est la naissance de Perspectives-Jeunesse, PIL et Horizons Nouveaux... En 77, six ans plus tard, le chômage ne s'est toujours pas résorbé; bien au contraire, la situation s'est aggravée et touche maintenant tous les secteurs de la population, y compris les diplômés... Au gouvernement on reste convaincu que la situation est temporaire et on applique les mêmes cataplasmes rebaptisés Jeunesse Canada au Travail et Canada au Travail.

Même si ces programmes n'ont jamais pu vraiment atteindre leur but (favoriser la réintégration des chômeurs au marché du travail), il serait faux de dire qu'ils ont été sans effet... Sans le vouloir, ces différents programmes gouvernementaux ont favorisé l'éclosion de ce nouveau genre de travailleurs.

### Un drôle de choix

Depuis le début des années 70, les étudiants qui terminent leurs études, à quelque niveau que ce soit, sont souvent placés devant un bien drôle de choix... Les possibilités qui s'offrent à eux sont à peu près celles-ci: le chômage (sans assurance-chômage, bien entendu), un travail qui ne les intéresse pas et souvent d'ailleurs bien au-dessous de leur niveau de compétence, ou encore un travail intéressant mais mal payé, sans sécurité d'emploi, et qui au bout de six mois les mènera à l'assurance-chômage (c'est la définition que certains participants font des projets PIL ou Canada au Travail). Ceux qui choisissent la dernière voie sont appelés, selon le cas, des parasites, des exceptions ou encore la nouvelle génération... Présenter la situation de cette façon c'est certainement en faire une caricature, mais le problème, c'est que la situation du marché du travail a tendance à ressembler de plus en plus à une caricature.

Suzanne L. a deux enfants; depuis 2 ans elle est chef de famille. Elle a quitté les études avec un DEC et un cours universitaire non terminé. Pendant un an elle a vécu du bien-être social. Quand elle a voulu réinté-

grer le marché du travail, au Centre de la Main-d'Oeuvre, on lui a offert des postes de fille de table (son mari était propriétaire d'un restaurant). Finalement elle s'est trouvée d'elle-même un travail de chercheuse dans un projet PIL et aujourd'hui elle occupe un poste d'employée de bureau dans un projet semblable. Son salaire, \$130.00 par semaine; sa sécurité d'emploi, inexistante.

"J'aimerais mieux avoir un travail plus régulier et plus payant aussi. Mais être "waitress" ça m'intéresse pas. Alors à tout prendre j'aime mieux faire un travail qui paye mal mais qui au moins est intéressant et qui me permettra peut-être un jour de me trouver quelque chose."

### Un ghetto

Finalement on constate que si certains admettent s'être placés en marge du marché du travail parce que ça leur plaisait, plusieurs s'y sont retrouvés parce qu'ils n'avaient pas vraiment le choix. "J'aimerais ça avoir du travail, dit Diane N., mais il n'y en a pas. On est les victimes du chômage."

Mais un problème se pose: que l'on entre sur ce marché parallèle par obligation ou par choix, on est souvent obligé d'y rester. C'est que les projets PIL ont mauvaise presse...

"Le problème, dit Suzanne L., c'est que l'expérience que tu acquies dans un projet PIL n'est pas reconnue sur le marché du travail traditionnel. Alors tu finis par te retrouver dans un autre PIL parce qu'eux reconnaissent le travail que tu as fait auparavant. T'as rien qu'à voir l'attitude des agents de projet... ou bien ils te traitent comme un éternel étudiant qui veut pas prendre ses responsabilités, ou bien, pire encore, ils te prennent en pitié et là leur attitude est comme celle de mon ancien agent de bien-être, un peu hautaine et méprisante."

Souvent aussi, les employeurs se méfient des anciens travailleurs de PIL, ils les trouvent instables... sans prendre le temps de s'arrêter pour comprendre que cette instabilité n'était pas nécessairement voulue...

"Faire à tout prix quelque chose d'intéressant et ce en dépit d'un taux de chômage très élevé." Le pari tient toujours mais il a perdu son apparence de caprice d'enfant gâté...

# La voix de son maître

par Pierre Chaloult

*Généralement les voix ... comme celles qu'entendait Jeanne d'Arc, par exemple... généralement ça vient d'en haut... Mais cette fois-ci, ça venait d'en bas... Ça venait un peu comme à travers le plancher... Faut dire que nous ne sommes plus à l'époque des bergères ni des apparitions... Faut dire, aussi, que le chef de l'Union nationale n'a rien d'un mystique... Encore moins d'un rêveuseur...*

...

N'empêche que Rodrigue Biron, l'homme qui a les deux pieds sur terre, entendait des voix, ou plus exactement UNE voix, qui lui semblait venir de l'étage sous son bureau du Parlement. De là même où se tenaient, à l'époque de l'Union nationale au pouvoir, les séances du conseil des ministres.

On aurait dit une voix d'outre-tombe; comme si quelqu'un sortait d'un autre âge. La voix d'un homme qui aime bien faire des blagues mais qui a, par ailleurs, l'habitude de donner des ordres et de se faire obéir sans qu'on le contredise.

Le pragmatique député de Lotbinière n'en croyait pas son entendement. Il avait beau pousser les chaises, lever le coin de la carquette, examiner les lieux dans leurs moindres détails, il ne pouvait pas voir qui lui parlait ainsi ni d'où venait cette voix.

Il a d'abord imaginé que l'on "tapait" son téléphone. Mais non, ce n'était pas ça. Et la voix se faisait de plus en plus impérative. De plus en plus moqueuse. De plus en plus directe:

"Tant pis pour toi si tu ne sais pas mon nom", lui

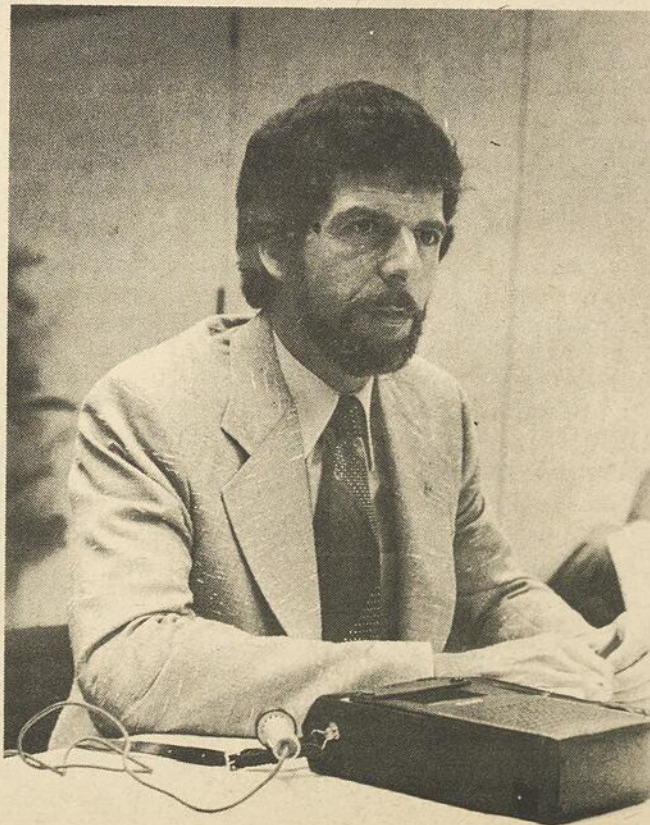
disait-elle. "Moi, j'te connais par coeur même si ça devrait être le contraire. Et j'm'intéresse à toi. J'ai toujours aimé les jeunes qui ont du talent et qui travaillent pour arriver."

"Disons donc que je suis venu te donner des conseils. T'apprendre des choses qu'on n'apprend pas à l'école. Ça arrive à tout le monde de faire des erreurs et je veux t'en éviter le plus possible".

La voix devenait de plus en plus gouailleuse. Le ton de plus en plus paternaliste. L'accent de plus en plus populacrier comme si c'était fait exprès:

"En politique, c'est un peu comme à la boxe dans une arène: il ne faut jamais abuser de sa force. Il ne faut jamais frapper sur un homme à terre."

### Rodrigue Biron



"Entre nous, les Anglais nous ont appris bien des choses. Y faut pas le dire, mais y faut s'en rendre compte. Monseigneur Lafèche n'aimait pas les Anglais plus qu'il faut parce qu'il les croyait tous des francs-maçons. Ça l'empêchait pas de dire: "Parlez l'anglais mais parlez-le mal". C'était sa manière à lui de les combattre."

"Toujours est-il que les Anglais nous ont appris bien des choses et notamment le "fair play". Y jouent ça entre eux comme un jeu de famille, mais pas avec les autres. Le tout est de leur faire croire qu'on est de la famille. C'est pas toujours facile, mais c'est possible."

"Méfie-toi donc des Anglais. Mais plus encore des libéraux que des Anglais."

Les vieux "rouges", comme on disait de mon temps. Y'ont des ressources, ces gars-là, c'est pas possible. On les croit morts à tout jamais et v'là qu'un beau matin ils ressuscitent comme des enfants nouveaux-nés.

"Ce que j'te dis là, je l'ai appris à mes dépens, hein... Ça, j'te le jure. En 1936, j'avais cru les éliminer à tout jamais de la scène politique. Trois ans plus tard, j'ai profité des circonstances pour faire des élections contre Mackenzie King, un vieux renard mais pas fin, fin. J'étais certain de le battre à plate couture. Oui mais j'oubliais Ernest Lapointe dans l'ombre de Mackenzie King. Lui m'a pas oublié. Y'a mis sa tuque puis sa ceinture fléchée, puis y'est venu me battre à Québec même..."

### Maurice Duplessis

"C'est à peu près temps que tu saches que j'ai existé... Tu penses pas? Si c'était Maurice Bellemare au lieu de toi, ça ferait longtemps qu'il m'aurait reconnu, lui. En tout cas, c'est bien moi: Maurice Duplessis et c'est tout ce qui compte. Je viens de finir mon purgatoire où j'ai expié mes vieux péchés..."

- "Tout ce temps-là?"  
- "Comment tout ce temps-là? Dix-huit ans au purgatoire, mais c'est rien ça! J'ai vu des "rouges" qui étaient là depuis plus de cent ans - ben heureux de pas être en enfer..."

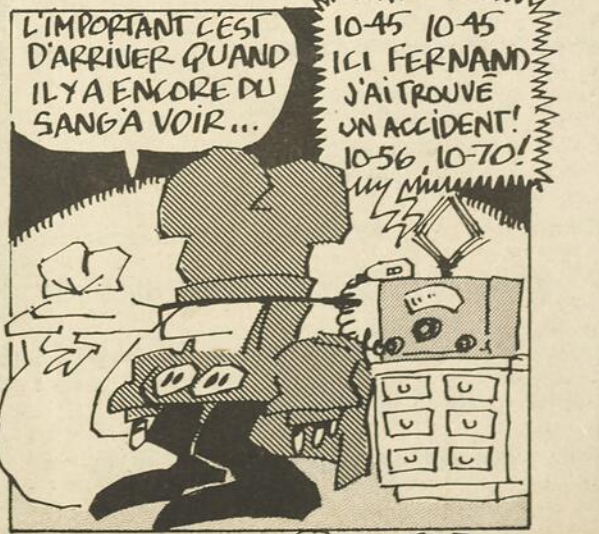
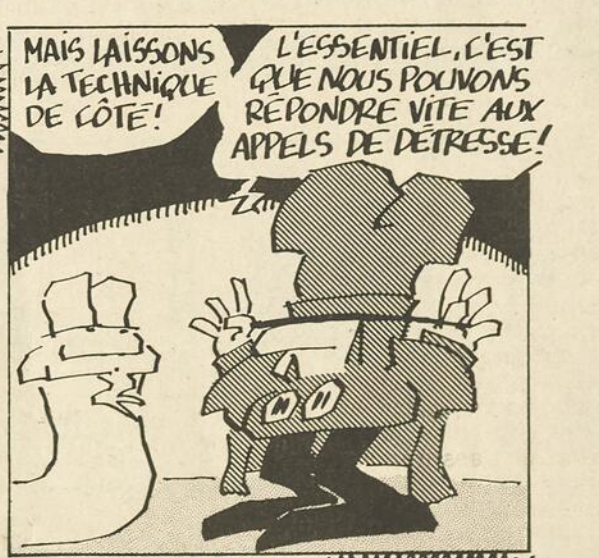
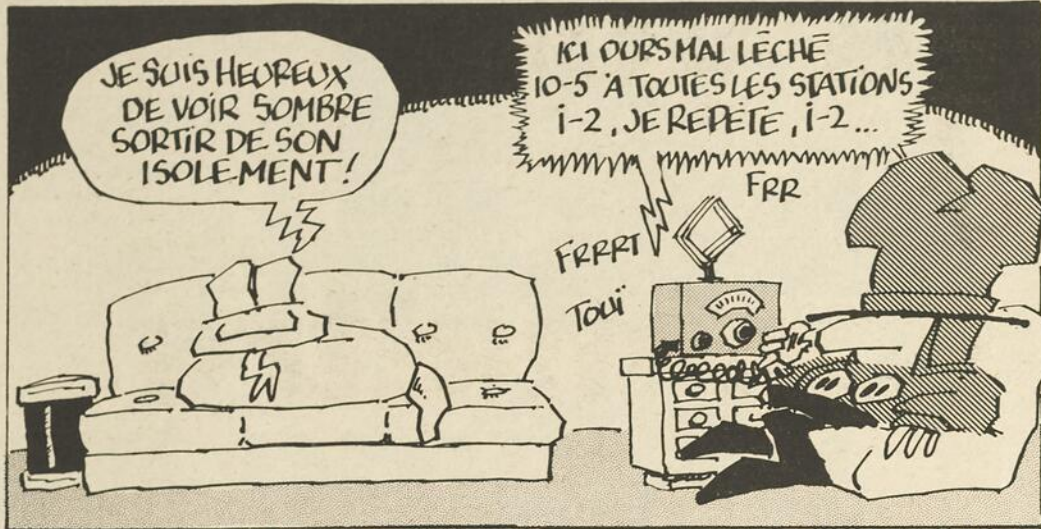
- "Y a donc pas de "bleus" au purgatoire?"  
- "Y en a puisque j'y étais. Mais en général y vont direct au Ciel, comme Monseigneur Lafèche de Trois-Rivières, ou bien aux limbes avec les Saints Innocents. Tu sais ceux qui étaient pas assez fins pour faire des péchés mortels."

"D'ailleurs, les "bleus" peuvent pas aller en enfer puisque c'est la place des "rouges". T'as jamais entendu dire que le ciel est "bleu" et que l'enfer est "rouge"?"

"Mais trêve de plaisanteries. J'en ai assez fait comme ça de mon vivant pour vous laisser tranquilles après ma mort. Ce qui ne m'empêche pas de te donner des bons conseils."

"J'te disais donc de te méfier des libéraux et ça c'est pas une plaisanterie. Vois-tu chez nous, en religion, y'a des catholiques puis y'a des protestants. Ceux qui parlent français y sont catholiques. Ceux qui parlent anglais y sont pro-

(suite à la page 22)



**LE PORTUGAL À MONTRÉAL** **Solmar**

60 spécialités de cuisine classique portugaise

Fruits de mer vivants, poisson frais, viande rouge et volaille fraîches.

**FADOS, GUITARES, FOLKLORE ET DANSE TOUS LES SOIRS**

Avec des artistes portugais réputés directement du Portugal via T.A.P.



On offre à tous les couples, chaque soir, une petite céramique portugaise ou le disque (Une nuit au Solmar).

**Stationnement gratuit**

Toutes cartes de crédit acceptées

Repas d'affaires - Air climatisé - Sud-est de l'avenue des Pins

Maria Rodrigues en vedette  
**JUSQU'AU 15 AOÛT**

3699 boul Saint-Laurent. Réservations: 844-7748, 285-9151

**SYMPOSIUM**

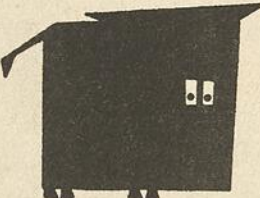
...incomparable...comme la Grèce

**Spécialités Grecques** Ouvert de 18.00 à 3.00  
**Orchestre et Bouzouki** Table d'hôte: \$5.95 et \$6.95  
**Souper dansant** de 18.00 à 20.00 sauf le samedi

**5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547**

**EN BAS:**  
la pittoresque pêcherie grecque  
11.30 - 15.00 et 18.00 - minuit

**au bouvillon**



Côte-Ste-Catherine  
Côte-des-Neiges  
Gatineau  
Lacombe

Bar  
Terrasse  
Salle à manger

5414 Gatineau  
Tél.: 733-2125

Pour une cuisine polonaise exclusive  
**g'tash's**  
en haut  
maintenant ouvert le soir  
au **Stash's** café bazaar  
461 St Sulpice  
réservation - 861 2915

**LOUEZ UNE VOITURE**  
**HOCHELAGA DRIVE YOURSELF**  
VOITURES NEUVES  
ET COMPACTES AMERICAINES  
**2122 MASSON**  
**524-6836**

**Ma maison**  
**sous**  
**les arbres...**  
**au Domaine des**  
**Hauts-Bois** du Mont Bruno

Aux 1000 demeures personnalisées déjà construites, nous vous offrons d'ajouter la vôtre:

39 plans de toutes catégories à compter de \$33,904 y compris un terrain.

Des changements aux plans sont autorisés avant la signature de la convention.

**construction immédiate ou future de votre plan par l'entrepreneur de votre choix.**

Votre plan sera sujet à approbation, politique adoptée afin d'éviter une répétition excessive des mêmes modèles.

Dans l'intervalle, vous louez un appartement-jardin tout confort.

Vous y trouverez, écoles, loisirs, sports, centre de commerce et de services communautaires.



**Domaine des Hauts-Bois**  
du Mont Bruno

ITINÉRAIRE. Par le pont Jacques-Cartier et la route 3 ou par le pont-tunnel Lafontaine, on emprunte la route 20 (transcanadienne) pour 9 minutes jusqu'à la sortie 62 de Sainte-Julie ou des enseignes indiquent l'endroit.

Le Mont Bruno est un environnement de forêts et de lacs propices à la détente et aux sports de plein air, à quelques minutes de Montréal.



(suite de la page 20)

testants.

"C'est à peu près pareil en politique: y'a des "bleus" puis des "rouges". Les indépendants, les nationalistes, les créditistes et puis tout le reste, ce sont des "bleus" ou des "rouges" fatigués d'être du mauvais bord.

- "Faut les aider à changer de bord?"

- "Enfin, tu me comprends! J'ai toujours prétendu que c'était avec des anciens "rouges" qu'on faisait des vrais bons "bleus". Et puis, entre nous, c'est pas moi qui a inventé ça.

"J'ai pris la formule toute faite d'Alexandre Taschereau qui disait: c'est avec des anciens "bleus" qu'on fait des vrais bons "rouges". Je l'ai reviré de bord et j'ai dit que ça venait de moi.

- "Alors l'Union nationale puis le parti "bleu" c'est la même chose?"

- "Faut surtout pas le dire. Penses-le si tu veux, mais dis-le pas... Vois-tu les "bleus" puis les "rouges" y se prétendent plus nationalistes les uns que les autres. Mais quand arrive le temps de voter, on dirait qu'y se pensent à la confesse. Y votent pour le parti qui a le plus de chance de prendre le pouvoir. Tantôt y battent ou élisent le gouvernement. Tantôt y battent ou élisent l'opposition.

"Mon affaire, c'était donc de convaincre les "rouges" (pas les virecapot, ni les tétéux de patronnage, mais les vrais "rouges") qu'ils pouvaient voter autrement que pour Taschereau sans voter "bleu".

- "Voter "rouge" contre Taschereau?"

- "Exactement! Tout le monde était convaincu que

le régime Taschereau était pourri jusqu'à la moelle. Tout le monde voulait que ça change mais on n'osait pas voter conservateur.

- "On n'osait pas?"

- "On avait peur des conservateurs comme aujourd'hui des séparatistes!"

- "Les conservateurs d'alors passaient pour séparatistes?"

- "Tout au contraire! Les vieux "bleus" passaient pour des anglicisés parce qu'ils étaient le parti de la confédération. Ils passaient pour des impérialistes parce qu'ils avaient voté la conscription en 1918.

"En plus, R.B. Bennett (le vieux Crisse!) avait pris le pouvoir à Ottawa en plein temps de crise économique. Il s'était fait battre aux élections du 14 octobre 1935. Moi, j'avais 11 députés en Chambre sur 90. Les libéraux étaient au pouvoir à Québec depuis 38 ans et les élections de Taschereau avaient lieu six semaines après les élections fédérales.

"Pire que tout ça: les libéraux mécontents venaient de lancer l'**Action libérale nationale** avec à leur tête Paul Gouin, le fils de sir Lomer Gouin et le petit-fils d'Honoré Mercier - deux anciens premiers ministres prestigieux.

"On était à 20 jours des élections. J'avais plus d'argent dans ma caisse. Je ne trouvais plus de candidats qui voulaient se présenter conservateur.

- "Alors?"

- "Dix-huit jours avant les élections (moins de trois semaines) j'ai rencontré Paul Gouin dans un hôtel de Montréal et nous avons signé l'alliance Duplessis-Gouin.

- "Autrement dit l'Union nationale?"

- "Oh, pas encore! Paul Gouin me fournissait tout ce qui me manquait: une équipe de jeunes travailleurs bien étiquetés libéraux; des candidats tout neufs; un programme tout neuf; une caisse électorale. Sans changer de capot, je devenais le chef d'une gang de "rouges". C'est y assez fort pour toi, ça?"

- "Alors?"

- "Le 25 novembre 1935, les libéraux faisaient élire 48 députés et l'alliance 42, soit 16 conservateurs et 26 libéraux-nationaux. Six mois plus tard, le 11 juin 1936, Alexandre Taschereau démissionnait et Paul Gouin, abandonné par ses propres amis, dénonçait l'alliance. Alors j'ai fondé l'Union nationale pour permettre aux "rouges" de voter autrement que libéral sans voter conservateur.

- "C'est possible ça?"

- "Comment as-tu voté, Rodrigue Biron, fils de Paul Biron, libéral, avant de devenir chef de ((mon parti))?"

**RESTAURANT**  
*Chez*  
**VITO**

...un savoir faire

Mecca gastronomica



5412 Côte des Neiges  
735-3623

Charlemagne comme si vous y étiez...

# Un homme, un empire, une légende

par Alain Pontaut

## Une grande famille

Pourquoi, comme souvent pour le théâtre, des lectures d'été devraient-elles être des lectures insignifiantes? En vacances, dans vos lieux de détente ensoleillée, qu'avez-vous emporté? Du policier, du socio-politique à petite dose, du distrayant, du romanesque? Parce qu'il englobe et surpasse largement tout cela, j'ai bien envie de vous inciter à emporter aussi avec vous ce monument de science historique, de savoir sans aridité, d'intérêt littéraire et humain, j'allais presque dire d'actualité, qu'est le **Charlemagne** d'Arthur Kleinclausz. Au fait, oui, j'insiste sur l'actualité, même si les aventures et le destin de ce formidable héros de roman ont pour cadre le VIII<sup>e</sup> siècle et que vous êtes donc conviés à les revivre à quelque douze cents ans de distance.

On peut aussi parler de roman qu'une telle biographie semble plonger ses racines dans le fabuleux et que ce règne très réel a aussi débouché, et des siècles durant, sur la légende. Ce qui n'empêche nullement cette étude de près de 600 pages de compter parmi les grands textes de l'école historique française tant il allie le sérieux de la documentation à la rigueur de la synthèse, la connaissance intime du sujet (jusque-là largement inconnu) à la qualité du récit et à la beauté de la langue, la culture, comme il est ici rappelé, "n'ayant d'intérêt que si elle est aussi un plaisir".

## Charlemagne



Tallandier

vertes qu'il verse au dossier de son entreprise. C'est ce grand texte, devenu rare ou introuvable, c'est cet ouvrage qui "épuise la question", que les Editions Tallandier viennent de rééditer, trente ans après la mort de Kleinclausz, dans la collection **Figures de proue de l'histoire de France**.

Ce bâtisseur d'empire, qu'on ne saurait comparer par la taille qu'à Alexandre

et à Napoléon, ce géant dont Imbart de la Tour écrit dans son **Histoire de la nation française** qu'il "est une des cinq ou six intelligences souveraines qui ont fait franchir à l'humanité une de ses étapes", est né en 742, d'une famille, il est vrai, déjà fort illustre. Sa mère est la reine Bertrade. Son père, Pépin dit le Bref, est ce grand politique tumultueux qui sut ajouter à l'Etat franc une Aquitaine prospère et doublement précieuse de constituer un rempart contre les Sarrasins, vaincus à Poitiers en 732 mais non désarmés, refoulés vers l'Espagne par ce Charles Martel qui est le père de Pépin et le grand-père du futur Charlemagne. De grands noms, donc, dans l'ascendance, à quoi on peut ajouter, proclamés par Charles comme ses prédécesseurs, les rois mérovingiens établis par Clovis dans le bassin de Seine. "Que venant après cette succession de princes qui auraient tous mérité d'être appelés grands, Charlemagne seul ait reçu ce nom, cela prouve déjà l'extraordinaire valeur de son règne."

## Le joueur et l'échiquier

Les faits sont plus probants encore. En cinquante ans de règne, Charles organise et réalise un plan politique et civilisateur conçu pour des siècles, réduit ses ennemis avars, saxons et lombards, modifie la structure de l'Allemagne du Nord, s'impose, quelquefois par la ruse ou la force, à l'amitié des papes et des rois, ceux de Grande-Bretagne ou des Asturies, du calife de Bagdad, du César byzantin, réforme en profondeur la justice et toute l'administration civile de son temps, renouveau la théologie et la liturgie - l'avenir du christianisme n'était alors autre que celui de la civilisation -, devient le chef tout-puissant de l'Etat et de l'Eglise en même temps que l'empereur des Romains.

Itinéraire fabuleux par la force neuve de la pensée et la géniale organisation de l'action: son armée, par exemple, disciplinée et fascinée par lui, imprégnée des plus hautes valeurs morales fût-ce dans la conquête, n'a rien à voir

avec les bandes pillardes, désordonnées, sauvages de l'époque. Destin rayonnant et qui change la face du monde en faisant de l'Etat franc, presque à partir de rien et en poussant sur l'échiquier les pièces à chaque coup triomphantes d'un jeu extraordinairement compliqué, le pôle de la civilisation médiévale en Occident.

Tout ceci, chez un autre auteur, pourrait être austère et aride. Ici, l'explication est simple et vivante, les enjeux et les lieux, les scènes et surtout le portrait des acteurs s'éclairant constamment de pittoresque, de diversité, de vérité spécifique et universelle, les grands défauts et les petits côtés du personnage principal n'étant pas ce qui intéresse le moins dans cette fresque psychopolitique. Un tel résultat est d'autant plus surprenant que certains concepts propres à cette époque si lointaine, les usages, la langue, pourraient bien obscurcir notre compréhension. Cet historien, qui est un écrivain-né et un passionnant vulgarisateur, peut dire comme l'Anatole France de **Jeanne d'Arc**, et avec combien plus de fondement: "J'ai accordé mes yeux aux formes qu'affectaient alors les êtres et les choses." Le fait est qu'ils nous sont ici singulièrement proches, peut-être aussi d'abord parce que la science politique est de tous les temps.

## Les témoignages de l'art

Après ce règne, modifiant totalement le destin de l'Europe et le cours de l'histoire, c'est, non moins étonnante, la légende du règne, influant sur les siècles futurs et richement alimentée par la littérature et l'art: fameuses miniatures illustrant à elles seules la renaissance dont Charlemagne fut l'artisan; croquis à la plume, d'influence anglo-saxonne, du Psautier d'Utrecht, "l'oeuvre la plus réaliste de l'époque carolingienne", qui, feignant d'illustrer le roi David rivalisant avec Saül, décrit en fait, dans une technique curieusement orientale, la vie publique et privée du temps de Charlemagne; ou

(suite de la page 23)

bien encore l'admirable Psautier d'or de Saint-Gall qui, outre la plus éclatante des oeuvres d'art, est aussi un minutieux documentaire sur l'armée carolingienne.

A ce héros légendaire, ont également rendu hommage l'**Histoire poétique de Charlemagne** de Gaston Paris et, à travers les âges, tant d'auteurs d'épopées et de fables dont la plus justement connue demeure, même si elle date du XIIe siècle, **La Chanson de Roland**, la plus belle des chansons de geste où l'enthousiasme de la cause spi-

rituelle, l'amour du sol natal, la fidélité au suzerain, la noblesse de l'amour courtois s'expriment avec une sobriété et une grandeur inégalée.

Mais, à cette oeuvre de titan, la somme d'Arthur Kleinclausz ne constitue pas le plus mince hommage. Quelle mine pour romanciers que cet immense "Empereur à la barbe fleurie"!

**Kleinclausz, 567 pages illustrées de nombreux documents et photos d'oeuvres d'art, Tallandier, col. Figures de proue de l'Histoire de France, Paris, 1977.**

TOUTES LES BANDES DESSINÉES  
ET LES LIVRES  
DE VOS VACANCES

J. SAINT-LOUP INC.

1073 ouest Laurier  
Montréal H2V 2L2  
277-9880



## Les Percussions de Strasbourg

**« Ils ont refait la Création: du chaos, ils refont le monde par une expression fervente des sons puisés dans la nature. »**

Dan Aronowicz, Le Journal d'Israël

### Programme

**Jean Courtioux**  
Yémanja

**Carlos Chavez**  
Tambuco

### Entracte

**Iannis Xenakis**  
Persephassa

**Le lundi 19 septembre 1977**  
**20 heures 30**

Billets en vente aux guichets de la Place des Arts  
\$4.00, \$6.00, \$7.00, \$8.00  
Une production de la Régie de la Place des Arts



SALLE  
WILFRID-PELLETIER  
PLACE DES ARTS  
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.  
Renseignements: 842-2112



## La sainte alliance d'Alain Pontaut

Par René Lapierre

C'est une très fragile histoire, que celle du dernier roman d'Alain Pontaut. Histoire cassante, aiguë; histoire rappelée d'une union qui tient assez de la mésalliance...

Deux maisons, un jour... Deux maisons se sont unies, avec toutes leurs dépendances, dans les limites démesurées d'un territoire étrange, à peine concevable; c'est sur l'engagement d'un couple que repose la validité de l'alliance. Kay, de la maison des Francs, est devenue l'épouse d'un certain John Kanne, de la maison des Onglets, donnant ainsi à cette puissante famille le privilège - le pouvoir et le droit - de gérer les biens de la maison annexée. L'entente promet; la coalition sera puissante, on ne l'ignore pas. Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne, les Onglets y prennent la part du lion.

Cette union étrange - inégale, comme il paraît bientôt, donne aux Onglets un pouvoir dont Kanne abuse assurément. Arrogant avec Kay son épouse, méprisant envers les gens de l'annexe, le chef de la grande union malmène l'honneur des Francs; peut-être son tort est-il surtout de leur rappeler une très vieille histoire?

**"La surannée, la dérisoire histoire de la guerre en dentelles de vieux empires ou de vieux clans, quelque temps turbulente, achevée en roman bourgeois. Accommodements, ajustements. L'amour-propre parfois écorché. La dignité parfois bafouée - malentendu? - et qui se rebiffait."**

Du côté des Francs, cependant, on intercède. En faveur de Kay, Frankie - représentant attitré de la maison et témoin, quelquefois, des abus de John sur la personne de sa femme va même plus loin: "La pérennité de ce mariage, avait-il dit, nous y croyons mais à la condition que l'épouse dispose officiellement des mêmes

droits que l'époux. Mariage, oui, mais dans la dignité. Autrement dit: égalité ou indépendance.

La suite de l'histoire, dans ce roman, ne nous est pas inconnue; et toute ressemblance, ainsi qu'on a parfois coutume de désigner la vérité, avec des personnages réels n'y est pas le fait du hasard. Les vexations s'accumulent. Kanne ne tient pas ses promesses, et du côté des Francs, ces brimades appellent une riposte. Kay n'est pas heureuse, c'est bien connu. Mais elle n'est pas la seule; sa mésalliance a entraîné la dépendance - et avec elle la division - des siens. Francine, "venue des communs de l'annexe", vit dans la ville tout le malheur des siens: on l'oblige pour gagner sa vie à se donner au plaisir des étrangers. C'est le bas-étage des maisons de l'annexe, et pourtant, tout n'est que ressemblance avec ce qui se passe plus haut.

Ailleurs, chez Francis, l'exaspération se traduit en violence, devant le sort de Francine et l'on comprend mal - de si loin - la soumission de Kay, bafouée par John jusque dans la chambre des maîtres, à l'ouest de la grande maison. Il y a encore Franco, l'immigrant italien, que le droit des minorités concerne tragiquement dans toute l'agitation des habitants de l'annexe: "Ici c'est les Onglets qui sont les patronos. Les boss, l'économia, les dollars, c'est eux. Allora, à la school, à la scuola, eh, mes enfants, ils apprennent l'onglet."

C'est vraiment du dépaysement: "Chez vous, chez vous, chantait Franco. Ma qué yé né peux pas être chez vous. Perché vous y êtes pas vous-mêmes! - Ouais, ben ça pourrait venir, dit François."

François, c'est l'ami d'enfance de Kay. Celui qui se souvient d'elle, et qui, médecin, semble savoir de quoi souffre son alliance avec John. Il a déjà tenté de faire valoir ses opinions, visant même, pour y arriver, à

obtenir la gérance de l'annexe. Mais la confiance des siens lui fit cruellement défaut, et c'est Frank, "ce mannequin anguleux, ce falot praticien, un Machiavel au petit pied", qu'on lui a préféré. Pour un temps. Un temps seulement.

Car entre les deux parties de l'alliance, les termes du contrat s'effritent. Les failles sont évidentes, même aux yeux de John, incapable de justifier son arrogance devant Richard Multinat, des gros-états voisins... Et par les brèches de cette union défectueuse, c'est le roman qui s'infiltré. Les joncs de John et Kay sont d'un alliage impur; on les a coulés sans art, ils contiennent même - surtout celui de Kay - des pailles et des bulles d'air où le métal finira bien par céder... Dans tous les mots de ce roman, quelque chose manque. Quelque chose d'essentiel semble faire défaut; les deux maisons ne sont pas vraiment alliées, les liens restent factices. Les fondations ne sont pas de la même coulée... L'histoire se casse.

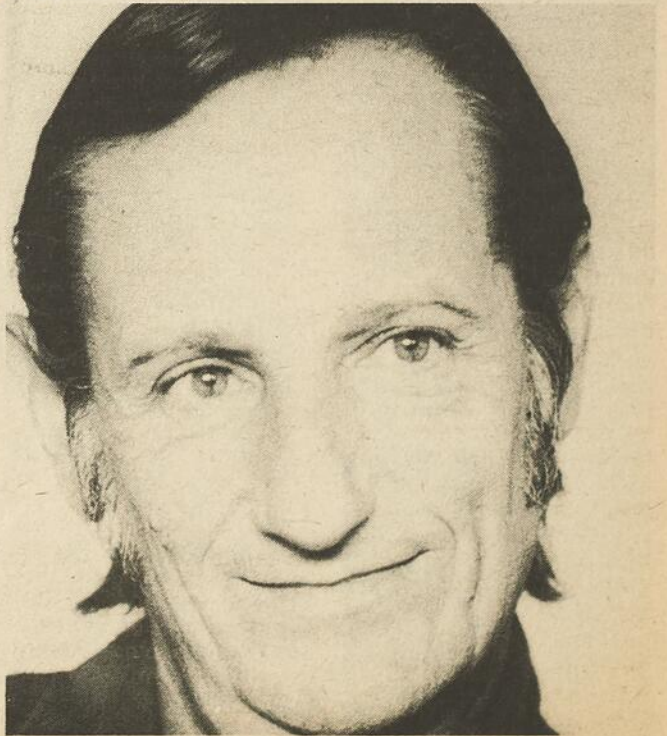
Quelle histoire? La vraie, qui ignore le roman, ou l'autre, celle dont le roman

ne peut se passer pour être, justement, "roman"? Car c'est tout de même assez clair, et peut-être aussi trop simple: Pontaut ne dissimule pas. Il écrit. Trudeau, De Gaulle, Ottawa et le Québec, Lévesque, Bourassa, Johnson et Richard Nixon donnent à **La sainte alliance** un sens auquel le livre ne peut prétendre seul. Pourtant, leurs pseudonymes ne voilent absolument pas le passage de ces figures au texte du roman. Au contraire. A travers mille détails faits pour qu'on les reconnaisse, les personnages qui ont fait l'histoire dessinent encore celle de ce livre. Cela même dépiste le roman, dénonce la fiction et fait remonter le lecteur jusqu'à la vigie; nous découvrons celui qui veille, et qui consigne par écrit ses observations: "Répétons-le, tout ceci était tellement irréal, tellement indigne, en vérité, de servir même de matière à un roman honnêtement réaliste et vraisemblable, tellement rocambolesque et folichon (...)"

L'entreprise de Pontaut demeure donc éminemment actuelle: le romancier écrit un témoignage.

Or il arrive que le témoin soit profondément marqué par ce qu'il a pu observer. Et dans le cas présent, l'écriture se relève mal de la psychose collective qu'elle a, par ailleurs, la force de décrire. L'alliance dont il est ici question, union sainte entre toutes par la force des édits de 1760 et du serment de 1867, n'est pas un obstacle uniquement pour les personnages

### L'auteur



# théâtre

## Rire à tout prix aux Marguerites et apprécier le rire à Saint-Sauveur

par Bernard Andrès

### Du racolage par tête d'affiche

Un autobus est déjà arrivé, une heure à l'avance. Une cinquantaine de madames (surtout) et de messieurs de l'Age d'Or ont envahi le bar du Théâtre des Marguerites (Tm) à Trois-Rivières. Tenue de sortie, le verre à la main, on s'excite déjà à l'idée de revoir ses vedettes de la TV: qui apercevra le premier Georges Carrère, Jean-Pierre Masson ou Denise Proulx? "Et non, ma bonne dame, Jeanine Sutto n'est pas ici, cet été! A la Marjolaine, peut-être? "Un deuxième autobus arrive de Saint-Hyacinthe, suivi de près d'un autre de Saint-Jérôme. J'en compterai une demi-douzaine dans la soirée, tassés au fond d'un stationnement méthodiquement rempli d'autos par un p'tit gars qui m'explique que c'est complet jusqu'à la fin août. Quant aux trois dernières, en septembre... il faudra encore refuser du monde pour **Blaise**, la comédie-vaudeville importée, de Claude Magnier (l'auteur d'**Oscar**, où s'est illustré de

Funès!). Cinq cents personnes prendront place, ce soir, pour assister à cette pièce au sous-titre évocateur: "...ou les avantages et les inconvénients de la peinture à l'huile". Depuis onze ans qu'il l'organise, G. Carrère connaît trop bien son théâtre, tout comme son public, pour varier quelque ingrédient du cocktail: **Bienheureuse Anaïs, Mary-Mary, Le Grand Zèbre, Quand épousez-vous ma femme...** etc. Dans le goût de Jules Renard qui marque l'horizon littéraire du Programme (du style: "La femme est un roseau dépendant").

### Du théâtre qui se prend pour ce qu'il est

Carrère connaît trop bien tement ses limites, mais prend goût à son public qu'il se garde bien de changer. On ne peut guère lui reprocher de ne pas avoir trouvé sa spécialité (à l'encontre de nombreux théâtres montréalais qui, me confie-t-il, sont incapables de trouver ou de gar-

der un style). Le sien? La comédie de boulevard avec l'inévitable triangle "mari-femme-amant", agrémenté comme ce soir de la variante: "femme mari-maîtresse + fille naïveuse à marier"! Carrère rappelle dans le programme: "J'ai toujours dit que le Théâtre des Marguerites se voulait un théâtre gai tout simplement et professionnel il le restera". Tout est là: 500 personnes sont venues pour rire et la gaieté sera garantie. A tout prix... même à celui des situations éculées ("Tu me dis que tu m'aimes et tu veux me faire épouser la fille de ton amant tout en restant ma maîtresse!"), et de grosses ficelles du rire en boîte (bien que Carrère prétend prendre ses distances par rapport aux cordes du Théâtre des Variétés).

### Chatouiller à tout prix

A tout prix... même à celui du professionnalisme: outre le fait qu'il s'agit de professionnels de la TV (type de jeu "roman-feuilleton"), il faut tenir compte de l'aspect finan-

cier de l'affaire. Comme membres de l'Union des Artistes, ils ont droit à \$200 de déplacement en supplément par semaine (coût de production beaucoup plus élevé que dans les spectacles de jeunes coopératives de théâtre nous y reviendrons). Carrère me fait aussi remarquer que le Tm fonctionne sans subvention gouvernementale depuis sa fondation: ça n'excuse pas grand chose, mais ça explique pourquoi l'on ne s'écarte pas des sentiers battus. Onze ans pour "former" un public, trop tard pour en changer ou le changer. Et de sévir avec des clichés désarmants sur l'épouse encombrante (cf **Symphorien**), la maîtresse évaporée, la fille naïveuse, le mari volage et, de façon générale, la sexualité coincée dans les sous-entendus, derrière les paravents et les portes entr'ouvertes! C'est si triste que malgré les rires racolés de 500 personnes chatouillées où il faut, je persiste à croire que ce public mérite mieux, qu'on lui doit un tout autre traitement, qu'il est capable de recevoir (et de participer à) tout autre chose.

### Du théâtre permanent à St-Sauveur

Le Théâtre de St-Sauveur (sortie 60 de l'Autoroute des Laurentides) n'était qu'un théâtre d'été l'an dernier, quand il loua la salle de curling pour monter du Claude Magny. Cette année, Yves Corbeil et Roger Lussier ont racheté le centre et se lancent dans une expérience à suivre: **faire du théâtre permanent dans les Laurentides...** ainsi que de la chanson, des expositions artistiques et du sport (puisqu'on y trouve également une piscine intérieure... et un sauna). Comme il n'est pas pour nous faire suer, le programme, ambitieux, mérite qu'on s'y arrête. Bien sûr, il fait surtout appel aux professionnels du spectacle, mais l'été on monte du québécois dans la grande salle de curling (500 places). Des reprises, surtout, comme en témoigne ce Garneau (**Sur le matelas**), créé voilà cinq ans, mais qui garde encore tout son dynamisme dans la mise-

du roman; car l'histoire dont il s'agit demeure un empêchement, une résistance à vivre. Sous la domination des Onglets, la situation des Francs n'a rien de précisément fertile en rebondissements historiques, et l'histoire du roman elle-même se fait difficile à vivre...

Il s'agit donc de modifier la situation; le roman doit lui aussi arriver à changer les termes de cette alliance qui le tient à distance de lui-même. Briser, si nécessaire, la suite de ses empêchements. François, par le passé, a déjà tenté de se faire élire pour riposter aux vexations de Kanne et du même coup empêcher le malheur de Kay. Mais chez les Francs, on le sait, on lui a préféré le gouvernement impersonnel de Frank, une sorte de comptable timide, "à qui aucun tailleur n'enlèverait sa raideur et son air emprunté, ses bras trop longs, son nez trop pointu, son apparence, malgré la quarantaine proche, de collégien poussé en graine, de premier de classe plus doué pour les chiffres que pour la psychologie et le contact humain."

François désire l'indépendance de Kay; ce n'était pas pour demain.

Pendant ce temps, pourtant, chez les Onglets, la situation de l'épouse devient intenable. John la brutalise, puis l'amadou, la soumet à nouveau ("et puis quoi! ça pimente nos relations.") Petit à petit les échanges s'enveniment entre les deux époux. Frappée au visage, Kay se blesse; la langue... Impitoyable, John insiste: "récite-moi ta leçon". Et Kay, soumise: "Every day... I notice more and more... the advantage of being bilingual."

De ce dressage obscène, il n'était certes pas fait mention dans les clauses de l'union. Cet automne-là, du sang fut versé: que deviendrait l'alliance?

Bien sûr, il était impossible à l'auteur de se dérober. De toute façon, comme toujours, la réponse appartenait à l'histoire. L'écriture de Pontaut, cependant, se libère dans son dernier épisode. Bafouée une fois de trop par John, Kay quitte soudainement la maison conjugale, après avoir giflé son mari aux yeux des autres gérants des dépendances onglaises du vaste domaine. Pour la première fois, il se passe dans ce roman quelque chose de

clair. La "reine des brumes" est devenue "la fille de l'air"; le réel rejoint l'illusoire, la vérité frappe de plein fouet la fiction: le roman tombe, à l'endroit.

Kay s'enfuit chez sa soeur; à bout de souffle, à bout de mots. L'ère de la dénonciation s'achève. "Au rituel étrange de la déraison, elle opposerait désormais la raison de ses pulsions les plus anciennes, de l'intimité de ses rites, de l'enracinement de son pas."

Avec elle, survient la fin de la sainte alliance, l'affirmation commençante d'une histoire depuis longtemps rêvée: celle de la liberté, de l'indépendance de Kay; celle enfin de ce roman même, dégagé de ses contraintes, allégé du lyrisme un peu statique de son passé dévalué, et qui accède ici dans le même temps que son histoire à lui-même. Simple. Même si l'on sait bien que cela n'a dû être facile pour personne. Amoureuse, dans les bras de François, Kay s'aperçoit que le désir, ce "petit frémissement à sa taille avait tout de même commencé de se transformer en brasier."

Roman à thèse, soit; "roman de l'histoire", ainsi qu'on l'écrit en dernière page de couverture, le livre d'Alain Pontaut ne se dérobe pas à ce qu'il raconte. Poursuivant pour elle-même cette histoire qu'elle adopte, et qui la fait, **La sainte alliance** se définit comme progrès vers le roman. "On transforme la sainte alliance en saine alliance. On troque le chagrin vitreux pour le bonheur, le marasme écorché pour les chemins de plénitude. S'il s'agit d'un roman, son emploi est aisé. (...) On transforme la brume en lumière. Et tout est dit."

Récit romanesque? peut-être. Roman DANS l'histoire, assurément: **La sainte alliance** nous amène à pied d'oeuvre; tout le reste, l'inédit, viendra en son temps.

On peut encore souligner, en terminant, l'excellente présentation du livre, sa netteté, ainsi que la sobriété de la maquette, signée Jacques Léveillé.

**La sainte alliance**, d'Alain Pontaut, a été publié chez Leméac, au cours du deuxième trimestre de 1977, dans la collection Roman Québécois. (262 pages. \$9.95)



en scène d'Yvon Leroux. Du nerf, de l'humour, un jeu parfois trop appuyé, mais un spectacle divertissant et assez dense, grâce au texte de Garneau qui, à son habitude, égratigne gentiment les travers d'une société trop envahissante pour l'individu... et le couple. On peut reprocher à la pièce de véhiculer autant de préjugés qu'elle n'en dénonce (notamment sur le révolutionnaire autant porté sur la paresse et la bouteille que sur la théorie marxiste)... mais au moins on y dit quelque chose. Pour l'automne et

l'hiver, on continue le théâtre, mais dans la boîte à chanson (200 places), en alternance avec des chanteurs professionnels. Des accords semblent être pris pour remonter des productions du Patriote en Haut, du Théâtre d'Aujourd'hui, du Quat'Sous, du Studio-Théâtre Da Sylva, etc. On nous promet aussi une "revue-maison" par hiver. Du pain sur la planche pour eux et pour nous, critiques. Pour le public, une expérience à encourager en espérant que place soit faite aux jeunes troupes et à la création.

**Ne pas manquer dans la prochaine livraison le dossier spécial sur Le Théâtre d'Été 1977.**



## École de métiers d'art Bonsecours

427-433 est, notre-dame, montréal, H2Y 1C9  
Téls: 844-6165 — 844-6253

SESSION D'AUTOMNE

### COURS DE POTERIE

Initiation à la céramique  
Tournage — Façonnage  
Technologie des Glaçures  
Prof.: Monique Giard, Marie Josée Jean  
Maurice Achard, Alain Guilbeault

### COURS DE BATIK

Prof.: André Gauvreau

### COURS DE PEINTURE SUR SOIE

Prof.: Claire Sarrazin

### COURS D'EMAIL SUR CUIVRE

Prof.: Madeleine Chagnon

DÉBUT DES COURS: 19 septembre 1977  
INSCRIPTION IMMÉDIATE À

## ÉCOLE DE MÉTIERS D'ART BONSECOURS

433 est, rue Notre-Dame  
Vieux-Montréal, Qué.  
844-6523 — 844-6165

Permis de culture personnelle No. 330516

dans le Vieux, c'est

# évêché

HÔTEL NELSON

---

du 4 au 28 août

## PAQUET VOLEUR



21 h 30 - 23 h 30  
Du dimanche au jeudi: \$3.00  
Vendredi - samedi: \$3.50  
Relâche le lundi

425 Place Jacques-Cartier 861-5731



# "Paquet voleur" ou l'Évêché en casino tropical... et de la scène au disque avec Plume et Monique Leyrac

par Bruno Dostie

L'Évêché de l'hôtel Nelson présente jusqu'au 28 août "Paquet voleur", un divertissement musical qui constitue un immense progrès sur "Circociel" et "Tout chaud", les deux précédents spectacles de cette équipe animée par François Guy. Faisant oublier aujourd'hui les Sinners, qu'elle rappelait la première fois, ou Michel Fugain, qu'elle évoquait la deuxième, cette équipe propose en effet avec cette fantaisie une excellente contribution à l'art du spectacle et du divertissement qui n'est pas sans créer quelque précédent même si la chanson québécoise elle-même ne s'en trouvera ni tellement changée ni tellement enrichie.

On a d'ailleurs l'impression qu'en optant plutôt pour une musique afro et latino-américaine, la troupe a simplement voulu compléter par les sonorités les plus chaudes et les rythmes les plus radieux la même espèce de dépaysement déjà inscrit dans ses costumes de personnages de jeu de cartes surpris en plein "strip poker" et dans son décor tout en ciel bleu, en grands oiseaux et en merveilleux nuages qui achève de donner à l'Évêché les allures d'un casino tropical. Et si les textes, hantés par toutes les métaphores sur la destinée que peut inspirer le jeu, risquaient d'alourdir cette atmosphère, le rythme endiablé qui emporte toute la troupe à travers ses treize chansons et l'humour qui vient constamment rafraîchir les esprits font au contraire de ces profondes réflexions le zeste acide et somme toute ironique qui enlève toute fadeur à son punch créole!...

La troupe semble par ailleurs avoir fait le néces-

saire pour sortir du cabotage, de la complaisance et de l'à-peu-près qui entachaient ses précédentes expériences. L'orchestre joue bien et fait preuve d'une cohésion nouvelle, ayant trouvé un batteur très efficace en Serge Gratton et un musicien remarquable en Pierre Ouellette dont le saxo et la flûte sont pour beaucoup dans la chaleur et le charme de cette musique. Lise Durocher, de son côté, se montre aussi à l'aise dans le chant et la comédie qu'elle l'était déjà aux claviers, formant avec Louise Portal - moins théâtrale et plus "lousse" - et Céline Lomez - qui s'est faite plus discrète - un trio parfaitement équilibré de femmes qui suffisent amplement à faire le poids parmi leurs six partenaires mâles. Que François Guy, enfin, ait accepté le minimum de discipline nécessaire à la réussite de ce genre de spectacle n'est pas la moindre des bonnes surprises de cet événement!

"Paquet voleur" est donc un excellent divertissement que personne ne regrettera d'avoir vu. Bien sûr, il n'y a là ni grande poésie ni contribution majeure à la musique québécoise.

**Les gens de "Paquet Voleur"**



Le concept du spectacle, par contre, avec ses costumes, ses décors, ses embryons de chorégraphie, son humour et ses enchaînements pourrait avantageusement inspirer les spectacles de nombreux autres groupes québécois qui ont sans doute des textes et des musiques plus intéressants à nous offrir, mais qui gagneraient à nous les présenter avec autant de grâce, dans des mises en scène aussi bien élaborées.

### Un Plume qui s'endure mieux!

Il reste par ailleurs quelques disques québécois parus depuis juin dont il faudrait bien parler avant que la dernière découverte de Gilles Talbot - Emerson, Lake et Palmer qu'on verra au stade le 26 - et que la rentrée - dont Gilles Vigneault donnera le coup d'envoi au TNM dès le 2 septembre - ne prennent de nouveau tout notre temps et tout notre espace.

Un mot donc sur Plume, d'abord, qu'on retrouve aujourd'hui chez CBS-Columbia avec un enregistrement de son spectacle de février dernier à l'Ou-

tremont. Je me souviens d'avoir été particulièrement sévère pour ce spectacle dont je dois dire qu'il s'endure mieux sur disque. L'humour m'y semble moins grinçant et plus tonique et les musiciens qui accompagnent Plume m'impressionnent plus ici qu'ils ne l'avaient fait sur la scène. Mais ce nouveau disque reste malgré tout comme "A deux faces" un disque moins musical et moins poétique que les quatre premiers de Plume et que je n'aurais probablement pas acheté si j'avais dû le faire, même si je ne suis finalement pas mécontent de l'avoir à cause du personnage qui continue de me plaire et de m'intéresser. C'est un disque qu'on écoute en souriant et en riant, sans ennui, toujours charmé par le personnage et curieux de ce qu'il a à dire. Pour le reste, on regrette la beauté de ses premières chansons qu'on espère encore le voir appliquer à des thèmes renouvelés dans l'avenir.

### Une Leyrac plus retenue

Avec le disque qu'elle a consacré à Félix Leclerc, Monique Leyrac, elle, nous fait plutôt regretter le spectacle qui l'a précédé. Avec l'aide de Denis Larochelle, de Marie Bernard pour les ondes Martenot et de François Dompierre pour les arrangements d'une chanson ("Présence"), elle a réalisé un disque très beau, simple et doux, qui met surtout en valeur l'auteur de chansons d'amour qu'est Félix Leclerc. Mais on dirait que le travail d'orfèvre de ses musiciens, pour aussi beau, délicat et original qu'il soit, a eu pour inconvénient de contraindre l'interprète qui paraît constamment se retenir pour harmoniser sa voix à cette texture aux dépens de toute la passion qu'elle se montrait pourtant capable de projeter dans la version de scène de ce récital. Mais les chansons sont tellement belles en soi qu'on finit par oublier le souvenir qu'on avait gardé de son spectacle pour rentrer dans une nouvelle fois, se rappelant qu'après tout Leclerc est le poète de la pudeur et de la litote, et que cette retenue ne le dessert pas.

cinéma

# Ben et Bénédicte

Paula Delsol, interviewée par notre collaboratrice Anne Constanty, parle de son film et nous permet ainsi de jeter un coup d'oeil intérieur sur une création.

par Anne Constanty

Au début, l'on trouve que **Ben et Bénédicte** est un film charmant, puis l'on s'aperçoit que ses personnages, ou plutôt leur comportement, obsède. Ils éveillent en nous des ressemblances ou des complicités, des résonances très certainement.

**Ben et Bénédicte**, de la réalisatrice française Paula Delsol, vient d'être présenté à Montréal, dans le cadre du premier Festival international du film de la critique québécoise. Pour la présentation de son film, Paula Delsol est venue à Montréal et nous l'avons rencontrée.

Ce qui frappe peut-être le plus, c'est la ressemblance physique qui existe entre Paula Delsol et son interprète, Françoise Lebrun. Françoise Lebrun est dans le film à la fois Ben et Bénédicte. Douze ans séparent ce film du précédent de Paula Delsol **La Dérive**.

"**Ben et Bénédicte** est tellement visuel", raconte Paula Delsol, "que je ne pouvais pas l'écrire, même au niveau du scénario et des essais d'écriture; seuls les cartons sont restés. Le dernier carton est peut-être ambigu, mais la vie est tellement ambiguë aussi. Je ne pouvais pas faire ce film d'une façon différente", dit-elle. "Je voulais faire un portrait de femme, pas celui de Bénédicte mais celui de Ben avec le roman qu'elle se raconte, car ce n'est ni un fantasme ni un rêve, ce n'est même pas un roman-feuilleton dans la mesure où elle se moque d'elle-même, dans la mesure où elle se tourne en dérision. Au début, elle commence sa scène, très sérieuse, puis elle se dit: merde! je suis ridicule. Et elle tourne toujours tout cela en dérision parce qu'elle est une femme lucide, qu'elle a de l'humour et qu'elle est capable de faire son autocritique. Elle

est capable de s'assumer ou plutôt d'assumer les autres puisque, d'elle ou de son mari, qui s'occupe de l'enfant? C'est elle! Elle assume les autres, mais je lui reproche de ne pas s'assumer, elle. C'est le cas de beaucoup de femmes. Et je dis aux femmes: vous êtes responsables de votre sort, réagissez! Réagissez contre cette espèce de résignation, contre ce goût du sacrifice. Résignation, goût du sacrifice, sont des défauts typiquement féminins. Nous les a-t-on inculqués ou sont-ils en nous, je n'en sais rien... Mais je crois qu'il faut s'en débarrasser et faire ce que l'on a envie de faire et lutter pour cela. La littérature est pleine de héros ou de héroïnes—car cela n'est pas réservé aux femmes—très amoureux et incapables d'une réaction quelconque parce qu'ils aiment. Quand on aime, on supporte tout. Depuis quelques années, on semble avoir oublié l'amour et l'émotion: on ne parle plus que de sexe. Et je pense que même si dans l'amour il y a du sexe, il y a quand même l'Amour avec un grand A. Il ne faut pas l'oublier, il a toujours existé, il est toujours là. Il ne faut pas l'effacer de sa vie. Tout se passe aujourd'hui comme si l'on ne trouvait pas d'excuse à un homme ou à une femme d'être faible quand il aime, d'être capable de tout par amour et de tout supporter. Il n'y a qu'à relire **Manon Lescaut** et **Carmen** pour voir qu'un homme peut tout supporter d'une femme quand il est amoureux d'elle. Et une femme aussi."

"Ben attend Rémi. Elle est résignée, passive. Elle l'attend toujours et quand il revient, quoi qu'il lui ait fait, elle l'accueille à bras ouverts: c'est ça l'amour! Et ce n'est que lorsqu'elle passe tout près de la mort

qu'elle a une réaction vive et qu'elle le met dehors. Ce qui ne l'empêche pas de l'aimer quand même. Je trouve que Rémi, qui passe pour un salaud, est un enfant. Il éveille en moi beaucoup de tendresse. Rémi, c'est le marginal, l'aventurier, et ces personnages sont toujours très attirants, très fascinants. D'ailleurs on pense que l'on va les changer et ce n'est pas vrai; d'ailleurs, on ne change jamais personne. Chacun de mes cinq personnages existent dans la réalité, mais la fable réside dans le fait qu'on les a tous mis ensemble. Autrement dit, ils existent tels quels dans la vie mais pas leur projection: Ben, Rémi et Bernard peuvent exister ensemble, Ben Bénédicte et Rémi aussi... mais tous ensemble ce serait trop. C'est cela le côté fable. **Ben et Bénédicte** n'est pas du tout un film onirique, c'est un film très simple dans lequel j'ai toujours essayé d'être simple. Je voulais que ce film soit distrayant, mais je n'étais pas consciente que mes personnages seraient obsédants. Il y a des choses que j'ai envie de dire et qui sont profondément ancrées en moi et qui me gênent. Il y a des choses qui me paraissent injustes et tristes, difficiles à vivre, et c'est plus fort que moi, il faut qu'elles sortent..."

Paula Delsol a encore parlé longtemps, je l'ai beaucoup écoutée et je dois avouer que j'attends avec beaucoup de curiosité et de sympathie son prochain film qui s'intitulera **Le canot à deux places** et qui sera encore une histoire de femme à travers la vie d'un couple.

**Ben et Bénédicte** est interprété par Françoise Lebrun, Daniel Duval et André Dussolier.

# Pierre Duval nous fait réfléchir sur l'avenir de l'art lyrique au Québec

par Pierre Prévost

Les hasards d'un week-end dans les Laurentides m'ont fait rencontrer le ténor Pierre Duval. Depuis déjà plusieurs années il habite, l'été, avec sa famille, Saint-Adolphe d'Howard, là où "tout est calme et beauté". Nous avons longuement causé.

Il y a maintenant 15 ans que ce chanteur originaire de Montréal fait une carrière internationale. Il a débuté au Teatro Del Opera de Rome après de sérieuses études avec d'excellents maîtres italiens. Deux ans plus tard, il eut la chance extraordinaire d'être choisi pour le rôle d'Arturo-Talbo de l'opéra **I Puritani di Scozia**, de Bellini, qu'a enregistré la maison de disques London. Il y chante, aux côtés de l'illustre soprano australien Joan Sutherland, l'un des rôles les plus difficiles du répertoire: il contient des aigus que bien peu de ténors, de nos jours, sont capables d'atteindre. Pour Pierre Duval, c'était la consécration.

Il a, depuis, remporté de grands succès sur les principales scènes d'opéra d'Italie, des États-Unis et du Canada, dans un répertoire très étendu: **I Puritani** déjà nommé, **Rigoletto**, **Otello**, **Le Barbier de Séville**, **Lucia di Lammermoor**, **La Fille du régiment**, **Don Pasquale**, **La Traviata**, **Lakmé**, **Les Pêcheurs de perles**, **Faust**, **Roméo et Juliette**, etc. Enfin, il est fort recherché comme soliste par les grands orchestres symphoniques, et on l'a en-

tendu maintes fois à la télévision.

Pierre Duval a maintenant 44 ans, et il ne s'en cache pas. Étant donné les solides assises de sa voix, il peut compter encore sur de nombreuses années d'activité musicale et d'engagements variés à l'étranger. Il n'est donc pas question de retraite pour lui. Pourtant, il aspire en même temps à autre chose, comme beaucoup de ses collègues québécois: il veut collaborer à la renaissance de l'opéra et de l'opérette au Québec, il veut tout faire pour assurer que les chanteurs de sa génération, les Rouleau, Savoie, Verrault, Turp, Boky, Forrester, Carson... auront un jour une relève. Il fait donc partie, avec tous ceux-là et d'autres, du Mouvement d'action pour

l'art lyrique du Québec, dont j'ai parlé à quelques reprises dans ces pages.

Nous n'avons guère eu de nouvelles de cet organisme depuis le printemps, mais je sais que Joseph Rouleau, Jacques Létourneau, tous les membres du comité de direction, ont travaillé dans l'ombre à faire éventuellement triompher leur cause. L'automne qui vient devrait apporter des développements intéressants. Je pense, notamment, au Livre blanc sur la culture que le ministre du Développement culturel, M. Camille Laurin, doit déposer à l'Assemblée nationale au mois d'octobre. Je n'ignore pas — le ministre l'a lui-même précisé — que le mot "culture" doit être pris ici dans un sens très large, englobant l'ensemble de notre entité de Québécois, d'une maturité nationale qui va s'accéléralant et qui apporte avec elle de nouvelles responsabilités.

Néanmoins, je souhaite, avec Pierre Duval, qu'il y ait place dans cette déclaration d'intentions pour certains aspects particuliers de la culture, par exemple (puisque c'est le cas qui nous occupe), pour l'encouragement à la musique et aux musiciens et pour les mesures les plus propres à intégrer ces artistes au tissu même de notre nation.

La tâche immense de réussir la conquête de ce que nous sommes ne pourra être menée à bien si nous volons si haut que seul le paysage nous soit visible, sans les hommes.

tnm

84 ouest, rue Ste-Catherine

du 2 septembre au 2 octobre

RESERVATIONS: 861-0563





République du Québec



République du Québec



République du Québec



République du Québec



République du Québec



République du Québec



République du Québec



République du Québec



République du Québec



République du Québec

Postes: un Québec indépendant ne peut certainement pas faire plus mal...

# Les Postes: une gestion incohérente

Les Postes sont moribondes. Les médecins n'ont pas manqué à leur chevet, mais rapport sur rapport et une pléthore de constats tous mieux appuyés les uns que les autres n'ont pu résoudre le gouvernement Trudeau à procéder aux réformes qui, depuis quelques années déjà, sont instamment recommandées. Paralyse politique? "Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres de la désinvolture de nos dirigeants canadiens", écrit Pierre D'Amour, l'auteur de l'éclairant dossier que LE JOUR publie ici en exclusivité.

Par Pierre d'Amours  
Illustration de Jean Gladu

L'année de grâce 1977 file rapidement vers sa fin pour aller rejoindre ses soeurs au royaume de l'éternel souvenir. L'automne approche et bientôt l'on nous rappellera qu'il est temps de nous préparer pour l'Halloween, la Sainte-Catherine et, bien sûr, l'avènement de l'hiver et de la Noël.

Inséparable du temps des fêtes, il est une activité qui, depuis 1970, a pris les dimensions d'un véritable événement annuel, un happening national digne de nos meilleures traditions belliqueuses et insupportables. Vous l'avez deviné, il s'agit évidemment d'une grève des Postes.

Il faut bien en rire. La situation aux Postes canadiennes a pris des proportions tellement alarmantes qu'une industrie de messagers privés, vieille de quelques années seulement, prospère allègrement au Canada, volant littéralement des millions de dollars annuellement au ministère des Postes canadiennes et contribuant à faire grossir le déficit gouvernemental au dépens du contribuable, en l'occurrence, nous.

L'insatisfaction des employés n'est qu'une partie superficielle du problème. Celle que perçoit plus facilement le public. Mais comme l'éternel iceberg, l'énigme de Poste Canada nous est visible qu'en partie seulement. Le malaise remonte très loin dans l'histoire et les manifestations que subit le public canadien ne sont que l'aboutissement d'une longue maladie. L'accouchement a été long, l'enfant est précoce.

L'inefficacité, confusion et maladministration, tels sont les vrais problèmes qui affligent le ministère des Postes du Canada et qui en font un des services les moins rentables au pays. Il importerait aussi d'ajouter l'ingérence politique dont est coupable le gouvernement canadien.

L'administration Trudeau s'est interrogée sur les causes du malaise au sein des Postes et jamais n'a-t-on vu pareil déploiement de données pour expliquer la déchéance progressive d'un service gouvernemental. C'est comme si l'administra-

tion gouvernementale prenait un plaisir morbide à se regarder dépérir, car, malgré une accumulation monumentale de données, aucune politique concrète ou stratégie administrative n'ont été développées pour pallier aux multiples problèmes internes du ministère des Postes du Canada.

## Projet détaillé de transformation

Dès 1968, le gouvernement et plus particulièrement le Ministre des Postes, Eric Kierans, percevaient un certain désenchantement au sein des employés du service postal. Kierans fit exécuter une série d'études qui devaient déterminer l'avenir du service postal en tant que ministère.

Au total, 15 études furent entreprises au cours d'une période de 12 mois par des équipes formées de gestionnaires du ministère et dix firmes de conseillers en gestion.

En 1969, un document-synthèse intitulé *Projet détaillé de transformation* fut préparé à partir des données réunies dans les 15 études entreprises au cours de 1968. Ce document, ultra-secret à l'époque, soulignait les changements radicaux dans l'organisation, la gestion et les systèmes d'opération que l'on avait jugés nécessaires d'apporter pour arriver à une gestion saine et productive au sein du ministère.

## Société de la Couronne, seule solution

Les auteurs du rapport de 1969 étaient formels. Seuls un changement fondamental du statut du service postal lui permettrait de retrouver une certaine rentabilité, fût-elle seulement marginale. Ce changement prendrait la forme d'une Société de la Couronne, souple et indépendante, avec un schéma d'organisation basé sur le modèle de l'entreprise privée. Une telle organisation serait assez efficace pour

accommoder, à des coûts réalistes, les quantités toujours croissantes de courrier, sans compter l'évolution constante du milieu des communications au sein de la Société. Le but était donc d'équilibrer les budgets tout en fournissant un service efficace, et les gestionnaires des Postes refusaient le modèle gouvernemental, préférant celui de l'entreprise privée. La Fonction publique du Canada s'avouait donc vaincue devant la tâche de fournir aux Canadiens un service essentiel, à un prix concurrentiel.

**"La transformation des Postes en société de la Couronne et la flexibilité des cadres qui en résulterait amènerait une amélioration importante du service postal et une diminution substantielle des frais d'exploitation."** p.62

Le déficit des Postes constituait un premier problème majeur. Depuis 1967, c'est-à-dire au cours d'une décennie, le déficit aux Postes s'est accru de 120%, passant de \$40 millions à \$600 millions. Nul besoin de rappeler qu'il s'agit d'un manque à gagner comblé directement par le contribuable!

Comment la transformation du ministère des Postes en Société de la Couronne pourrait-elle favoriser la diminution graduelle du déficit des Postes?

## Une gestion malade

Les auteurs du **Projet détaillé de transformation** affirmaient que, dans un premier temps, un modèle calqué sur celui du privé permettrait la mise en vigueur de programmes administratifs définis. De tels programmes obligerait les cadres à se fixer des objectifs financiers et de production.

Outre ce manque d'objectifs, l'autorité du groupe de gestion au sein du système ministériel était, à toute fin utiles, inexistante. L'établissement d'une société de la Couronne fournirait, selon le groupe d'étude, un défi aux gestionnaires des Postes, les stimulerait et les forcerait à prendre une plus grande part de responsabilité dans les décisions qui, elles, seraient d'une importance capitale pour la nouvelle société.

En somme, l'on cesserait de traiter les fonctionnaires comme des enfants et on les obligerait à s'occuper carrément de leur affaire.

Mais il importe de souligner que le problème de la carence d'autorité est des plus réels et existe toujours (plusieurs diront qu'il se fait sentir davantage) aujourd'hui. Dans un rapport qu'il soumettait à son Ministre en 1975, le sous-ministre J.E. Uberg traçait un triste portrait de la jungle administrative ankylosée qui empêche tout épanouissement au sein de la gestion des Postes.

Trois lois régissent l'administration des Postes. Tout d'abord, la loi sur les Relations de travail dans la Fonction publique, qui s'applique à tous les employés du service postal. Elle répond bien aux besoins des cols blancs dans la Fonction publique mais elle laisse les cols bleus du gouvernement sans véritable cadre institutionnel de négociation. C'est ce qui explique le fait que le Syndicat canadien des postiers n'ait jamais pu forcer le gouvernement à se prononcer définitivement sur les changements technologiques aux Postes. La loi n'a jamais prévu une situation semblable et, depuis 1972, le gouvernement et le syndicat se livrent des batailles sans pitié, qui se terminent presque toujours par des grèves et une diminution de service pour le public.

Deuxième volet de ce triumvirat est la Loi sur l'Embauche dans la Fonction pu-

blique. En vertu de cette loi, l'autorité pour l'embauche et le congédiement dans la Fonction publique appartient à la Commission de la Fonction publique. Le ministère des Postes doit passer par l'intermédiaire de la Commission pour subvenir à ses besoins de main-d'oeuvre.

Enfin, il y a la loi de l'**Administration financière**. Cette loi stipule que l'employeur aux Postes est le Conseil du Trésor et non pas le ministère des Postes. Une telle confusion au sein même du gouvernement provoque la pagaille lorsque vient le temps des négociations collectives. Ajoutons que le Conseil du trésor n'est pas nécessairement au courant des problèmes qui sévissent au niveau des Postes, ou des autres ministères sous sa juridiction. Une telle ignorance est normale, compte tenu du nombre gigantesque d'employés au sein de la Fonction publique du Canada.

Voilà pour la direction des employés et pour les relations qu'entretiennent ces employés avec leur employeur. Au niveau logistique, par contre, c'est un autre ministère, celui des Travaux publics, qui assure l'administration des locaux des Postes, alors que le ministère des Approvisionnements et Services assure l'administration des achats, de l'entretien des locaux et des propriétés.

De fait, la seule autorité certaine qui est dévolue au ministère des Postes se rapporte au courrier et encore...

## L'ingérence politique

En 1969, les auteurs du **Projet détaillé de transformation** critiquaient sévèrement le gouvernement pour l'ingérence politique qu'il avait manifestée touchant les tarifs postaux de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> classes.

Le protectionnisme d'Etat dont s'inspirait le parlement contribuait à la confusion déjà existante en ce qui concerne l'autorité. Les tarifs de ces deux catégories de courrier étaient établis par les politiciens. Un tel tripotage de l'administration postale contribuait au climat défavorable au sein de la gestion du ministère tout en paralysant deux des plus importantes sources de revenus du service.

Le groupe d'étude affirmait qu'une Société de la Couronne pourrait établir elle-même les tarifs indépendamment des intérêts politiques, en fonction des coûts d'opération du ministère. Les tarifs sont toujours fixés par le Parlement et les redressements n'ont été effectués qu'avec beaucoup de retard.

Enfin, le **Projet détaillé de transformation** recommandait que le ministère centralise ses opérations en favorisant une régionalisation de ses structures. Cette régionalisation donnerait une plus grande souplesse aux structures administratives d'une Société des Postes, lui permettant de s'adapter aux besoins des diverses régions au point de vue commercial.

"Les systèmes de structures et de gestion doivent être souples. La gestion régionale doit faire en sorte que la structure hiérarchique, les services et l'exploitation de la société soient de nature à répondre aux exigences des marchés régionaux qu'elle dessert." p. 100-101.

Pour assurer une meilleure coordination des modules régionaux au sein de la société des Postes, les communications auraient à subir une transformation en profondeur. Déjà en 1968-69, les gérants régionaux se plaignaient de la lenteur et de l'inexactitude du système de communication. D'ailleurs, ces derniers déclaraient ouvertement qu'ils se fiaient davantage aux communications syndicales

qu'aux communiqués émis par le groupe des communications des Postes, organismes mis spécialement à la disposition de la gestion des Postes.

Un système indépendant de communication procurerait une plus grande autonomie aux régions en leur permettant d'agir en fonction des divers marchés et aussi des autres groupes régionaux du système. Des décisions basées sur des informations solides seraient la clé d'une administration efficace et rentable pour les Postes.

## Un refus du gouvernement

Même si les auteurs du rapport recommandaient, voire réclamaient, que le gouvernement fédéral procède à un changement radical de nature institutionnelle, les dirigeants du pays refusèrent tout changement.

La dénonciation que constituait le **Projet détaillé de transformation** aurait dû provoquer un tollé de protestations aussi bien en Chambre que sur la place publique, mais il n'en fut rien.

La principale raison qui a permis au gouvernement d'ignorer et de faire fi des recommandations du groupe d'étude fut le manque de connaissances du public touchant les opérations des Postes. Le **Projet détaillé de transformation** n'était certes pas dirigé vers un public de profanes et les complexités techniques et administratives qu'il mettait à l'avant ne signifiaient pas grand-chose pour le commun des mortels. Le rapport ne pouvait pas alors démontrer clairement comment les problèmes institutionnels pouvaient se traduire éventuellement par un service inadéquat et coûteux. Les gestionnaires avaient beau faire des dessins, le public n'y voyait que de l'art moderne, n'y comprenant rien. Pour sa part, le gouvernement jugeait dangereuse une opération aussi ambitieuse. La transformation du ministère en Société de la Couronne amènerait des changements à la haute gestion et le gouvernement pouvait s'attendre à une chaude lutte de la part de ses grands mandarins. Donc, il valait mieux laisser aller les choses. N'est-il pas écrit que le temps arrange tout? Pas tout à fait...

## Six ans plus tard, Postes Canadiennes '75

Six ans après la publication du **Projet détaillé de transformation**, il devenait apparent que les Postes allaient de catastrophe en catastrophe. Le gouvernement avait carrément refusé de se soumettre aux exigences du groupe de gestion et le déficit des Postes s'était multiplié par sept.

Fidèles à leurs habitudes, les ministres fédéraux décidèrent de s'attaquer au problème. La tactique d'usage fut utilisée encore une fois: l'étude. Les habitués du gouvernement vous diront qu'il n'y a rien qui puisse rivaliser avec une étude gouvernementale pour son épaisseur, ses renseignements et surtout, son inutilité. D'ailleurs, retenez bien ceci: si l'on vous dit que tel ou tel projet est à l'étude, dites-vous bien que le projet de loi ne sera pas déposé avant un an, peut-être deux. Il est écrit que le fédéral a des raisons que la raison ni la plupart des employés fédéraux ne peut saisir...

Toujours est-il qu'en avril 1975, un groupe d'étude formé de hauts fonctionnaires du ministère des Postes et du Conseil du trésor, fut mandaté pour identifier et analyser (sic) les problèmes

administratifs des Postes. Le rapport qu'ils présentèrent au ministre d'alors, ressemblait étrangement à celui produit, six ans plus tôt, par le groupe du **Projet détaillé de transformation**. En tout cas les grandes lignes étaient les mêmes et la recommandation principale aussi: transformer, dans les plus brefs délais raisonnables, le ministère des Postes en société de la Couronne.

D'avril à décembre, le groupe d'étude traversa le pays "d'un océan à l'autre". 450 entrevues furent effectuées et tous les membres du groupe de gestion y passèrent, autant le sous-ministre que les gérants de bureaux de Victoria à Saint-Jean Terre-Neuve. Ces entrevues furent complétées par une étude portant sur le climat d'organisation et l'attitude de la gestion au sein du ministère. Le mandat du groupe était très vaste.

**"Le groupe d'étude a été établi pour examiner à fond et recommander les mesures qui s'imposent sur l'organisation du ministère et les rôles, autorités, responsabilités et compensations de sa gestion, à partir du sommet jusqu'aux surveillants qui sont membres de l'Association des Agents des Postes du Canada."** p. 2

La même bouilli, réchauffé et servi à nouveau...

## Un malaise identique mais amplifié

Comme auparavant, le plus gros problème au point de vue financier demeurait une organisation faible et beaucoup trop compliquée pour l'employé ordinaire. De plus, le manque d'objectifs qui avait été signalé en 1969 existait toujours au sein du ministère.

**"Les gérants à tous les niveaux se sont plaints du défaut de munir le ministère des Postes d'objectifs et ont déclaré, en certains cas, que certains services avaient été mis sur pied parce qu'il a été reconnu que le service au public était une priorité supérieure à celle de balancer les coûts et revenus."** p. 19

## Nouveaux programmes: échecs

L'attitude de la gestion n'avait donc pas changé ou, si oui, pour le pire. On avait tenté de mettre en pratique quelques recommandations du **Projet détaillé de transformation** pour ce qui a trait aux objectifs personnels. Mais les programmes d'amélioration de la main-d'oeuvre qui avaient été proposés n'ont jamais connu de suite, n'ont jamais été utilisés et n'ont fait l'objet que d'une attention pour la forme de la part des cadres. On n'a jamais, sinon rarement, discuté d'objectifs personnels, tant au niveau de la production que des finances.

**"Le groupe d'étude fut informé à plusieurs reprises que les objectifs et programmes de travail auxquels on avait consacré des efforts et du temps considérable n'avaient pas été utilisés durant l'année pour évaluer le progrès du personnel. (...) Les gérants, dont certains à des niveaux supérieurs, ont déclaré que rarement sinon jamais ils avaient discuté de l'établissement d'objectifs, de date-limite et d'accomplissements ou autres avec leurs supérieurs ou subordonnés."** p. 106

Il appert donc que certaines recommandations avaient eu des suites. Mais il est clair que ces projets d'améliorations ont pris le chemin de l'oubli assez rapidement.

Selon les auteurs de Postes Canadiennes '75, c'est que l'on n'a pas suivi la recommandation principale de l'étude de 1969, soit de procéder à une transforma-

(suite de la page 29)

tion radicale des structures du ministère des Postes.

**“Les difficultés ont découlé plutôt des circonstances qui ont entouré l'implantation des changements que de leur structure. En premier lieu, les recommandations qui ont donné lieu à des actions à ce moment-là étaient basées sur la présomption que le ministère deviendrait une société de la Couronne, ou une organisation semblable. En second lieu, la nouvelle structure a été introduite sur une large échelle, au cours d'une très brève période, par une équipe de gestion relativement nouvelle qui manquait d'expérience gouvernementale et postale et qui semblait également manquer de sympathie à l'égard des sentiments, des aspirations et des conseils des employés comptant plusieurs années de service aux Postes.”** p. 3

### Trop de nouveau, trop vite...

Au lieu d'équilibrer les budgets, de réduire les déficits et de former des gestionnaires confiants et énergiques en assouplissant l'organisation administrative, on avait tout simplement accentué l'institutionnalisation, renforçant les structures déjà présentes et assurant aux hauts mandarins des Postes une position sûre puisqu'ils devenaient indispensables pour démontrer le monstre qu'ils avaient créé.

### Les erreurs quotidiennes

D'ailleurs, l'organisation de la gestion aux Postes était et est toujours incohérente. Un exemple de cette situation: le service Postpak. Bref, il s'agit d'un cas classique où la main droite ignore ce que fait la main gauche.

Postpak avait été mis sur pied pour accommoder les sociétés clientes du ministère en réduisant les tarifs sur certaines catégories de courrier-colis. On voulait également rapatrier le pourcentage de clientèle que l'on avait perdu aux mains des multiples services de messagers.

Mais, dans le cadre des ententes Postpak, le groupe chargé du marketing concluait des marchés fort avantageux avec les diverses compagnies, marchés que les gérants postaux ne pouvaient remplir sans dépasser le plafonnement budgétaire pour le service. D'ailleurs les commerçants trouvaient ce service à leur goût, ils pouvaient modifier Postpak à leur guise et ainsi, le substituer au service normal de livraison pour sauver plusieurs milliers de dollars en frais d'expédition. Du même coup, ils creusaient davantage le déficit du ministère. Le bonheur des uns fait le malheur des autres!

Plusieurs exemples de ces modifications furent relevés dans le rapport Postes Canadiennes '75. Chacune des modifications à Postpak devenait, de fait, une infraction aux règles régissant ce service. Les gestionnaires des Postes étaient, et sont encore d'ailleurs, coupables d'infractions aux règlements qu'ils avaient eux-mêmes établis.

Par exemple, on allait chercher les colis avec des voitures du ministère alors que de tels services étaient formellement exclus dans Postpak. On avait peut-être aussi recours à des contenants non-conformes aux normes prescrites dans le service. Mentionnons également l'expédition d'articles tels que des pneus, des échelles, des poubelles, etc., tous, bien entendu, exclus des ententes originales de Postpak.

Ainsi, un service qui devait réduire les coûts et favoriser le contribuable canadien a fini par lui coûter quatre fois plus

cher. Mais il y a d'autres exemples des contradictions administratives qui ont fait grimper le déficit postal à chaque année. Toutes ces erreurs sont le fruit d'un manque d'objectifs et du jean-foutisme rampant qui sévit chez les administrateurs postaux.

1- Le courrier recommandé rapporte un revenu brut de 40 cents, mais coûte 45 cents au ministère. Résultat, un déficit de cinq cents par pièce et ce, sans compter le coût du papier, de l'imprimerie et de l'acheminement. (p. 99 du rapport)

2- La structure des tarifs inadéquate pour le courrier de troisième classe; exemple: l'expédition de cosmétiques du World of Beauty Club entre Mississauga et Saskatchewan est tarifé à 27 cents le colis. Le ministère doit payer 33 cents sur chaque colis uniquement pour le contrat de livraison dans certains centres de la Saskatchewan. (p. 99)

3- Les expéditions quotidiennes de courrier de troisième et quatrième classes; un nouveau service qui s'éloigne de la pratique normale de faire de tels envois quand la quantité le justifie. Une livraison, "piggy-back", de Kitchener à Regina consistait en huit sacs de courrier, dont le revenu aux Postes était de \$100, coûtait plus de \$700 en frais de transport seulement.

4- Les engagements envers les clients sans égard au coût actuel: ce cas sévit principalement chez Postpak. Par exemple, une expédition par "piggy-back" de Scarborough à Québec rapportait au total \$800, mais coûtait \$1400 en frais de transport.

Donc, un manque de sérieux dans les objectifs financiers administratifs permettait aux sociétés de profiter d'un service coûteux à des prix réduits. Le Big Business s'était trouvé un service de messenger au point économique et, ce qui plus est, subventionné par ses clients. L'idéal, quoi!...

Ce ne sont là que quelques exemples du gaspillage qui prévaut au sein du ministère actuellement. Tous ces cas sont appuyés sur des documents et font partie du rapport **Postes Canadiennes '75**. C'est donc dire qu'il y a des milliers de cas semblables et quotidiens d'un bout à l'autre du Canada; ils coûtent cher aux consommateurs. Les multinationales se gavent, le gouvernement s'en fout et c'est, en fin de compte, Jean Public qui paye.

### Solution gouvernementale: renforcer le statu quo

Voilà pour le déficit et le manque de motivation chez les dirigeants. Mais **Postes Canadiennes '75** poursuit son analyse parallèlement à l'étude de 1969. Ainsi en 1975, le groupe d'étude des Postes donnait raison aux auteurs du **Projet détaillé de transformation** en affirmant que le manque d'autorité aux Postes découlait indiscutablement du refus du gouvernement d'entériner la recommandation principale des gestionnaires de 1969 et de transformer le ministère en Société de la Couronne. La même jungle administrative que l'on a décrite plus haut existait et avait été renforcée par une croissance de l'institutionnalisation. D'ailleurs, selon le rapport du sous-ministre adjoint Uberig, publié quelque temps après **Postes Canadiennes '75**, il devenait de plus en plus apparent que le groupe de gestion ne pouvait plus fonctionner, même avec une efficacité relative, au sein de la présente structure. Ce qui plus est, les relations entre les gestionnaires et les ouvriers devenaient de

plus en plus tendues à cause des changements technologiques qui remettaient en question tout le système postal au Canada et, par le fait même, le statut des employés au sein du ministère. Le syndicat invoquait l'article 29 de la convention et demandait que l'employeur consulte le syndicat avant d'introduire des changements technologiques.

Pour sa part, le gouvernement, du moins les gestionnaires des Postes, se refusaient à toute négociation, pas parce qu'il ne voulaient pas régler le problème, mais bien parce qu'ils n'en avaient pas le mandat. Ce mandat dépendait et dépend toujours des divers lois et ministères qui s'occupent de gestion au sein du gouvernement. Le sous-ministre-adjoint Uberig

## Ni femmes ni francophones comme cadres

(P.D.) Il n'y a pas seulement les structures administratives qui soient malades au ministère des Postes du Canada. Dans un rapport rédigé par le service de planification des ressources humaines, les spécialistes affirment qu'il y a des problèmes au niveau de la répartition des employés-cadres au sein du ministère.

Tout d'abord, l'on a enregistré une forte augmentation du nombre de gestionnaires aux Postes. De 1975 à 1976, le nombre d'administrateurs s'est accru de 11,6%, alors que l'on sait que les prévisions au niveau de toute la Fonction publique fédérale se chiffraient l'an dernier à 3%.

La plus grosse augmentation se situe aux niveaux du grade 03 avec 29,4% et 05 à 50%. Seul un niveau a diminué de personnel, il s'agit du plus bas niveau de gestion, 01 où l'on a perdu un employé.

Au chapitre des droits de la femme, le rapport dénote une pénurie de cadres féminins, dans les rangs supérieurs en particulier. De plus, l'on fait remarquer que le taux de croissance pour le personnel féminin de gestion se situe à 3%, ce qui est au-dessous du taux de croissance de l'ensemble du groupe de gestion. Le rapport suggère aux dirigeants régionaux de prendre les mesures nécessaires pour pallier à cette situation. Notons qu'au

l'avait souligné dans son rapport et recommandait lui aussi que l'on procède à une révision du statut actuel des Postes.

Comme ministère, tout ce que les Postes contrôlent est le courrier. Si le modèle de l'entreprise privée était suivi, l'on pourrait réduire le "red tape", rationaliser l'administration et donner aux cadres plus d'assurance quant aux tâches qu'ils auraient à accomplir et aux décisions qu'ils auraient à prendre. Actuellement, la responsabilité est désespérément diffuse et personne n'est clairement responsable d'un rendement ou d'un objectif en particulier.

**“Cette difficulté résulte en partie du fait que l'évaluation de la responsabilité au sein d'un organisme public n'est pas une tâche facile, en raison du nombre supérieur d'autorités par rapport au secteur privé. Le Parlement, le Cabinet, le Conseil du Trésor et le ministre des Postes, lesquels détiennent tous des postes électifs, et le personnel du Conseil du Trésor, de la Commission de la Fonction Publique, des Travaux Publics et divers autres ministères gouvernementaux de même que la gestion ministérielle, dont les membres sont employés, ont tous une certaine me-**

**sure d'autorité et de responsabilité pour l'opération efficace et effective du ministère des Postes.”** p. 57, Partie III. **Trop de chefs, pas assez d'Indiens. Encore s'agit-il d'identifier la tribu...**

### Croissance du personnel: promesse non tenue

On penserait qu'avec tous ces autres ministères qui s'occupent si bien des Postes, ce ministère pourrait fonctionner avec un personnel cadre réduit. Mais on ne doit pas sous-estimer le gouvernement fédéral, ni la Fonction publique. Les sur-estimer serait aussi une grave erreur.

La mise en vigueur des recommandations du **Projet détaillé de transforma-**

Québec, les Postes comptent 13,8% de femmes-cadres, alors qu'en Ontario on en dénombre 24,1%. L'administration centrale à Ottawa vient en tête avec 41,4% de gestionnaires féminins, alors que les Maritimes occupent la dernière position: aucune femme dans un poste de commande.

Pour ce qui a trait à la langue, le rapport fait état d'un ghetto géographique puisque la quasi-totalité des francophones occupant des postes de gestion travaillent au Québec. Ceci est normal, poursuit le rapport puisqu'il s'agit d'un reflet des besoins réels de la population canadienne. Toutefois, les auteurs s'étonnent de voir que le pourcentage de francophones qui travaillent dans l'administration centrale, c'est-à-dire Ottawa, est inférieur à ce qu'il pourrait être. Seulement 14,9% des cadres à Ottawa sont français alors qu'au Québec, 80% de tout ce qui s'appelle gestion est d'origine francophone. Le service de planification du personnel assure qu'il veillera à surveiller cette situation de près.

Enfin, les auteurs du rapport précisent que ce document se veut un instrument de travail qui provoquera l'échange d'information, de stratégie et d'idées sur la planification de la gestion de personnel au sein du ministère.

Quoique ce rapport date de la fin de l'année dernière, l'on nous assure, au sein du ministère, que le document est encore d'actualité et qu'un autre rapport est prévu pour l'automne prochain.

tion, en 1969, aurait dû réduire le personnel au quartier général à Ottawa de 1300 à environ 400 ou 600 employés. Dans les bureaux régionaux, on atteindrait un niveau de productivité accru qui aurait réduit le nombre d'années-hommes.

Malgré cela, le nombre d'années-hommes et d'employés, en 1972-73, 1973-74 et 1974-75 ont augmenté. A elles seules, les années-hommes se sont accrues de 23%.

Pour sa part, le rapport de 1975 impute carrément à l'accroissement du personnel, à Ottawa, la cause de l'augmentation du déficit.

**“Il est clair, néanmoins, que très peu d'avantage économique a résulté, pour le gouvernement, de la décentralisation. Depuis 1971-72, alors que la décentralisation était mise sur pied, les coûts et le nombre d'années-hommes se sont accrues beaucoup plus rapidement que les volumes de courrier, stimulant le déficit du ministère à un niveau-record.”** p. 35 Postes Canadiennes '75.

## Décentralisation: des petits ministères

D'ailleurs, la décentralisation, entreprise dès 1970, n'a pas apporté les résultats escomptés. Les groupes d'études de 1969 avaient prévu la décentralisation pour autant qu'elle serait intégrée à une transformation structurelle au sein du ministère. Le fait de décentraliser les opérations tout en conservant la même institution administrative a eu pour effet de créer une série de petits ministères des Postes dans diverses régions du pays, libres d'agir à leur gré et de mettre en vigueur les directives de l'administration centrale quand bon leur semble ou, du moins, lorsque cela sert leurs intérêts.

Ce dédoublement des services fait croître le déficit tout en affectant sensiblement les communications au sein du ministère.

"(...) Il n'est pas particulièrement étonnant de constater que le groupe d'étude a été informé à maintes reprises des communications inadéquates au sein de la gestion des Postes à partir des niveaux supérieurs de gestion jusqu'aux surintendants et surveillants et latéralement, entre les unités de l'organisation. Pourtant, le degré et l'étendue des critiques de la communication interne en plus des résultats de l'évaluation du climat semblent excessifs, même selon les normes des grandes organisations." *Postes Canadiennes*, p. 42

Encore une fois, le rapport de 1975 faisait état du fait que les administrateurs plaçaient beaucoup plus de confiance au système de communication syndicale qu'à celui du ministère.

"La plupart ont jugé les communications ministérielles internes - par rapport aux normes syndicales, du moins - comme étant nettement inférieures." *Postes Canadiennes* '75, p. 42.

D'ailleurs, faut-il ajouter qu'au cours des dernières négociations des Postes et de leurs employés, les cadres passaient plus de temps devant le tableau d'affichage syndical que devant celui de l'administration. Deux communiqués se rapportant à un même aspect des négociations ont été rédigés par le groupe de communication de la gestion, un à London et l'autre à North-Bay. Quoiqu'il fût question de la même déclaration des dirigeants postaux à la table de négociations, un communiqué, celui de London, affirmait que celles-ci se poursuivaient malgré la mauvaise foi du syndicat, alors que celui de North-Bay maintenait que les pourparlers avaient été rompus pour la même raison.

Il n'est donc pas étonnant que le moral et la qualité de travail de l'équipe de gestion des Postes subissent les effets d'une telle situation et du fait qu'elle est défavorisée au départ par son organisation, son personnel et ses instruments.

Egalement étonnant est le fait que malgré toute cette montagne de données qui démontraient clairement le besoin d'un renouveau au sein de l'administration, le gouvernement ait choisi de faire la sourde oreille.

## Des structures malades: comment les guérir?

Trois rapports depuis 1969 ont démontré l'inefficacité découlant directement du fait que les Postes sont encore régies selon le système ministériel. Mis à part les rapports importants, des centaines d'études, menées par des cadres à l'intérieur même de l'organisation du ministère, ont

réclamé, preuves à l'appui, un changement quelconque dans la structure de l'administration des Postes. Certaines, comme dans le cas des trois rapports qui nous intéressent, ont été plus loin et ont précisé la forme d'une telle transformation, soit la formation d'une Société de la Couronne. Malgré tout cela l'administration Trudeau a choisi le statu quo.

Ce n'est pas parce que l'on ne savait pas comment s'y prendre. Dans son rapport, le sous-ministre Uberig avait même tracé une voie que pourrait suivre le parlement pour effectuer la transformation.

Tout d'abord, le rapport identifie l'obstacle majeur à la transformation et, bien sûr, il est d'ordre législatif. Seul le

Ouais ben, faut que j'aille préparer mes pigeons pour la grève des Fêtes...



parlement pourrait décréter un tel changement. Si le gouvernement hésite à faire le saut législatif vers une entreprise semi-privée, M. Uberig riposte en suggérant que, théoriquement, il serait possible de réduire considérablement la confusion qui règne au sujet de l'autorité en introduisant des amendements aux lois relatives à la Fonction publique, qui empêchent une saine administration du ministère. "Mais, souligne-t-il, si c'est possible théoriquement, c'est presque impossible en pratique puisque les amendements aux diverses lois doivent être parrainés par le ministre qui a la responsabilité du ministère. "Allez donc dire, en tant que ministre des Postes, au Président du Conseil du Trésor qui lui, contrôle la Fonction publique, que l'activité de son ministère vous incommodent? Vous risquez de vous brûler politiquement, sans compter que l'on vous traitera, à peu de choses près, comme un malheureux Quasimodo qui appartient ailleurs qu'aux Communes!"

Donc, au niveau purement politique, les amendements relatifs aux champs d'action autres que celui du ministère des Postes sont presque impossibles. Il faut donc s'attaquer davantage au domaine des Postes lui-même.

Au niveau des Postes, M. Uberig postule que le ministre des Postes pourrait modifier la loi des Postes pour déclarer que les employés du ministère sont dorénavant assujettis aux normes du Code du travail et non de la loi sur les Relations de travail dans la fonction publique. Ceci aurait pour effet de provoquer des changements aux lois connexes qui empiètent sur le champ d'action du ministère et réduirait progressivement la bureaucratie aux Postes. Mais encore une fois, M. Uberig se montre pessimiste quand il déclare que ce projet risque fort d'être tué dans l'oeuf. "Ce processus engagerait les Communes dans d'interminables débats, s'il se rendait jusqu'à," dit-il.

Il faut se rappeler qu'il s'agit ici des opinions discrètes d'un sous-ministre adjoint à l'époque (1975). Un haut

fonctionnaire considérablement aguerri et à l'affût des événements dans son ministère ainsi qu'ailleurs au sein de l'administration gouvernementale. Un homme qui connaît la politique, ses multiples détours, ses pièges et aussi la tendance du gouvernement, tant au niveau politique qu'administratif. S'il se montre sceptique à l'égard des intentions du gouvernement, il nous est certainement permis de l'être davantage.

Par ailleurs, M. Uberig poursuit en disant qu'une initiative visant à procéder à des amendements aux lois qui régissent et les Postes et la Fonction publique amènerait l'Opposition à enquêter et ouvrir des débats sur chaque ministère, bref à remettre en question toute la Fonction publique. Une telle éventualité rendrait tout progrès dans le dossier des Postes fort douteux et offrirait un trop grand champ de discussion à l'Opposition, ce qui serait politiquement stupide, donc impossible encore une fois.

## Société publique: salut public

M. Uberig suggère donc une autre possibilité, la seule de l'avis de plusieurs: soumettre un projet en vue de la transformation du ministère des Postes en société de la Couronne mais sur une base prioritaire.

Une telle suggestion serait soumise aux comités parlementaires appropriés. Un projet de loi serait rédigé avec, bien sûr, la participation de la confrérie ministérielle, soit les ministères de la Justice, des Finances, des Postes, le Conseil du Trésor et le Conseil Privé. Le projet serait introduit à la Chambre et devrait passer première et deuxième lecture, être référé en comité, débattu, etc...

Quoique la plus sûre pour le gouvernement, cette voie s'avère également la plus longue. Mais au terme ce processus, on aurait une société de la Couronne qui opérerait selon les statuts révisés par la loi sur les Postes, ayant l'autorité requise pour se gérer efficacement et à un coût réaliste. Pour leur part, les relations de travail relèveraient du Code du Travail et l'on pourrait peut-être en finir avec la fameuse Article 29.

## Refus politique ou raison d'État?

Au minimum, on doit admettre que le gouvernement se montre d'une ténacité zélée dans son refus d'écouter le conseil de ses mandarins en vue de créer une Société de la couronne. Ce n'est pas comme si on n'en avait pas discuté. Ce que l'on a montré dans cet article, ce n'est qu'une parcelle de toute la documentation qui existe au sujet de ce projet et encore le gouvernement s'obstine à perpétuer la comédie qu'il appelle un ministère. Inévitablement la question se pose, pourquoi?

Premièrement, le ministre actuel reconnaît qu'il y a un problème de structures au sein des Postes mais non pas au niveau organisationnel, du moins pas au niveau de la gestion. Selon M. Jean-Jacques Blais, le problème se situe au niveau des relations qu'entretient la gestion avec les travailleurs syndiqués. Il s'agit, pour l'actuel patron des Postes, de régler une fois pour toutes les nombreux problèmes de relations de travail qui existent au sein du ministère pour en faire un service rapide, efficace et peu coûteux.

Et puisqu'on y est, deuxième raison qui justifie le maintien du statu quo, tenez-

vous bien: le déficit! Dans une entrevue qu'il a accordée au réseau anglais de Radio-Canada, M. Blais indique que le public canadien ne supporterait jamais qu'on lui impose le fardeau financier gigantesque que représente l'avènement d'une Société de la Couronne des Postes. "Le public canadien a un droit de regard et doit avoir un droit de regard sur de tels projets", a-t-il lancé avec assurance. "Je ne crois pas qu'il veuille qu'on lui pèse davantage sur le portefeuille, il a déjà un déficit de \$600 millions de dollars à subventionner," de conclure le ministre Blais.

Comprenez bien, ce n'est qu'une impression, mais je crois que le ministre Blais, quoiqu'il soit bien au courant du nombre de rapports que ses prédécesseurs ont ordonnés, soit 15, n'a pas bien saisi la teneur du message qui en ressort.

Les auteurs du "Projet détaillé de transformation" ont été très clairs:

"Ces études ont mené à la conclusion inéluctable que les Postes devraient devenir une Société de la Couronne pour remplir convenablement leur rôle à l'avenir. Les Postes ne peuvent fonctionner de façon efficace tant qu'elles seront un ministère fédéral, et il est fort douteux qu'elles puissent continuer à répondre aux besoins du pays, sous le régime actuel, sans imposer un lourd fardeau financier à la population." p. 2

Et comme si ce n'était pas assez, voilà que six ans plus tard, le groupe qui a déjà donné le rapport *Postes Canadiennes '75* revient à la charge, réclamant les mêmes mesures. Ce rapport, préparé par une équipe de gestion provenant du sein même des Postes, démontre clairement comment l'inertie du gouvernement, face aux revendications contenues dans le premier rapport, a transformé le ministère des Postes en une jungle administrative ankylosée.

Le public canadien en général et québécois en particulier (nous autres, on connaît ça, les fardeaux financiers gouvernementaux!) est en droit de savoir pourquoi le gouvernement fédéral tente de faire oublier les deux rapports compromettants, pourquoi rien de concret, soit à long terme, soit à moyen terme, n'est prévu en tant que programme d'amélioration du personnel ou, plus important encore, des structures organisationnelles du ministère.

Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de la désinvolture que manifestent nos dirigeants canadiens à propos des vrais problèmes qui affligent le pays. Au lieu de jouer la comédie en se prenant pour les sauveurs du monde, l'équipe de M. Trudeau ferait mieux de se pencher sérieusement sur la maladministration qui règne aux Postes comme ailleurs dans la Fonction publique.

Ce n'est pas seulement la faute des employés. Ils en ont assez des promesses de l'employeur et ils sont à bout de nerfs. Depuis quatre ans, on leur promet de respecter leur convention de travail et depuis quatre ans on les fait carrément niaiser en leur faisant faire la tournée des grands ducs, de loi en loi, négociations en négociations, alors que par la même occasion, on limoge une cinquantaine de trieurs à Toronto parce que leurs services ne sont soudainement plus requis...

Il est grand temps que le gouvernement de Pierre Elliot Trudeau se penche sur le vrai malaise du pays, la maladministration de son gouvernement. Car un déficit de \$600 millions pour un service qui a un revenu extérieur garanti, ça, c'est un vrai crime contre l'humanité.

**DÉPÔT 5 ANS**

**9%**

**Intérêts semestriels**

**9 1/4%**

**Intérêts annuels**

**TAUX SUJETS À CHANGEMENTS**

**PENDANT LES DÉPÔTS ACCEPTÉS  
NE SONT PAS AFFECTÉS**



**Société  
Nationale  
de Fiducie**

**385 est, rue Sherbrooke  
Montréal, H2X 1E5  
Tél.: 844-2050, poste 150**

**INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE  
DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU QUÉBEC**

**Labatt**  
Bière  
**50**  
Ale

**là, tu parles  
à mon goût!**

**Labatt** LIMITÉE — FAUT SE PARLER

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE